

sport:
jeux et enjeux

CM
CAHIERS
MARXISTES



jean-françois bastin • jean-marie brohm • jean-pierre coenraets
manuel comeron • marco lamensch
michel lecomte • catherine louveau • jacques moins
mustafa ouezekhti • sergio sarnelli • patrick tort

mars - avril 1993

189

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

900 F
1 000 F

Faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder
un versement au compte 001-1047600-76 des *CM*
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,
Roger Somville

comité de rédaction :

Mateo Alaluf, Jacques Aron, Albert Carton, Ouardia Derriche, Pascal
Delwit, Jean-Michel De Waele, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge
Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Claude Herne, Rosine Lewin,
Bérangère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels,
Nadine Plateau, Marc Rayet, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier,
Christian Vandermodden, Benoît Verhaegen.

secrétariat de rédaction : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte

C	M
CAHIERS	
MARXISTES	

illustration de couverture :
reproduite avec l'aimable autorisation
de philippe geluck
et des éditions casterman,
que nous remercions vivement

sommaire

- <i>éditorial</i>		2
- le sport, révélateur du lien social	<i>entretien avec</i> jean-marie brohm	9
- pour une théorie critique de l'institution sportive	jean-marie brohm	25
- <i>mens sana...</i>	bérengère marqués-pereira	37
- le goût perdu d'un bonheur simple	jean-françois bastin	39
- paradoxe sur le spectateur	patrick tort	45
- de l'école au comité olympique	<i>entretien avec</i> jean-pierre coenraets	57
- et la santé, bordel !	<i>entretien avec</i> deux toubibs	67
- l'accession des femmes aux pratiques sportives	catherine louveau	79
- je me souviens...	marco lamensch	99
- foot : joueurs et majeurs	michel lecomte	107
- violence dans les stades et projet <i>fan coaching</i> au r. standard f. c. de liège	manuel comeron	119
- le foot côté gazon	<i>entretien avec</i> sergio sarnelli	139
- atlas, ou la découverte d'un point d'appui	moustafa ouezekhti	143
<hr/>		
- à propos de «chronique de la "piccola russia"»	jacques moins	149
<hr/>		
livres		153
- <i>qui a tué patrice lumumba ?</i>		
- <i>la définition sociale de la femme à travers la publicité</i>		
- <i>ni ghetto, ni tour d'ivoire</i>		

sport : jeux et enjeux

Il est sans doute de bon ton, lorsqu'on s'éloigne de ses plate-bandes, de s'en expliquer, pour éviter à ses lecteurs le contre-pied qui laisserait la majorité d'entre eux dans le vent. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'en vingt-quatre ans d'existence, le thème du sport n'a jamais été traité dans nos colonnes. C'est déjà un constat en soi, qui prouve à quel point certains secteurs de la vie en société échappent au regard critique des observateurs engagés que nous sommes : aux magazines et aux journaux spécialisés le monopole des commentaires et des analyses, et surtout des analyses ! D'ailleurs, le monde du sport tient à ce cloisonnement, qui le protège de questionnements indiscrets et qu'il entretient en disqualifiant, de manière péremptoire, le discours des *outsiders* réputés incompetents. A l'extérieur, on s'accommode sans trop de mal de cette prétention, qui dispense de s'interroger sur une culture réputée subalterne et sur la fascination qu'elle exerce, et pas seulement dans les milieux qui la revendiquent comme leur.

Pourtant, le monde du sport est aujourd'hui un sport-monde, au sens où Wallerstein parle d'une économie-monde. L'attribution des Jeux olympiques est l'enjeu de batailles féroces entre des villes sponsorisées par les multinationales les plus puissantes - derniers vainqueurs en date : Coca-Cola et Atlanta, et tant pis pour les nostalgiques d'un hellénisme désuet qui auraient souhaité fêter le centenaire des coubertinades dans un décor qui a plus de bouteille que la capitale de la Géorgie... Les montants financiers brassés ont de quoi faire rêver : en quelques semaines, en me contentant de

prêter l'oreille aux dépêches d'agence répercutées au Journal parlé de la RTBF, j'aurai noté que le budget annuel de l'Olympique de Marseille, président Bernard Tapie, équipe candidate au titre de championne d'Europe de football, est de 1200 millions de francs belges, comparable d'ailleurs au budget d'une «bonne» écurie de Formule 1; que l'AS Roma, une des équipes qui jouent la tête du championnat italien de football sans toutefois pouvoir rivaliser avec l'AC Milan de Berlusconi, est accusée d'avoir soustrait au fisc un montant de 178 millions de dollars (environ 6 milliards de francs belges, excusez du peu !); que l'équipe cycliste espagnole Banesto, employeur de Miguel Indurain et première mondiale, tourne sur un budget annuel de 240 millions de francs, dont 60 constituent le salaire du seul Indurain, ce qui est à peine moins que le budget de la première équipe cycliste belge, Lotto (78 millions de francs); que pour la première fois depuis des années, ce n'est pas, en 1992, sur un terrain de golf qu'on pouvait rencontrer le sportif champion du monde toutes catégories ès revenus, mais sur un terrain de basket-ball, puisqu'il s'agit de Michael Jordan, prodigieux virtuose du ballon et des annonces publicitaires, face à qui Indurain fait figure de nécessaireux. On pourrait aussi rappeler les 800 millions de francs que la presse a cités comme montant du transfert de Maradona à Naples.

La seule fonction de l'énumération qui précède est de démontrer, si besoin en était, que le sport n'est pas à côté des grands flux financiers planétaires, mais qu'il en est partie intégrante. Le sport, à l'instar de toutes les activités qui ont compté dans l'histoire des sociétés, bénéficie de plus d'un soutien massif et assidu des pouvoirs publics, à qui il fournit un prétexte ou une justification, nous ne trancherons pas, à de gigantesques travaux de réaménagement urbain, comme on vient de le constater à Barcelone aussi bien qu'à Albertville. On nous permettra de remarquer que dans ce contexte, l'endettement public n'a pas le caractère rédhibitoire que lui attribuent les discours gouvernementaux : il en deviendrait presque acceptable. Quitte à invoquer la nécessité et les joies austères de la rigueur, quelques années plus tard. Nous ne vous proposons pourtant pas une analyse économique du sport, qui ne manquerait certes pas d'intérêt, mais qui est tout bêtement au-dessus de nos moyens. Nous nous contenterons de pousser la métaphore hydrologique un rien au-delà de l'évocation de flux, pour établir une analogie avec quelques célèbres résurgences fluviales dont on ne peut que constater l'importance du débit, alors que l'on ne comprend pas toujours dans le détail les cheminements tortueux du fluide qui les alimente... L'élucidation de ces mécanismes mériterait bien quelques recherches.

Le temps n'est plus où un clivage net opposait les intellectuels, grosses têtes, poitrines creuses, aux fiers-à-bras au cerveau gros comme un petit pois. Tant mieux : le mépris du corps n'a jamais été un révélateur d'épanouissement psychique. C'est sans doute cette opinion qui explique l'ambivalence de nos sentiments au moment où nous avons décidé de mettre ce numéro en chantier : nostalgie de gosses, admiration devant le beau geste, dépassement de l'individualisme dans l'adhésion à l'effort collectif d'une équipe d'un côté, et perception de l'existence d'un système colossal et structuré dont le développement est étranger aux exigences démocratiques les plus élémentaires de l'autre. Alors, empathie ou critique ? A nous lire, on verra vite que les nécessités de la critique l'ont emporté sans discussion, les éléments positifs, que nous n'avons certes pas voulu éliminer, on le constatera, ne faisant pas le poids face à l'institution socio-politique qui s'abrite derrière le discours unanime du sport, et les explications en termes de mode apparaissant comme dérisoires. En bons matérialistes, nous sommes en effet convaincus qu'un secteur d'activités occupant une position aussi centrale et aussi cruciale dans le marché planétaire ne peut être tenu pour mineur, quel que soit le jugement que l'on porte *a priori* sur son utilité sociale, quel que soit le rang qu'on lui confère dans la hiérarchie des productions humaines. Les moyens mobilisés par le sport sont, et de loin, trop énormes pour que la fonction sociale qu'il remplit puisse relever de la marginalité. Adoptant ce point de vue, nous ne pouvons que faire la rencontre de Jean-Marie Brohm qui traite le sport comme un fait social total, concept qu'il a emprunté à l'anthropologue Marcel Mauss. Critique radical, à ce titre insupportable aux producteurs de l'idéologie bien-pensante distillée ou déversée à grandes eaux, c'est selon, par l'*establishment* sportif, Brohm n'a pas d'équivalent belge. En vingt ans, aucun événement important n'a échappé à son regard décapant et à l'attention de la revue qu'il dirige (*Quel Corps ?*) : Jeux olympiques, championnats du monde de football, Paris-Dakar, tout a été passé à la moulinette de la critique sociale, au nom d'une vision émancipatrice de l'avenir de l'humanité, se référant à la fois à Marx et à Freud. Nous lui avons fait une grande place dans ce numéro, en publiant d'abord le compte rendu de l'entretien qu'il nous a accordé, au cours duquel nous avons surtout discuté l'application du concept d'Appareil Idéologique d'Etat (Althusser) à l'institution sportive, en vous proposant ensuite l'introduction de son nouveau livre *Les meutes sportives - critique de la domination*, actuellement sous presse chez L'Harmattan.

Bérengère Marquès-Pereira et Jean-François Bastin nous font partager une certaine introspection, pour nous dire respectivement l'exaspération et la nostalgie. Exaspération face au mensonge, nostalgie d'un bonheur simple et perdu, d'autant plus irrémédiable que le Heysel et ses trente-neuf morts sont passés par là : inéluctable, écrit Bastin. Le Heysel a tracé au fer rouge une ligne de démarcation entre l'avant et l'après.

Le texte qui suit est une réédition, mais sa qualité la justifie amplement. Voici huit ans déjà que Patrick Tort a écrit *Etre marxiste aujourd'hui*, d'où nous avons extrait son «Paradoxe sur le spectateur» qui place le débat en son centre névralgique : les effets idéologiques induits par le sport-spectacle sont de l'ordre de l'assujettissement, concept que Tort préfère à celui d'aliénation cher à Brohm, et c'est à ce titre qu'on peut parler de nouvel opium du peuple.

Les deux entretiens qui viennent ensuite nous entraînent quelque peu à l'écart de l'institution sportive *stricto sensu*. Jean-Pierre Coenraets nous balade de l'école, à propos de laquelle il pose les conditions d'un développement physique harmonieux - le sport à l'école étant égratigné au passage - au comité olympique, qu'il a fréquenté pendant plusieurs années; quant à nos deux amis médecins, anonymes comme l'exige l'ordre de leur corporation, ils mettent l'accent, en nous parlant santé, sur les bienfaits d'une activité sportive que n'aurait pas pervertie la compétition et que n'aurait pas corrompue le fric qui la perfuse. Ce qui revient à exclure le sport professionnel...

Le sport est mondial. Il est aussi résolument masculin, ses prétentions à l'universalité étant évidemment limitées par cette restriction. Le rapport à l'activité physique et au sport est sexuellement déterminé, ce qui a amené Catherine Louveau à s'interroger sur l'accession des femmes aux pratiques sportives, dans un article qui s'inscrit dans la lignée des travaux de Bourdieu; elle montre bien que s'il faut acter la spécificité du rapport féminin au corps et au sport, ce rapport est lui-même socialement différencié. Il n'y a pas de rapport unique de LA femme AU sport, mais il lui semble réducteur de renvoyer l'ensemble de cette problématique au seul concept d'aliénation par le sport, reproche que Catherine Louveau adresse à *Quel Corps ?*

Les contributions qui clôturent notre dossier tournent toutes les cinq autour du football. Ce choix, auquel on peut reprocher un caractère

restrictif, doit être compris comme une reconnaissance de l'importance du foot dans notre vie sociale : il donne accès aux contradictions qui traversent le sport, contradictions qu'une approche en termes d'Appareil Idéologique d'Etat rend parfaitement pensables. On verra, notamment à travers les interventions de Sergio Sarnelli et de Moustafa Ouezekhti, à quel point l'investissement dans une équipe de football peut tisser les liens sociaux, et tout particulièrement dans un milieu d'immigrés pour qui cet investissement est synonyme d'affirmation de dignité. On nous concèdera qu'on serait bien en peine de désigner pareilles contradictions à propos du Paris-Dakar, entreprise où l'on retrouve pêle-mêle nostalgiques de l'Afrika Korps, émules de Lawrence d'Arabie, jeunes cadres post-modernes et battants en mal d'émotions fortes, et beaufs de Cabu plus vrais que nature, mais pas tellement de conducteurs de métro ou de fils de mineurs silicosés. Il n'y a pas à donner dans la nuance avec ces tueurs du désert, responsables, en quelques années, de la mort d'une dizaine d'enfants fauchés par des bolides fous : s'il faut associer une image à l'impérialisme, celle-là convient parfaitement. Et idéologiquement, les valeurs qu'exalte le rallye sont celles du fascisme : il faut laisser au Paris-Dakar le mérite de la cohérence.

On ne peut en dire autant du foot, qui se débat douloureusement dans ses contradictions : magouilles et corruption, mais aussi liant social et plaisirs de gosses. Magouilles et pouvoir pour commencer, loi du silence et intolérance : nous ne sommes pas mieux lotis que les Français, quoi que puisse donner à penser l'absence de polémique que nous connaissons. Une histoire belge en deux épisodes, que nous raconte son principal protagoniste, Marco Lamensch, en fait foi. Premier épisode : 1978, ce dernier réalise pour *A suivre*, le magazine d'information de la RTBF, une séquence intitulée «Les chevaliers des temps modernes», qui dénonce les pratiques douteuses qui ont cours dans le monde du foot professionnel - possession des joueurs par les clubs au-delà de l'expiration de leur contrat, rôle inavoué de managers officiellement inconnus, toute-puissance de l'Union belge, et trucage de rencontres décisives. Réaction indignée de l'Union belge par l'intermédiaire de journalistes à sa solde - il est amusant de relire parallèlement, nous vous les proposons à la relecture, la critique TV de Thirifays, dans *Le Soir*, élogieuse, et l'article de Jacques Lecoq, dans *La Dernière Heure*, furieux. Six ans plus tard, après l'affaire de corruption du Standard, rediffusion de l'émission, présentée comme prémonitoire, dans *Au nom de la loi*, les plus virulents des protestataires de 1978 étant alors traduits en justice. La morale est sauvée... et le parfum de scandale répandu par les révélations de 1978 est aujourd'hui évané.

A preuve l'article de Michel Lecomte, qui partage avec Jean-François Bastin le souvenir ému du foot de son enfance, et qui nous reparle d'un des thèmes abordés quinze ans plus tôt par Marco Lamensch, celui des transferts et du carcan que les clubs faisaient peser sur eux. C'est un *scoop* que nous livre Michel Lecomte, en nous expliquant comment le premier jugement prononcé au fond sur ces pratiques abusives (il faut lire les attendus du jugement, nettement plus sévères que les termes de l'émission de 1978 !) contraint l'Union belge à changer son fusil d'épaule et à élaborer un nouveau règlement plus respectueux des Droits de l'Homme, règlement en voie d'adoption. Le progrès en matière de liberté individuelle est notable et bienvenu, mais comme souvent, il coïncide avec les intérêts des clubs les plus puissants, dans la mesure où c'est le plus souvent chez eux que les joueurs retenus contre leur gré souhaitent s'affilier - cela laisse comme une impression de déjà vu, la liberté du marché débouchant sur la victoire des plus riches.

Phénomène plus récent, le hooliganisme a explosé sur nos écrans de télévision lors du massacre du Heysel. Loin du traitement à l'emporte-pièce des responsables de l'Union belge (ils n'ont pas hésité à dire qu'il s'agit de bandits dont les méfaits, étrangers au football, appellent une réponse exclusivement répressive), Manuel Comeron essaie de comprendre le phénomène en évoquant les liens spécifiques que la classe ouvrière anglaise entretient avec le foot, son sport, sa chose, liens que la médiatisation du sport dissout inéluctablement, créant par là-même de violentes tensions; au-delà de l'analyse, il nous présente l'ambitieux et courageux projet d'encadrement et de travail dans ce milieu auquel il participe activement, le Fan Coaching du Standard de Liège. A méditer...

Nos deux derniers témoignages prennent le foot par le bas. S'ils ont des éléments communs - enracinement de l'équipe dans les milieux issus de l'immigration - ils sont de tonalité très différente, désenchantée pour Sergio Sarnelli, enthousiaste pour Moustafa Ouezekhti, président du Football-Club Atlas. Mais il nous a paru important de faire aussi entendre cette subjectivité-là...

Hors thème, Hugues Le Paige nous a fait l'amitié d'une présentation en avant-première de son émission «La petite Russie», diffusée par la RTBF le 29 avril. Elle parle du village toscan de Mercatale et de l'histoire du PCI, lue par une poignée de militants, plus ou moins malheureux de la transformation de leur parti en PDS... Au-delà de son thème, qui nous chatouille là où ça nous démange, l'émission

a ceci d'insolite qu'elle présente des documents rassemblés sur une durée de dix ans - ce qui en fait une émission absolument hors norme. Jacques Moins a, comme notre comité de rédaction, regardé cette émission avec l'intérêt que l'on devine, et nous fait partager ses impressions, celles d'un fin connaisseur d'une réalité italienne qui bouge et que l'on ne peut pas seulement saisir sur le mode de la nostalgie.

Pierre Gillis

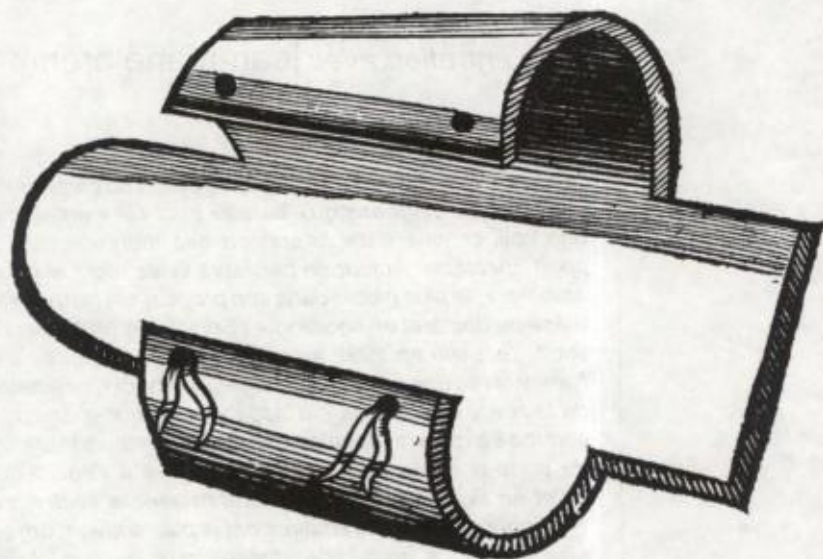
le sport, révélateur du lien social

*un entretien avec jean-marie brohm**

Jean-Marie Brohm est un personnage hors du commun : voilà plus de vingt ans qu'il bataille pour faire entendre une voix critique dans le concert des thuriféraires du sport-spectacle. Auteur de plusieurs livres, dont le plus ambitieux, le plus global dans son propos, est issu de sa thèse de doctorat en sociologie (Sociologie politique du sport, republié en 1992 aux Presses Universitaires de Nancy, avec une préface de Roger Bambuck), directeur de la revue *Quel corps ?* d'inspiration freudo-marxiste, comme il aime à le rappeler, revue qui a conquis le statut de porte-drapeau des courants critiques à l'égard du sport en France, Jean-Marie Brohm sent le soufre, et c'est pourquoi ses adversaires ont le plus souvent organisé le silence autour des thèses qu'il avance. A la longue, cette tactique s'est avérée peu payante, et il n'est sans doute pas inutile de rappeler le bruit que firent les campagnes politiques qu'il a animées (contre le Mondial en Argentine, contre les JO de Moscou), campagnes scandées par quelques livraisons explosives de *Quel corps ?* : «La guerre olympique» (n°25, juin 1984), «La barbarie olympique» (n°36, septembre 1988), «Paris-Dakar : massacre sponsorisé» (n°37, janvier 1989), «Football Connection» (n°40, juillet 1990). Mais qu'on ne s'y trompe pas : bien au-delà du scandale, c'est la

* Jean-Marie Brohm est Professeur de sociologie à l'Université de Montpellier III.

CHAPITRE XII:
Les moyens d'accommoder
des mains, bras et jambes artificielles, au lieu
de ceux qui auront esté coupés



cohérence de la démarche de Jean-Marie Brohm qui fait son importance. Il était donc juste de lui faire une place de choix dans ce numéro des Cahiers Marxistes. Nous l'avons rencontré, en nous efforçant de mettre en évidence au cours de l'entretien les éléments de l'analyse de Brohm qui situent le sport comme une production sociale d'aujourd'hui, et pas comme un à-côté de nos sociétés.

Mais ce n'est pas tout : Jean-Marie Brohm nous a autorisés à publier en bonnes feuilles l'introduction de son nouveau livre Les meutes sportives : critique de la domination, actuellement sous presse chez L'Harmattan, Paris - publication prévue pour mai 1993. Ce texte suit son interview. Nos remerciements les plus vifs pour cette faveur !

Le sport suscite beaucoup d'écrits, mais très peu d'analyses qui le traitent dans son ensemble, comme un fait social global et majeur. Vous le faites, et c'est la raison d'être de cet entretien. Une approche en termes de loisirs ou de jeux, en ce sens, aurait quelque chose de dérisoire. On pourrait partir de là : quelle différence faites-vous entre le sport et n'importe quel exercice physique ?

Jean-Marie Brohm — Mon point de départ est une observation de Marcel Mauss, l'anthropologue français, qui a écrit dans les années 30 un article intitulé «Les techniques du corps» dans lequel il montrait que les sociétés socialisaient les techniques du corps, comme la marche, le sommeil, la natation; les différents usages du corps sont socialement différenciés. Le sport est en effet un usage codifié, social, du corps. Une première conséquence de cette remarque est qu'il faut distinguer le sport comme institution sociale de l'usage privatif que l'on peut faire de son corps. Courir parce qu'on est pressé, courir dans une forêt, courir dans un club d'athlétisme, ou courir en compétition dans un stade, ce n'est pas la même chose. Confondre le tout sous une seule étiquette, c'est un tour de passe-passe qui n'est pas machiavélique, mais qui relève de l'allant de soi idéologique, c'est un présupposé inconscient qui permet d'amalgamer toute forme d'exercice physique avec le sport-institution réglé par la société, avec ses clubs, ses fédérations, ses compétitions, ses matches, ses calendriers, ses enjeux financiers, c'est-à-dire

avec ce qui constitue un appareil. Il existe une distinction symbolique essentielle entre le simple fait de courir ou de faire du vélo d'une part, et la compétition ou l'entraînement en vue de la compétition de l'autre.

Cette distinction est marquée pour vous par la prise de mesures, rendue possible par les progrès techniques et qui a abouti à l'invention de la notion de record, à laquelle vous attribuez une grande importance...

J-M B. — Le record est l'institution symbolique qui permet d'établir un classement des performances. De ce point de vue, le sport est une anthropométrie : on classe les individus selon leurs performances mesurées, par rapport à un référentiel abstrait. On se bat contre un chiffre. Cela permet d'ordonner une vision ensembliste de la société, où chacun se déplace le long d'une échelle : on passe du 150^e rang au 18^e. On peut facilement mesurer les dix meilleures performances de l'année, ou les dix meilleures performances de tous les temps. C'est précisément cette anthropométrie, cette vision classificatoire qui me semble faire problème, politiquement : le sport est un ordre social, et rigoureux de surcroît. A travers le côté patelin du sport - on classe, on mesure - on voit se reproduire un ordre social beaucoup plus inquiétant, celui de la hiérarchie des classes, des rangs et des statuts inégalitaires.

Historiquement, cette construction sociale apparaît clairement par le biais du développement et de la purification de disciplines sportives, qui se constituent elles-mêmes dans ce processus.

J-M B. — Elles naissent, elles se développent, elles disparaissent au gré des processus d'institutionnalisation. Ces processus sont datés : ils débutent vers 1750 en Angleterre, avant d'être exportés, avec le développement du capitalisme puis de l'impérialisme, sur toute la planète. Cette chronologie montre bien que le sport n'est pas une institution en général, mais bien une institution capitaliste. Quelles que soient les formes politiques dominantes, les matrices des rapports sociaux sont identiques : des porteurs abstraits de performances s'affrontent sur un marché de la performance. Cette matrice permet de comprendre comment apparaissent et disparaissent des pratiques sportives : en fonction des besoins du marché. Et plus précisément, selon les demandes des organisateurs du marché sportif, du spectacle sportif, de la compé-

tion. Le sport est une entreprise capitaliste d'un genre nouveau; on y achète un capital humain, on le vend et gère selon le principe du mercenariat, et on le traite comme du bétail salarié. Et les patrons de cette nouvelle entreprise appartiennent à la pire espèce d'entre eux, les mafieux. Tapie en est un bel exemple.

Vous élargissez l'analogie avec le fonctionnement du capitalisme, en expliquant que la coexistence entre le sport de pointe, d'élite, et le sport de masse, coexistence qui est parfois présentée comme contradictoire, se fait sous l'hégémonie du sport d'élite, exactement comme dans l'histoire de nos formations économiques et sociales, la coexistence de différents modes de production (capitaliste et pré-capitalistes) se fait sous la domination du capitalisme le plus performant, c'est-à-dire le plus concentré.

J-M B. — Effectivement. Ce que vous relevez est typique de mon analyse du mode de production sportif - j'applique au sport le type d'analyse que Marx a développé pour toute la société. C'est le sport d'élite, le sport de pointe qui donne le ton à toutes les pratiques de masse. C'est un fait empirique qui peut se vérifier pour toutes les disciplines sportives, à toutes les époques et à tous les étages de la compétition. Mais il faut bien comprendre que reconnaître la réalité de la domination du sport de pointe n'équivaut pas à nier l'existence de toute autre forme de pratique, semi-compétitive, ou celle du sport pour tous. Cependant la spectacularisation marchande des pratiques sportives est telle que tout le monde sait comment Becker joue au tennis, comment Maradona joue au football, et comment Michael Jordan joue au basket. Après Barcelone et l'exhibition du «*Dream Team*», le mimétisme a poussé tout le monde à faire du basket comme eux, et tout le monde s'est pris pour un jongleur de luxe. On met ainsi le doigt sur une grande alliance d'intérêts, de type monopoliste, entre l'appareil audio-visuel, le système bancaire qui intervient par l'intermédiaire des sponsors, et des semi-mafias de type institutionnel. Les banques, l'appareil sportif et la télé forment aujourd'hui un combinat qui domine à la fois le spectacle et la pratique, en arrangeant les compétitions et les règlements de manière à promouvoir les pratiques sportives dans le vent, celles qui sont porteuses de publicité. Et les autres, obsolètes à l'aune de ces critères, sont condamnées, comme l'aviron, l'escrime, voire l'athlétisme qui est menacé. Il y a une stratégie derrière ces choix, de même que derrière le choix des villes olympiques : l'attribution des Jeux à une ville est un acte stratégique du CIO, décidé en accord avec les sponsors multinationaux.

C'est ainsi que les Jeux du Centenaire seront les jeux Coca-Cola...

J-M B. — C'est évidemment la plus belle des démonstrations. Les grandes chaînes américaines de télé, *ABC*, *CBS*, etc., les *networks*, qui sont les vaches à lait du mouvement sportif international, plus quelques entreprises très fermées du club olympique, prennent toutes les décisions importantes : programme des jeux, localisation, de concert avec des alliés locaux, et avec un appareil d'Etat qui, bon gré mal gré, se fait le complice de l'opération. On l'a vu en France avec les Jeux olympiques d'Albertville : Barnier, Killy et quelques autres, porteurs d'intérêts privés, ont obtenu, au nom de l'idéal olympique, le soutien de l'Etat français. Mais les habitants du cru sont à présent endettés à raison de dix mille francs (français) par habitant, comme l'a montré l'enquête publiée par *Le Monde* à ce sujet. Les municipalités devront payer. Les slogans fonctionnent : on privatise les bénéfices, on socialise les pertes.

La démonstration est en effet limpide. Mais vous allez au-delà de la simple dénonciation de faits scandaleux, en mettant en évidence la logique d'ensemble de ce processus social. Je trouve très féconde, dans cette perspective, votre caractérisation du sport comme Appareil Idéologique d'Etat. Mais cela m'amène à poser deux questions : alors qu'Althusser ou Poulantzas, dans des textes qui ont aujourd'hui une quinzaine d'années, attribuaient à l'Ecole le rôle de principal AIE, vous n'hésitez pas, si je vous ai bien lu, à attribuer ce rôle à l'appareil sportif.

J-M B. — Politiquement, j'étais à l'époque très opposé à Althusser, à son côté doctoral, scolastique - genre Saint Thomas d'Aquin laïque - et j'ai participé à la rédaction du livre intitulé *Contre Althusser*, édité chez 10/18 en 1974. Mais mes amis trotskystes n'ont jamais beaucoup apprécié le fait que j'ai toujours trouvé féconde la notion d'Appareil Idéologique d'Etat : je défends, maintenant encore, sa pertinence sociologique. Il fallait aborder les problèmes de l'idéologie, ce que rend possible le concept d'Appareil Idéologique d'Etat, qui s'inscrit dans la lignée des travaux de Gramsci.

Il y a, dans ce contexte, place pour un débat quant à savoir si c'est bien l'Ecole qui est l'instance fondamentale de reproduction des rapports sociaux. L'Ecole joue, c'est évident, un rôle très important dans la socialisation de la force de travail, mais elle ne concerne qu'une fraction de la population.

Mais tout le monde passe quand même par l'Ecole !

J-M B. — Mais tout le monde regarde le sport à la télé, et bien au-delà de l'âge scolaire. Le passage au second plan de l'Ecole comme instance fondamentale de reproduction est le résultat d'une donnée nouvelle, à savoir la domination massive de l'appareil audiovisuel. Je ne dis pas que le contenu des émissions de télévision passe directement dans la tête des gens, ce serait trop simple, mais l'espace social est saturé par le sport via la télé : il y a du sport partout. Cette représentation d'un univers mythique vient s'étayer sur une structure caractérielle de masse et des pulsions refoulées - c'est à Freud et à Reich que je me réfère ici. La jonction entre une vision mythique, féérique du monde - il y a les bons et les méchants - et de redoutables pulsions, liées aux problèmes d'identité, de supériorité en matière sexuelle, d'agressivité, à des pulsions mortifères, cette jonction est socialement plus puissante que l'Ecole. Parallèlement à la sportivisation des pratiques corporelles, à la sportivisation de la télé (la plupart des spots publicitaires s'appuient sur le sport), on constate une concentration des masses urbaines et une inscription dans l'espace de l'appareil sportif par le biais de ce que j'appelle la stadification de l'espace urbain : on construit des stades et des équipements sportifs partout.

J'ai le sentiment de m'attaquer à un monstre : l'impact idéologique de l'appareil sportif est tel qu'un commentateur sportif comme Thierry Roland (TF1), dont les propos sont souvent à la limite du racisme, n'est pratiquement pas contesté, à cause du caractère universel de l'ancrage pulsionnel qui fonde l'emprise du sport-spectacle. Et cela marche au consensus : de la gauche à la droite, de l'immigré au PDG, tout le monde est pour le sport ! Critiquer le sport, c'est passer pour un fou intégral. J'ai d'ailleurs vécu personnellement cette impossibilité d'une sociologie indigène, comme dit Bourdieu, c'est-à-dire d'une critique sociale de l'intérieur, lorsque j'étais enseignant d'éducation physique : mon discours m'a longtemps valu l'ostracisme institutionnel et l'interdiction professionnelle d'accès à l'université. Et les marxistes labelisés, à l'exception de Poulantzas, renchérisaient sur les prétendus bienfaits sociaux du sport, au nom du caractère populaire du sport qu'il ne fallait pas laisser à la bourgeoisie, au nom du nécessaire développement du sport ouvrier, etc. Bref, au nom du populisme le plus plat.

Il faut quand même reconnaître à cette argumentation un certain fondement historique. En Belgique en particulier, à la fin du XIX^e

siècle, les associations sportives ouvrières étaient une des formes importantes de l'auto-organisation de la classe ouvrière.

J-M B. — Mais la rupture est évidente entre ces associations et le sport corporatif actuel, le sport d'entreprise, qui singe le sport professionnel. A l'époque, il s'agissait de cercles de loisir et d'entraide, et plus tard, dans la tradition de l'Internationale communiste, de cercles d'auto-défense. Ces vieilles associations étaient autant de points d'appui contre l'aliénation de la classe ouvrière, au contraire du sport d'entreprise actuel. Ce concept marxiste d'aliénation est au centre de ma démarche, comme il l'était pour Lukács et Korsch : le consentement des dominés est crucial pour le maintien de leur position subalterne - rien qu'avec les baïonnettes, ça ne marcherait pas - et le sport est un puissant vecteur de pénétration de l'idéologie dominante parmi les dominés.

Ceci me ramène à la deuxième question que suscite chez moi votre usage du concept d'Appareil Idéologique d'Etat. Contrairement à l'appareil répressif, les AIE sont à la fois des lieux et des enjeux de la lutte des classes - je cite Althusser. Il me semble que la vision que vous présentez est beaucoup plus totalisante, et qu'elle ne laisse que fort peu de place aux contradictions dont ces AIE sont le siège. Le système que vous décrivez donne l'impression de tourner parfaitement rond.

J-M B. — C'est en effet un reproche qu'on m'a adressé et que je considère comme légitime. Mais quand on lit *Le Capital* de Marx, on peut avoir la même impression, parce qu'il analyse un système, un ensemble de rapports de production constitué de rouages et de structures, et les classes n'y apparaissent pas. J'ai décrit des appareils, des institutions, à partir d'une situation d'extériorité relative, et j'ai d'abord voulu montrer la cohérence de ce micro/macrocosme, que Marcel Mauss appelle un fait social total, et Marx une totalité concrète. D'autre part, politiquement, je voulais mettre en garde contre les illusions : les pratiques sportives étant calquées sur les modèles dominants, je ne crois pas à la possibilité de développer un « bon » sport, un sport éducatif, un sport ouvrier, ... Mais cette conviction ne m'a jamais empêché, bien au contraire, de me comporter en ferment de contradiction, de plaider pour une autre politique, pour un autre type de sport, notamment avec Roger Bambuck, qui avait en charge la politique sportive dans le gouvernement Rocard, et avec qui j'ai organisé un colloque. Je suis donc conscient de l'existence de contradictions, mais c'est vrai qu'aujourd'hui je ne

sais pas qui les porte. Théoriquement, je me suis efforcé de conjuguer une approche fonctionnelle, structuraliste, qui insiste sur l'homologie entre le club et l'entreprise capitaliste, avec une approche dialectique, qui met en avant les contradictions, par exemple entre le sport de pointe et le sport de masse, entre les pratiquants et les dirigeants, entre les pratiquants eux-mêmes. Je n'aurais jamais animé les campagnes de boycott (à propos du *Mundial* en Argentine en 1978, ou des Jeux de Moscou en 1980) si je n'avais pas été convaincu qu'elles pouvaient rebondir sur ces contradictions ! En Argentine, quand nous disions «Pas de football entre les camps de concentration», ce n'était pas une figure de style : on découpait les militants révolutionnaires et les démocrates à la scie, réellement, pas métaphoriquement, à l'Ecole Mécanique de Marine, à 300 mètres du stade où s'est jouée la finale. Et tout le monde nous disait, PCF et PS y compris, «les dés sont jetés, il faut y aller». Mais certains sportifs, influencés par les débats auxquels nous avons participé, ont hésité à y aller, comme Dominique Rocheteau, et d'autres ont promis de poser des questions sur le sort des militants, de faire pression. A Moscou, nous demandions aux sportifs de prendre leurs responsabilités, en disant «Pas de Jeux olympiques dans le Goulag». Ils ont quand même été faire leurs emplettes à Moscou, avec une évidente mauvaise conscience. Avec ces campagnes, nous poussions les protagonistes du sport à se comporter conformément à l'image qu'ils veulent donner du sport - défenseur des Droits de l'Homme, promoteur de la fraternité universelle : d'accord, prouvez-le nous, ne pactisez pas avec des tortionnaires !

Vous relevez aussi certaines contradictions du développement du système sportif mondial, notamment à propos du racisme : on peut noter à la fois un refus du racisme institutionnel, quant à l'Afrique du Sud par exemple, et des tendances au racisme ordinaire dans la pratique quotidienne.

J-M B. — C'est indéniable, mais c'est le propre de tout discours idéologique d'être traversé de contradictions. Formellement, le discours sportif est égalitaire, dans la mesure où tous doivent être placés dans les mêmes conditions pour qu'on puisse extraire le meilleur. Sous cet angle, le discours sportif est progressiste : pas de discrimination raciale, pas de discrimination religieuse, etc. Dans le cadre sportif tout au moins, parce que le contexte extra-sportif est censé ne plus concerner le sport. Le plus bel exemple de cette dichotomie, c'est aux nazis qu'on le doit. Aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936, ils s'étaient engagés à respecter strictement l'éga-

lité des concurrents - sauf que les Juifs n'étaient pas suffisamment «bons» pour être sélectionnés et que les persécutions antisémites ordinaires étaient érigées en système d'Etat. Mais il est juste de s'appuyer sur ce discours égalitaire pour combattre les tendances racistes qui envahissent le football, à la traîne de groupes néonazis, en France, en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas...

Les joueurs allemands ont eux-mêmes organisé une protestation contre la présence et les méfaits des extrémistes de droite qu'ils refusent comme supporters.

J-M B. — Il est clair que les sponsors n'apprécient pas vraiment de voir troublé l'ordre public. Le contrôle de ces groupes provocateurs, violents, d'inspiration nazie, est un problème réel, que les organisateurs de spectacles sportifs tentent d'esquiver en se déclarant étrangers à la question. Mais par ailleurs, pour des raisons publicitaires, ils tiennent aux montées de température, aux accès de fièvre provoqués par les flambées de violence : ils les encouragent donc aussi, dans un jeu d'alliances complexes.

Pratiquement, avez-vous observé un écho à votre discours critique lors du colloque de Paris sur l'anthropologie du sport que vous avez organisé avec Roger Bambuck ?

J-M B. — Un certain écho, mais cela se passait à la fin du «parcours» de Bambuck, les médias l'ont passé sous silence, et l'appareil socialiste l'a mis sous l'étouffoir. Les responsables socialistes espèrent en effet faire du sport un moyen d'intégration sociale, ce qui me semble un leurre : le sport renforce les ghettos, accentue les comportements identitaires, nationaux, ethniques, raciaux - les blacks contre les beurs, les beurs contre les jaunes, etc.

C'est sans doute vrai, mais ne négligez-vous pas la composante, réelle à mon avis, de mélange social et de métissage qui est aussi propre à la pratique sportive ?

J-M B. — Cette composante est effectivement présente, on retrouve ainsi les contradictions dont nous parlions à l'instant. C'est vrai qu'une socialité non raciste peut émerger dans une équipe de foot. Mais elle est aussitôt contredite par les spectateurs, par les dirigeants, et parfois par les pratiquants eux-mêmes, dès qu'ils

sortent du cadre où cette socialité est née. Par nature, le sport génère un lien social bâti sur l'affrontement : qui est le meilleur ? Qui est le plus fort ? Est-ce que je vais lui foutre la pâtée ? Et la question raciale, et ensuite raciste, de la supériorité naturelle, biologique, vient immédiatement se greffer sur l'affirmation idéologique du meilleur. Sans parler de la présence sans cesse accrue de la violence : dans la raquette au basket, dans les duels attaquant-défenseur au foot, etc. Non, il faut imaginer un autre type de socialité si l'on veut vaincre les réflexes identitaires.

Revenons à votre analogie entre développement du système sportif et développement du capitalisme. Vous attribuez au club sportif la fonction de cellule de base de la démocratie bourgeoise. Mais le carcan que les clubs imposent sur les transferts, notamment en foot et en basket, me semble assez éloigné d'une des conditions de fonctionnement du marché capitaliste, à savoir l'existence de travailleurs libres et disponibles. En ce sens, ne serait-il pas plus juste de voir dans les clubs des structures qui ont quelque chose à voir avec les corporations d'ancien régime, qui réglementaient le travail de manière rigide, et d'apprécier les réglementations européennes en la matière comme une mise à mal, par les forces capitalistes modernes, de règles qui ont fait leur temps ?

J-M B. — Corporation, non. A l'origine du sport, on trouve la libre association de jeunes aristocrates, de jeunes bourgeois, à la manière du Rotary Club, et qui trouvent des prosélytes. L'adhésion est libre : celui qui veut adhérer peut adhérer.

Ouvert au recrutement, soit, mais on n'en sort pas facilement !

J-M B. — D'accord. Mais je pense que le critère d'accès est principal - en ce qu'il différencie un club d'un clan. Ceci dit, je vous concède que cette partie est la plus faible de mon livre - elle est datée. Dans les années 70, les Etats-nations étaient plus structurés qu'au-jour d'hui, les pays de l'Est proposaient un modèle pyramidal, étatique, exemplaire, et la France s'inscrivait dans cette orientation. A l'heure actuelle, avec l'accroissement du rôle direct du marché et l'affaiblissement des structures d'Etat, la forme club est menacée. Les pratiques sportives sont dominées par des bandes affinitaires, privées - gymnase club ou basket street. Il s'agit d'autres formes d'institutionnalisation : les jeunes des banlieues défavorisées ne

vont plus dans les clubs, dont le volet associatif est devenu secondaire. Je parlerais plutôt de meutes, de clans, de bandes.

C'est l'organisation à la base que vous décrivez ici, mais le sport professionnel reste quand même organisé sur la base des clubs.

J-M B. — Formellement, oui, si l'on veut. Mais le fonctionnement des clubs actuels emprunte davantage aux traditions mafieuses qu'à celles des clubs du XIX^e siècle - on voit se constituer des réseaux de fric, d'influences et d'allégeances. Dans le circuit de la Formule 1, le circuit du tennis, le circuit du golf, les clubs sont totalement étrangers; je parlerais plutôt de syndicat, au sens américain, corporatiste, du terme. Même chose pour le basket : le fonctionnement de la *NBA* (fédération du basket professionnel aux USA) est assez proche du circuit tennistique. Le développement du capitalisme en cette fin du XX^e siècle induit de nouvelles formes d'associationnisme, dont le modèle le plus achevé est la mafia.

Il vous est souvent arrivé de polémiquer, et notamment avec le PCF, à qui vous reprochez sa vision idyllique, acritique, de l'olympisme.

J-M B. — Le PCF a souvent souligné, en s'en félicitant, certains changements dans l'organisation du sport olympique, comme l'émergence de nouveaux Etats issus des mouvements de libération nationale et leur participation aux Jeux, l'admission de la Chine, le maintien du boycott de l'Afrique du Sud. Personne ne conteste que le CIO traduit dans sa politique l'évolution des rapports de force à l'échelle internationale. L'olympisme représente un enjeu diplomatique, et cet enjeu est donc évolutif. Mais la question n'est pas là; la question que nous posons, c'est celle du contrôle du mouvement olympique. Qui le contrôle ? Les peuples ou un appareil transétatique, à l'image des firmes multinationales ?

Le CIO est un Vatican laïque. On n'y connaît aucune démocratie; Coubertin parlait lui-même de *self perpetuating oligarchy*. Castro a fait à ce sujet une de ses rares interventions intelligentes de ces dernières années, en parlant d'une mafia de comtes, de barons, de princes. Il a raison. Cette mafia noue des liens avec d'autres mafias, des multinationales, des banquiers véreux, et je me pose des questions quant à l'éventualité de sa participation au blanchissement de l'argent de la drogue. Cela me paraît clair au moins dans le monde

du foot, et pas seulement en Amérique latine ou en Italie - je soupçonne des problèmes de cet ordre à Marseille. Qu'y a-t-il à démocratiser dans un contexte comme celui-là ? Autre chose est, par exemple, de lutter pour l'admission des Palestiniens, mais cela ne doit entraîner aucune illusion sur la nature de l'olympisme. Il ne s'agit pas d'un mouvement apolitique et généreux, qui aurait été dévoyé, et soumis à l'influence néfaste de quelques aristocrates qu'il suffirait de renvoyer dans leur baronnie pour que tout s'arrange. Non, il n'y a aucune structure démocratique derrière le mouvement olympique : les peuples n'ont rien à dire sur les décisions qui s'y prennent, et si les Chinois obtiennent, comme le demande leur gouvernement, l'organisation des Jeux de l'an 2000, ce ne sera pas parce que les peuples du monde l'auront décidé. Toutes les décisions sont prises par un cercle extrêmement restreint. Le Président Samaranch est un ancien franquiste. Brundage était notoirement antisémite, et grand admirateur de Mussolini. Et Coubertin lui-même a prononcé de fortes paroles, très positives, sur Hitler et son régime. J'ai retrouvé en fouillant les archives des textes dans lesquels Coubertin faisait l'apologie de l'Allemagne nouvelle, celle du Troisième Reich. J'ai publié ces documents. Et pourtant, avec les meilleures intentions du monde, des progressistes de bonne foi continuent à se référer «aux idéaux prônés par de Coubertin». Il y a des mythes qui ont la vie dure !

Nous venons de souligner la caractère international de l'organisation du sport. Théoriquement, n'y a-t-il pas un problème à invoquer les AIE là où, à proprement parler, il n'y a pas d'Etat ?

J-M B. — Il ne faut pas penser en termes d'Etat national. A l'époque de Maastricht, il n'est pas abusif de parler d'appareil d'Etat transnational. La même difficulté existe quand on analyse les multinationales et leur fonctionnement face aux Etats-nations qui n'ont pas disparu. Les blocs hégémoniques nouent entre eux des alliances internationales, mais les anciens équilibres de ce type sont bouleversés par la généralisation du marché - et aussi par l'universalisation du sport. La contradiction est réelle entre l'organisation planétaire du sport et l'idéologie nationaliste, chauvine, qui constitue par exemple le soubassement du succès des équipes de Marseille, de Monaco, d'Anderlecht ou de Bruges. Et le recrutement cosmopolite de ces équipes - après la filière africaine et sud-américaine, après la filière yougoslave, voici sans doute venir la filière russe - n'y change rien : en cas de victoire, on crie «On a gagné !»

Je voudrais terminer en reprenant à mon compte la question que vous posiez vous-même un peu plus tôt au cours de notre entretien, et qui laisse un léger arrière-goût de désespoir : qui peut porter un discours critique comme le vôtre, et comment lui conférer une efficacité pratique ?

J-M B. — Marcuse disait que l'espoir est à ceux qui sont sans espoir - vieille manière juive allemande de se fixer une attitude, et qu'il convient de maintenir. Je dirige une revue, j'écris des livres, et il m'arrive même de répondre à des Belges qui souhaitent discuter avec moi...

Merci pour eux !

J-M B. — ... et d'évangéliser des étudiants tunisiens ou français - bref, je continue. Plus profondément, je pense que cette question recouvre un double problème. D'une part, la question de la critique sociale doit être totalement reformulée; d'autre part, la question du sport n'est pas une question sportive.

Un peu comme on dit que les questions de défense sont bien trop sérieuses pour être laissées aux militaires ?

J-M B. — En amont même de cette idée : toutes les grandes questions d'aujourd'hui, celle du rapport à la mort, du rapport au temps, du rapport au corps, toutes ces questions difficiles, et sur lesquelles la pensée sociale, la pensée critique a peu avancé, et même régressé, toutes ces questions sont soulevées par le sport. C'est une vision du monde qui est en jeu.

D'autre part, une perspective critique sur le sport suppose une perspective critique sur la société. Quand on constate que de toute part, à gauche, la perspective la plus révolutionnaire consiste à rejoindre Rocard... qui affirme clairement que nos choix doivent se faire en acceptant que les seuls changements possibles concernent, sur ses marges, le jeu du marché, ou encore qu'entre la barbarie capitaliste et la pénurie, il n'y a que le marché régulé, il y a de quoi être perplexe. En guise de critique, on en est réduit aux théories libérales américaines, mitonnées d'un peu de justice, d'un peu de théorie du droit - théories qui ont toutes en commun de considérer le marché comme une structure transcendante indépassable, pour paraphraser Sartre qui parlait du marxisme comme d'un horizon indépassable.

Je ne suis pas le seul sociologue à tenir un discours critique, ou semi-critique sur le sport. Bourdieu le fait aussi, mais il ne se pose pas le problème de la lutte politique. Alain Ehrenberg a écrit il y a deux ans un ouvrage intitulé *Le culte de la performance*; il montre très bien, à propos du sport, ce qu'indique son titre, et il ajoute que le sport est une passion de l'égalité. Il fait donc une analyse homothétique, en montrant que le sport offre une remarquable correspondance avec nos sociétés.

Mais vous dites aussi cela !

J-M B. — Oui, mais pas pour m'en accommoder. C'est vrai qu'il n'y a plus de force suffisamment critique pour vouloir changer la vie, pour oser élaborer un projet stratégique global, même et surtout s'il est utopique. Il faut réhabiliter l'utopie, au sens où l'entendaient des marxistes comme Marcuse et Ernst Bloch, l'utopie concrète, et s'élever au-dessus des boutiques politiciennes où il s'agit seulement de savoir qui va faire alliance avec qui. C'est à ce prix qu'on pourra refonder un projet stratégique appuyé sur la critique sociale. On n'y arrivera évidemment pas si l'on attribue au marché le statut d'une ontologie, à la manière dont l'espace parcouru par un objet en chute libre augmente comme gt^2 : le marché est alors conçu comme une loi physique, qu'il était fou et dangereux de vouloir transgresser - les faits l'ont prouvé, le marché, qui est la loi, la raison, la rationalité du monde, a repris ses droits, et le marxisme est KO debout. Mais si l'on pense que le marché, après tout, n'est pas autre chose qu'un ensemble de rapports sociaux et d'institutions, et si l'on en analyse la genèse, comme Ernest Mandel avait commencé à le faire, marché simple, marché capitaliste, marché post-capitaliste, et si l'on se remet à travailler sur l'explication de ce qui fait la force du marché et des rapports sociaux qu'il détermine, alors on ouvre la voie à une pensée critique dialectique, capable de se situer à l'échelle planétaire et d'intégrer de nouvelles problématiques - écologiques par exemple.

Je suis profondément convaincu que la question du sport occupera une position centrale dans cette refondation. Parce qu'elle concerne toutes les dimensions de la société, de l'économique au politique en passant par le symbolique. Parce qu'elle concerne, au bas mot, deux milliards d'êtres humains façonnés par le même enthousiasme, par la même passion : aucun phénomène social ne peut lui être comparé, aucun phénomène social n'a une telle envergure, ni une telle capacité d'homogénéisation. Le football est, pour l'essentiel,

pratiqué de la même manière au Nord et au Sud, à l'Est ou à l'Ouest, et cette homogénéisation se fait à travers la valeur d'échange - on touche là du doigt l'abstraction dont parlait Marx : les hommes sont réduits à n'être que des porteurs de ballon. C'est dire si je pense que le marxisme a de beaux jours devant lui ! D'autant plus que les principales analyses de Marx se sont avérées exactes : l'unification du marché, la concentration du capital, la tendance à la paupérisation à l'échelle planétaire, ...

Du point de vue de la sociologie, mon analyse du sport fonctionne comme un révélateur par rapport à mes collègues qui travaillent sur les pratiques symboliques, sur les institutions, et même sur le champ social en général. De ma part, il s'agit d'aller au plus près du réel - aujourd'hui, le social est en dernière instance du politique. C'est pourquoi j'ai intitulé mon livre *Sociologie politique du sport*, et pas sociologie tout court. A propos du sport - on n'en a pas parlé, mais c'est évident - les fonctions politiques ne peuvent être négligées : fonctions d'identité nationale, de compensation, de légitimation de l'ordre établi. Noter ces fonctions, ce n'est pas seulement prendre position politiquement, dans le sens où me pousseraient mes convictions, mais c'est constitutif de l'analyse, cela relève de la compréhension des phénomènes. On peut établir ici un parallèle avec la sociologie des pratiques religieuses; peut-on imaginer sérieusement cette sociologie sans souligner le rôle de l'Eglise, à la fois politique, idéologique et social, en Afrique noire ou en Amérique latine ? C'est un problème de sociologie impliquée, engagée qui est posé de la sorte, et c'est le problème de toutes les sciences sociales. Celles-ci ont cessé d'être critiques parce qu'elles ont perdu leur enracinement dans un projet de transformation sociale. Ma critique du sport, je la veux à la fois scientifique et engagée : vaste programme, que je ne désespère pas de mener à bien.

Propos recueillis par Pierre Gillis,
Paris, le 4 mars 1993

pour une théorie critique de l'institution sportive *

jean-marie brohm

*«Dans l'histoire comme dans la nature la pourriture est le laboratoire de la vie» (Karl Marx, *Le Capital*, Livre I).*

Il est question dans ce livre d'une nouvelle forme de religion : le sport-spectacle. Cet opium du peuple, qui mobilise des centaines de millions de supporters fanatisés, des foules énormes de partisans de l'inutile et du dérisoire, des hordes bruyantes de fidèles inconditionnels, lesquelles peuvent à l'occasion se transformer en meutes sanguinaires de vendetta et de lynch, comme l'ont montré notamment les événements dramatiques du Heysel en mai 1985 et de Sheffield en avril 1989, est l'objet d'un consensus sans faille. Pratiquants et spectateurs se ruent comme autant de masses orantes sur les lieux du culte, n'hésitant pas de temps en temps à pratiquer des cérémonies expiatoires ou sacrificielles à l'encontre des victimes émissaires. Idéologues et politiciens, véritables troubadours de la légende sportive, clament sur un mode rituellement répétitif et stéréotypé les articles de la foi ou du dogme de la «religion athlétique» (Coubertin). Intellectuels et universitaires enfin, dans leur immense majorité, succombent aux charmes du po-

* Extrait de *Les meutes sportives, critique de la domination*, à paraître chez l'Harmattan, Paris, mai 1993.

pulisme sportif ou aux sirènes câlines de la fausse conscience, voire de la bonne conscience candide. Dans tous les cas de figure, le phénomène sportif contemporain reste l'objet d'une vénération universelle, quasi mystique. L'adoration ou l'idolâtrie du sport est si poussée même qu'elle entraîne régulièrement l'irruption de symptômes délirants, le déchaînement d'actes pathologiques, le déclenchement de folies collectives.

Peu nombreux sont ceux ou celles qui tentent publiquement de soumettre la réalité sportive à la pensée critique, c'est-à-dire à la fois à l'investigation scientifique à des fins d'élucidation et à l'évaluation éthico-politique à des fins de protestation. Le sport demeure intouchable parce qu'impensé, impensable parce qu'intouché. Le sport est sacro-saint et comme tel soustrait à tout travail de réflexion critique ou de déconstruction analytique. Le sport est «l'horizon indépassable de notre temps» parce que les intellectuels critiques n'ont jamais daigné le prendre pour objet d'étude et cible de discussion. A ce titre au moins, l'ex-Ministre de la Jeunesse et des Sports, Pierre Mazeaud, a raison de souligner que «dans ce monde où tout est contesté, où les valeurs les plus fondamentales sont bafouées, il est un sujet qui ne soulève pas de réprobation : le sport précisément. C'est la seule valeur universelle toujours reconnue et incontestée»¹. Le consensus universel porte évidemment sur le rôle conservateur, stabilisateur, intégrateur, voire réactionnaire du sport de compétition. De toutes parts fleurissent les discours de sectateurs sportifs, mais personne ne songe sérieusement à les décoder ou même à les entendre comme des discours politiques... Dans l'immense corpus des opinions communes sur le sport, il n'y a qu'à puiser pour obtenir un tableau édifiant de l'idéologie sportive en tant qu'ensemble de propositions normatives, conformistes et mystificatrices².

1. Pierre MAZEAUD, *Le Monde*, 4 et 5 mars 1979.

2. Sur l'idéologie et les effets idéologiques - question centrale dans les sciences sociales - voir : (dans une perspective plutôt conservatrice) Jean BAECHLER, *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard, 1976; Raymond BOUDON, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986; (dans une perspective progressiste) : Georges LABICA, *Le paradigme du Grand-Hornu*, essai sur l'idéologie, Paris, La Brèche, 1987; Louis-Vincent THOMAS, «Les fonctions de l'idéologie», in *Approches* («Les mécanismes de l'idéologie»), 108 bis rue de Vaugirard, Paris, Cahier n°51, 3^e trimestre 1986; Maurice GODELIER, *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984; Pierre ANSART, *Les idéologies politiques*, Paris, P.U.F., 1974; (dans une perspective psychanalytique) : René KAES, *L'idéologie, études psychanalytiques*, Paris, Dunod, 1980.

- Pierre Mazeaud : «Le sport, une valeur au-dessus des querelles d'hommes (...). Le sport, élément essentiel de formation du caractère de l'individu, le sport facteur d'hygiène et de santé individuelle et collective, le sport facteur de rapprochement de milieux sociaux ou professionnels fort différents, le sport facteur de rapprochement des peuples, de tous les peuples»³.

- Pierre Mazeaud : «Sans le sport, sans le goût du risque, je dirai sans la compétition, la société est en crise. Avec le sentiment que le sport est un besoin, qu'il nous libère au lieu de nous aliéner, la société deviendra plus humaine»⁴.

- Haroun Tazieff : «Excès de télévision aidant, et excès de moto, de voiture, de vacances, de musique enregistrée et d'autres passe-temps passifs, le goût de l'effort disparaît en même temps que disparaît l'idée même d'une éthique. Et le goût de l'effort ne s'éveille plus guère que pour l'argent. Par contre, se dépenser entièrement pour tenter de remporter une victoire sportive ou pour se fatiguer chaque jour afin d'acquiescer ou de maintenir la «forme», par sa seule gratuité constitue un élément essentiel d'une régénération du sens des valeurs. Le sport aura donc permis, tout d'abord à des membres dynamiques des classes aisées de ne pas se ramollir, ensuite dès ses débuts également, à des déshérités d'échapper à la misère grâce à leur courage et à leurs dons physiques (...). Aujourd'hui enfin, outre le fait très positif de permettre à des millions de personnes de réagir efficacement contre la nocivité d'une civilisation de la facilité et du gaspillage délibéré, le sport offre l'une des très rares possibilités de réinsérer dans la société d'innombrables jeunes gens que le chômage, qui affecte le monde entier, désespère et conduit à la délinquance»⁵.

- Robert Bobin, Président de la Fédération française d'athlétisme : «Or, s'il y a des guerres sur la planète, le sport peut être un moyen de rapprocher les hommes, les faire réfléchir en tous cas. Se battre sur un stade, c'est au contraire se donner la preuve d'une grande estime réciproque. Le sport est une forme d'art, la musique ne sera jamais interrompue par les guerres. Le sport doit pouvoir passer à travers les turbulences»⁶.

3. Pierre MAZEAUD, *Le Matin de Paris*, 27 avril 1979.

4. Pierre MAZEAUD, *Le Monde*, 31 octobre 1973.

5. Haroun TAZIEFF, Préface, *Le sport à la une* (textes réunis par Nicole PRIOLLAUD), Paris, Liana Lévi éditions, collection «Les reporters de l'histoire», 1984, pp.10 et 11.

6. Robert BOBIN, *La Croix l'Événement*, 29 août 1987.

Le sport de compétition est donc paré de toutes les vertus possibles : facteur d'ordre et de discipline, moyen de prévention de la délinquance, instrument d'éducation du caractère et de la volonté, terrain de collaboration entre les classes et de fraternisation entre les peuples, facteur de moralisation publique et d'hygiène collective, etc., on n'en finirait pas de recenser les qualités positives du sport. Pourtant cette idéologie, pour compacte et gluante qu'elle soit, vole aujourd'hui en éclats sous les effets de la crise de l'institution sportive. L'écart entre la réalité et l'idéal proclamé est tel de nos jours que la légitimité même de la pratique sportive compétitive est remise en question, et sa finalité suspectée. Les effets pervers ou la contre-productivité paradoxale (Illich) du sport commencent à se manifester sous des formes ouvertement antagonistes.

Le capital financier impose sa dictature à toutes les structures, même les plus modestes, de l'institution sportive tandis que l'argent devient le mobile suprême de la course aux performances, en déchaînant au passage tous les symptômes classiques de la spéculation monétaire et du *business* capitaliste. Affairisme qui débouche sur des « affaires » peu reluisantes qui n'ont rien à envier aux affaires sordides du parlementarisme bourgeois, corruptions et concussion, fraudes, malversations, prévarications, faillites, scandales financiers, dessous de tables, matchs arrangés, combines, montages de résultats, etc., rien ne manque au tableau d'une activité lucrative qui tend à se rapprocher des honorables pratiques de la mafia : trafics d'influence, détournements de fonds publics, fraudes fiscales massives, ententes illicites, « blanchissage » de fonds douteux, escroqueries, confusions entre les gestions officielles et les gestions occultes, investissements clandestins, transferts illégaux de capitaux, organisation à grande échelle des trucages sur les jeux d'argent sportif (*Totocalcio* en Italie, etc.)⁷, toute la panoplie de la guerre monétaire est utilisée par l'univers sportif dans une impunité juridique presque totale. Le sport est non seulement un secteur d'accumulation fantastique du capital, mais encore et surtout un merveilleux paradis fiscal qui garantit des taux de profit et des marges bénéficiaires appréciables. En somme l'univers sportif réactualise aujourd'hui le célèbre « enrichissez-vous » des libéraux. Il n'est même pas exagéré de dire que l'universalisation de la pratique sportive, son succès croissant sont l'expression de l'accumulation de l'argent pour l'argent (Marx), de la chasse au fric qui caractérisent les sociétés libérales avancées. Le sport est à cet

7. Cf. Jean-Pierre CLERC, « Les ripoux du toto-calcio », *Le Monde*, 7 août 1986.

égard - avec l'internationalisation du capital, la domination universelle de l'abstraction monétaire et la généralisation des échanges marchands -, la forme la plus élaborée du cosmopolitisme capitaliste qui ne connaît d'autre loi que la valeur monétaire et la richesse pour la richesse. Le sport est, au même titre que l'argent, le signe de la mondialisation du capitalisme. Comme l'argent, il est l'idole, le fétiche, le veau d'or de la société bourgeoise. Ce que Marx avait noté il y a plus d'un siècle à propos du pouvoir de l'argent dans la société bourgeoise peut être lu à la lumière du double processus qui singularise l'institution sportive : l'introduction de l'argent dans la pratique sportive, la pénétration de la compétition sportive dans les activités monétaires, l'argent comme sport, le sport comme argent. L'argent, écrit Marx, «est la divinité visible, la transformation de toutes les qualités humaines et naturelles en leur contraire, la confusion et la perversion universelle des choses; il fait fraterniser les impossibilités. Il est la courtisane universelle, l'entremetteur universel des hommes et des peuples (...). Il est la puissance aliénée de l'humanité (...). Il est la perversion générale des individualités, qui les change en leur contraire et leur donne des qualités qui contredisent leurs qualités propres (...). Il transforme la fidélité en infidélité, l'amour en haine, la haine en amour, la vertu en vice, le vice en vertu, le valet en maître, le maître en valet, le crétinisme en intelligence, l'intelligence en crétinisme (...). Il est la confusion et la permutation universelles de toutes choses, donc le monde à l'envers, la confusion et la permutation de toutes qualités naturelles et humaines»⁸.

La deuxième contradiction majeure qui traverse les pratiques sportives est la violence, la fureur destructrice, la haine de l'adversaire. La violence sportive qui couve comme la braise sous les cendres dans toutes les disciplines, dans tous les pays, pour toutes les catégories de pratiquants et d'âges, n'est pas surajoutée à la compétition, exogène ou extrinsèque à sa constitution, comme tentent de le faire accroire les idéologues sportifs, mais consubstantielle à l'affrontement pour la victoire qui est la marque distinctive du sport. Avec l'exacerbation belliqueuse des enjeux économiques, diplomatiques, nationalistes, idéologiques et sportifs de la compétition, la violence est devenue la substance même de l'agonistique sportive. La violence sportive n'est pas un épiphénomène épisodique et parasitaire de la compétition, mais à la fois sa motivation, son but, son moyen et son enjeu. Cette violence est triple. Elle est d'abord

8. Karl MARX, *Manuscrits de 1844*, Paris, Editions Sociales, 1962, pp.121-123.

la cristallisation de la violence sociale par le spectacle sportif. Les rencontres sportives drainent, «épongent», canalisent en effet la violence diffuse du corps social en lui donnant un support institutionnel quasi légitime. On pourrait caractériser cet aspect de la violence comme violence transposée ou violence importée : c'est la violence multiforme de l'espace social qui trouve à s'investir dans des lieux codés (les espaces sportifs) et dans des temporalités délimitées (les manifestations sportives). C'est donc une violence conjoncturelle qui dépend du «climat social» d'ensemble, des moeurs du moment et de l'état des relations sociales (chômage, délinquance, hooliganisme, etc.). Le deuxième type de violence est la violence structurelle, la violence inhérente objectivement et subjectivement aux chocs sportifs et à la logique du classement hiérarchique : c'est la violence d'un système qui élimine les faibles, écrase les chétifs, exclut les vaincus (système des compétitions par «élimination»). C'est la violence des corps à corps, de la recherche de la suprématie à tout prix, des duels impitoyables, des défis au risque, des mises à mort symboliques. Le troisième type de violence est la violence contingente, c'est-à-dire la violence récurrente des incidents de parcours, des accidents du sport, des catastrophes collectives que les idéologues attribuent toujours à la «fatalité», aux «hasards malheureux» ou à la «mauvaise fortune». Les victimes tombent ainsi de manière métronomique à la loterie sportive sans que jamais ne soit posée la question de la logique meurtrière de cette machine à broyer les corps qu'est devenu le sport contemporain. De semaines en semaines la liste des blessés et des morts s'allonge dans l'indifférence quasi générale de la rubrique «faits divers» dont il serait facile de montrer qu'ils constituent la «sérialisation» d'une tendance structurelle, celle de la *guerre sportive*.

«Jeu à XIII : O'Connor toujours dans un état grave.

L'Anglais Dave O'Connor (trente-trois ans), pilier de l'équipe britannique amateur de jeu à XIII, blessé samedi dernier à Roanne, au cours d'une rencontre amicale contre l'équipe de France B, est toujours dans un état grave. O'Connor a percuté son vis-à-vis, Dominique Verdières, au cours d'une entrée en mêlée. Les médecins de l'hôpital neurologique de Lyon, ayant diagnostiqué une dislocation vertébrale, n'écartent pas l'hypothèse d'une paralysie totale.» *Libération*, 15 avril 1987.

«Vive inquiétude pour une skieuse canadienne.

L'état de santé de la Canadienne Liisa Savijarvi, qui a chuté mercredi matin à Vail (Colorado), au cours d'un entraînement en prévision des deux dernières descentes de la Coupe du monde fémi-

nine de ski alpin, suscite une vive inquiétude. Un examen médical a en effet révélé que la skieuse souffrirait d'une fracture de la colonne vertébrale au niveau du thorax et d'une fracture de la tête du tibia, en plus de l'arrachement des ligaments de son genou droit initialement diagnostiqué.» *Libération*, 13 mars 1987.

«Boxe : la mort à quinze ans.

Un jeune boxeur de quinze ans, Joseph Sticklan, est décédé mardi à l'hôpital de Manchester (Angleterre) après être tombé dans le coma, vendredi dernier, à la suite d'un combat amateur en trois rounds, qui l'opposait à un adversaire de quatorze ans. L'arbitre avait arrêté le combat au bout de 52 secondes après s'être aperçu que J.Sticklan commençait à perdre connaissance. Les parents du jeune homme, dans un communiqué, ont tenu à préciser : "Nous espérons que ce qui est arrivé à Joseph ne conduira pas d'autres adolescents à abandonner la boxe"»... *La Croix l'Événement*, 2 avril 1987.

«Ski : un sport dangereux.

Plus de 500 000 skieurs sont blessés tous les ans dans le monde, selon les statistiques révélées au cours du 7^e Symposium international de traumatologie et de sécurité à skis qui s'est achevé samedi dernier à Chamonix (Haute-Savoie). Pour la France (plus de cinq millions de skieurs chaque année), le nombre de blessés se situe entre 50 000 et 100 000 par an et celui des morts est de l'ordre de 200. Les chaussures actuelles, jugées trop rigides et trop hautes, sont unanimement mises en cause par les spécialistes de la traumatologie.» *La Croix l'Événement*, 20 mai 1987.

«Cyclisme; Fignon : "Le Tour devient trop fou".

Laurent Fignon : Avant on roulait doucement au début et ça arrivait au sprint. Maintenant ça roule vite d'entrée et ça se termine aussi au sprint. Les mentalités ont changé. Comme me disait Yates aujourd'hui en roulant : maintenant c'est tuer ou être tué. C'est un peu cela. Sans foi ni loi.» *Libération*, 15 juillet 1991.

«Boxing-business ou boxing-boucherie ?

Depuis quatre rounds, le «noble art» avait peu à peu basculé dans l'ignoble. Physiquement épuisé, psychologiquement démoralisé, le boxeur voulait abandonner. Mais obéissant comme un enfant fragilisé, il en était dissuadé par son entourage. Le principal perdant de la soirée, telle qu'elle fut transmise par TF1, a été la boxe elle-même, renvoyée à une image de barbarie. Plus que des poings de Baptist, Laurent Boudouani a été victime d'une logique du *boxing-business*, celle des «marchands de viande» professionnels et patentés. Si l'on se doutait que ce combat serait le plus dur de sa carrière, on ignorait qu'il allait tourner à la punition.» *Libération*, 8 juillet 1991.

«Football : dix morts après la finale de la Coupe sud-américaine de football.

Dix morts, cent cinquante blessés : c'est un lourd bilan pour un triomphe sportif. A peine l'arbitre eut-il sifflé la fin du match de finale de la Coupe sud-américaine de football - dite "Coupe Libertadores" - disputée mercredi soir 5 juin à Santiago-du-Chili, que des centaines de milliers de Chiliens, à pied ou en voiture, envahirent les rues; leur équipe, Colo Colo, en dominant les Paraguayens d'Olympia d'Asuncion par trois buts à zéro, remportait le trophée pour la première fois dans l'histoire. L'euphorie des supporters souvent pris de boisson, dégénéra en rixes, accidents d'automobile - qui causèrent la mort de sept personnes - bris de vitrines et mises à sac. La police dut intervenir pour rétablir l'ordre. Dans les quartiers misérables qui entourent la capitale, des groupes de jeunes ont élevé des barricades de fortune au moyen de pneus enflammés (...). Un simulacre d'explosion sociale, une manifestation d'exubérance pour épancher le trop plein de désespoir...» *Le Monde*, 8 juin 1991.

«Football : un jeune lycéen roué de coups.

Conséquence d'un match de première division régionale, Fabrice Brodin, vingt ans le 17 avril, fêtera peut-être son anniversaire au CHU de Caen. Depuis dimanche, le jeune lycéen est soigné pour de multiples fractures, au nez, à la mâchoire, à l'os temporal. Les médecins craignent en outre qu'il ne perde l'oeil droit. La victoire de Cormelles-le-Royal, près de Lisieux (Calvados), sur le terrain de Beuwillers (6-0), a déclenché une bagarre générale à la fin du match, provoquée par des joueurs locaux. Le président de Beuwillers, Jack Plessis, également maire de la commune, a pris une double sanction : six mois de suspension du terrain de sa commune, ainsi que de l'équipe première, en attendant les décisions de la Ligue.» *La Croix l'Événement*, 2 avril 1987.

«Rugby : mort d'un joueur.

Le drame s'est produit hier sur un terrain de rugby. Cela s'est passé à Marseille, au stade Leduc. L'Usberg et les Vauclusiens de Monteux, dans le cadre du championnat de Provence, division d'honneur, s'affrontent. Le match est viril et engagé. Les acteurs ne se font aucun cadeau. Il ne reste plus que deux minutes à jouer. Les Marseillais mènent par 12 à 4. Subitement une bagarre générale éclate sur la pelouse. Les joueurs, dans les deux camps, prennent part à la castagne. Les coups pleuvent. L'arbitre, tant bien que mal, parvient à faire cesser les hostilités. Le terrain est dégagé. Mais un joueur reste allongé. Il s'agit de Dominique Leydier, jeune agriculteur de vingt-cinq ans, fils de l'ex-président de Monteux. Manifestement, son état est grave. On fait appel aux secouristes. Il est

transporté à l'hôpital. Mais trop tard. Il est mort des suites d'un arrêt cardiaque.» *Le Sport*, 16 novembre 1987.

La dernière contradiction majeure de la compétition sportive est celle qui remplit depuis quelque temps la chronique des scandales et des révélations sensationnelles. Il s'agit de toutes les pratiques illicites de la «préparation biologique», du «suivi médical», de la «thérapie anti-fatigue» et autres «traitements vitaminiques», c'est-à-dire du dopage sous toutes ses formes, *hard* ou *soft*. En Australie, en Italie, en Angleterre, en France, en RFA, en URSS même, partout éclatent au grand jour des affaires peu reluisantes de dopage⁹ qui indiquent l'ampleur du mal et ses conséquences dramatiques. «Aujourd'hui le mal est devenu un cancer généralisé, écrit Pierre Salviac. Il affecte tous les sports dans le monde entier (...). L'usage de la drogue dans le sport est devenu tellement commun qu'on a francisé le terme : *doping* est devenu dopage. Et il n'est plus tabou. De plus en plus de champions reconnaissent s'être dopés un jour ou l'autre. Quelques confessions faites à la presse par «le club des chargeurs réunis» : le sprinter italien Pietro Mennea déclare avoir reçu des injections d'hormones; l'haltérophile français Marc Lopez s'accuse d'avoir pris sur ordonnance deux produits dopants, en toute connaissance de cause. Bentley, le champion américain du 200 m. nage libre, divulgue sa dépendance par rapport à la cocaïne. L'athlète italien Alberto Cova admet avoir subi des transfusions sanguines avant de grandes compétitions (...). Malgré les sanctions et la volonté de développer les contrôles surprises même pendant les entraînements, les responsables de la lutte antidopage reconnaissent qu'il est difficile de venir à bout du fléau (...). L'Américain Carl Lewis, quadruple médaillé d'or aux Jeux de Los Angeles (...) prétend que la plupart des athlètes ayant participé aux championnats du monde étaient dopés (...). Aujourd'hui la Grande Bretagne s'inquiète de l'ampleur du mal. Six athlètes sur dix sont shootés, prétend le champion olympique du décathlon, Daley Thompson (...). La demande de stéroïdes anabolisants est tellement importante qu'elle a provoqué la naissance d'un marché noir»¹⁰.

9. Cf. «Dopage : l'Italie dans la seringue», *Libération*, 19 et 20 décembre 1987; «Dopage : des responsables de l'athlétisme anglais accusés», *Libération*, 17 décembre 1987; «L'URSS dénonce son dopage», *L'Équipe*, 23 novembre 1987; «La poursuite infernale», *L'Équipe*, 24 novembre 1987.

10. Pierre SALVIAC, «L'arme fatale», *L'Express sport*, n°12, 30 octobre 1987, pp.17 et suiv.

Les contradictions du dopage sont au moins de trois ordres : entre les déclarations angéliques des responsables et entraîneurs qui minimisent, banalisent, euphémisent, dissimulent, mentent, couvrent hypocritement leurs «protégés», et la réalité généralisée du mal, ses conséquences meurtrières¹¹; entre les exigences de la compétition intensive qui impose la prise de «super-carburants» et de «reconstituants», surtout dans un contexte de concurrence généralisée avec les pays passés maîtres dans l'art de la toxicomanie sportive, et les impératifs de la santé des sportifs qui s'accommodent mal de la toxicité des produits dopants et qui se détériorent en proportion des doses absorbées; entre les dénonciations officielles et les volontés répressives des pouvoirs publics et des autorités sportives et l'insuffisance, l'inadéquation, pour ne pas dire l'incohérence des procédures de dépistage, de surveillance et de vérification du dopage. Le dopage ressemble un peu à l'Hydre de Lerne : plus on coupe ses tentacules, ses têtes, plus il en repousse; plus on cherche à extirper ses racines, plus on s'empêtre dans ses multiples ramifications...

Les intellectuels français, d'habitude si prompts à se mobiliser contre «l'oppression», sont littéralement fascinés, hypnotisés même par le sport/spectacle et le football en particulier. La religion sportive n'est pas seulement une religion populiste à usage populaire, mais un mirage mystifiant pour les écrivains, artistes et scientifiques qui succombent aux délices du narcotique sportif et prennent un plaisir pervers à encenser soit ce qu'ils ignorent, soit ce qui attise leur infantilisme, leur candeur et même leur angélisme. Lors d'un entretien avec Michel Platini, Marguerite Duras troquait sa tenue de groupie du Président Mitterrand pour celle de fan de foot. Son discours, faussement naïf et réellement servile, constitue l'exemple type d'une pseudo-réflexion sur le sport qui n'est qu'un épanchement de bons sentiments ou la transcription de préjugés, de croyances et d'illusions. A Platini, tentant maladroitement et cyniquement de justifier son comportement lors du Heysel¹², à Platini défendant

11. Cf. l'ouvrage publié sous la responsabilité de la revue *Quel Corps ?, Drogues et dopages*, Paris, Chiron, 1987. Aujourd'hui, l'effondrement de la RDA a permis de vérifier, dans les archives, la généralisation des pratiques de dopage en tant qu'**Industrie de masse**, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. Cf. le rapport accablant de Brigitte BERENDONK, *Doping Dokumente*, Berlin, Springer Verlag, 1991; cf. aussi «Les révélations sur le dopage dans l'ex-RDA».

12. Michel Platini : «Quand on est sur le terrain de football, quand on pense au football, qui est notre passion, notre jeunesse, notre adolescence, on ne peut pas penser qu'il y a eu trente-cinq morts tandis qu'on jouait. Quand je marque le *penalty*, je suis heureux, le football me sauve, en fin de compte, du malheur humain (...). Mais c'est vrai qu'on ne pense à rien quand on joue au football» (*Libération*, 14 décembre 1987).

le sport comme un commerçant sa boutique¹³, Marguerite Duras, dans le rôle qui lui va si bien de faire-valoir, ne trouve pas mieux que d'être plus royaliste que le roi, plus «accro» que le plus défoncé des fous de foot¹⁴. «Dans le football, affirme-t-elle, je vois un angélisme. Je retrouve les gens, les hommes dans le sens de l'humanité, dans une pureté que rien n'arrête et qui m'émeut énormément. Et je pense, poursuit celle qui irait si bien avec «maman foot» de Lens¹⁵, que c'est ça le principal de mon émotion quand je vois du football. Parce que j'en vois du football, je t'ai vu à Mexico. C'était Mexico, non ? Oui, jet'ai vu, je t'ai vu souffrir, je voulais tuer Maradona aussi. Tu vois, j'ai fonctionné complètement.

- (Michel Platini : "le chauvinisme !") Non, encore que je crois que la notion de patrie est partout, qu'elle est là aussi. Et que la notion du football remplace celle du pays natal. Mais, est-ce que tu es d'accord avec le mot "angélisme" ?

- L'angélisme, il n'a pas de frontières, pas de patrie (...). Le football, c'est quand même une des plus grandes joies du genre humain. Une des plus évidentes, des plus accomplies (...). Qu'est-ce que c'est que ce jeu-là ? Démoniaque et divin¹⁶ ?

Ce que les intellectuels philosportifs, les pratiquants et les spectateurs expriment de manière triviale ou sophistiquée, c'est une vision de l'homme, de la société et même du cosmos, une *Weltanschauung* au sens fort du terme qui pose toutes les questions de la vie en société (idéologie), du sens de l'existence (éthique), de la

13. Michel Platini : «On dénigre trop le sport. Avec le *doping*, la violence, la politique.. J'essaie d'apporter quelque chose de plus sympathique. Je dis la vérité. Parce que, quand même, il y a eu beaucoup de fois où c'était très bien» (*Libération*, 14 décembre 1987).

14. Sur la passion du football, voir notamment *Autrement* («Une passion planétaire, l'amour foot»), n°80, mai 1986 où l'on retrouve toutes les variétés de la toxicomanie provoquée par le ballon rond et la pelouse verte.

15. «Maman foot» est l'égérie du club de supporters de l'équipe de Lens. Voir le reportage de Alain Escoubé sur TF1, samedi 19 décembre 1987, consacré aux supporters et aux adeptes de la «religion» du football (selon l'expression même d'un dévot de l'Olympique de Marseille). Voir aussi «Passion de supporters» de Jean-Luc EINAUDI et Patrick SCHMITT, TF1, magazine «52 sur la Une», vendredi 14 février 1992.

16. «Duras-Platini : le stade de l'ange», *Libération*, 14 décembre 1987. «Quelle brute glacée, quel monstre décérébré de quel ordre noir oserait rire sur des cadavres comme nous le vîmes en vérité, certain soir du Heysel où vos idoles, calamiteux goalistes extatiques, ont exulté de joie folle au milieu de quarante morts piétinés, tout ça parce que la baballe était dans les bois ? Je vous hais, footballeurs». Pierre Desproges, «A mort le foot».

nature de l'être humain (ontologie), de la finalité de l'action (axiologie), de l'organisation de l'ordre social (politique). Loin d'être une question mineure, le sport est donc véritablement la réfraction symbolique d'une civilisation donnée : celle façonnée par le capitalisme. C'est à ce titre qu'il doit être pris au sérieux et analysé avec rigueur. Le sport est même la vitrine par excellence du capitalisme avancé, son expression culturelle, économique, idéologique parfaite. Le sport est le véhicule des valeurs essentielles du capitalisme en même temps que son produit achevé, son chef-d'oeuvre institutionnel en quelque sorte. «Le sport, écrivent deux sociologues, est la représentation sociale, le culte des valeurs sur lesquelles repose la société capitaliste : compétition, rendement, mesure, record, spécialisation, rationalisation. L'obsession du rendement et de la réussite, le chronomètre règnent en maître sur le stade, comme sur l'usine. Le système industriel n'a pas besoin de gens qui soient bien dans leur peau, équilibrés, qui exercent leur corps par plaisir ou par hygiène, mais de machines à faire la guerre ou à produire, et de champions qui exaltent ses valeurs. Ses sportifs ne sont que de bons soldats ou que des officiants du culte de la compétition. Quand ces officiants ont bien mérité de la patrie capitaliste, on les décore... et, quand il le faut, ils appellent à voter pour le candidat de la majorité. Le sport comme «phénomène de masse», par opposition à l'activité physique libre, est un nouvel «opium du peuple» qui sert à masquer la lutte des classes, et développe le chauvinisme et le nationalisme les plus étroits. L'énergie investie dans l'hostilité entre clubs est une énergie perdue pour la lutte des classes, les aspirations confuses à une vie meilleure sont détournées vers l'aspiration à la victoire d'un champion ou d'une équipe, et l'idéologie du «que le meilleur gagne» sert à justifier l'ordre capitaliste hiérarchique et sexiste»¹⁷.

17. Georges FALCONNET et Nadine LEFAUCHEUR, *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil, 1975, pp.185 et 186.

mens sana in corpore sano

Leurre et mensonge qui mènent à ne jamais apprendre «les mots pour le dire». Les mots pour dire le corps : le sang, les larmes, les rires, le chaud, le froid, ...

mens sana in corpore sano

Inversion des priorités qui conduit à ne jamais mettre en mots maux d'ordre, malaises et mal êtres.

mens sana in corpore sano

Fuite de l'esprit qui meurt devant le corps qui bouge. Mais qu'il est bon ce fauteuil : l'esprit court et jongle pour dire sans détour la rage, la hargne et la colère. Mais qu'il est bon ce lit : l'esprit vagabonde pour rêver de tous les possibles. Mais qu'il est bon ce hamac : ne rien faire pour vivre le retour à soi de la solitude et de l'amour.

***inversez donc la formule :
un corps sain dans un esprit sain***

Et alors vous passerez de l'autre côté des apparences et des illusions.

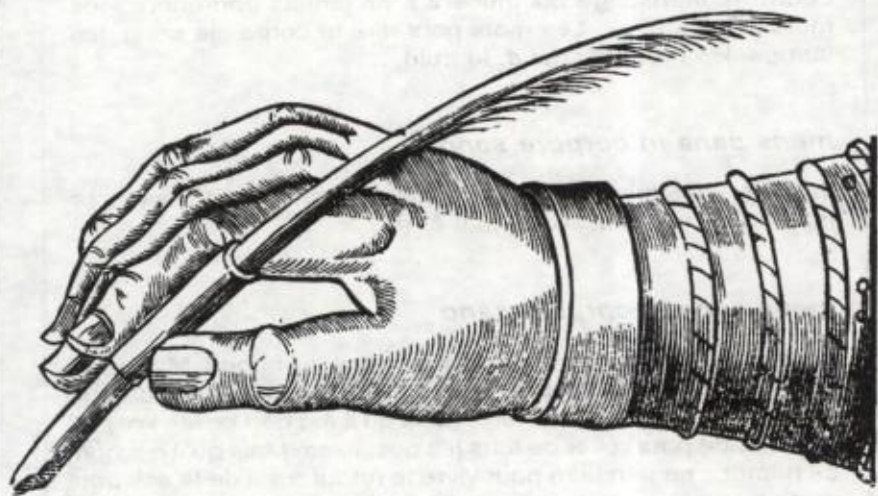
Laissez donc de côté ce sport qui aide à vivre de bons petits mensonges et de bonnes petites espérances.

Calez-vous dans un fauteuil large et profond. Coulez dans les abîmes du désespoir pour apprendre à vivre sans écran et sans miroir.

A ce moment, à ce moment seulement, courez et bougez. Le corps sera alors le témoin des mots qui rompent les carcans.

Bérengère Marques-Pereira

ŒUVRES D'AMBROISE PARÉ



Autre pourtraict.

D'une main faite de cuir bouilli, ou papier collé, les doigts tenant une plume pour escrire: à celuy qui auroit eu la main du tout coupée et amputée (où le malade mettra dedans son moignon le plus avant qu'il pourra): laquelle s'attache à la manche du pourpoint par certains trous que tu vois en la figure

le goût perdu d'un bonheur simple

jean-françois bastin *

Dois-je dire «je» ? Sans doute, puisque c'est un témoignage qu'on me demande. Et que je n'en suis pas à la première sollicitation du genre. Il me faut régulièrement m'expliquer sur ce goût immodéré du sport qui me distingue du commun des plumitifs. Je dis bien «immodéré», sans quoi mon cas n'intéresserait pas grand monde.

Limelette. Un dimanche de 1953. Un automne pourri. La Dyle est en crue. Pour la franchir sur une étroite passerelle, mon père me juche sur ses épaules. Nous allons ainsi, l'un sur l'autre, assister à un match de football : Limelette - Céroux-Mousty. Un match sans autre enjeu que le plaisir des joueurs, un terrain sans tribunes, quelques spectateurs sans hargne, les pieds dans la boue et l'esprit ailleurs. A l'époque, le bonheur du sportif, pratiquant ou spectateur, était simple, rare et immédiat. Qui l'a connu ne peut plus s'en défaire : il lui reste en travers de la gorge, comme toutes les nostalgies d'enfance. Et qui l'a éprouvé fera comme on le fait de tous les bonheurs perdus : il en cherchera les traces, le goût, une émotion fugace, à défaut de le retrouver jamais tel qu'il fut.

* Jean-François Bastin est journaliste à la RTBF.

Jamais plus je ne ressentirai ce bonheur, mais jamais je ne cesserai d'aimer le sport, ou ce qu'il en reste. Je crois même que là se trouve la clef de ma boulimie sportive. Une comparaison simple : rappelez-vous les séjours à la mer de votre enfance, la saveur des crevettes encore tièdes qui s'amoncelaient sur le marbre des poissonneries : bonheur simple, rare (limité aux seules vacances), immédiat. Aujourd'hui, combien de poissonneries et de restaurants ne faut-il pas faire pour retrouver fugitivement ce goût perdu ? Bonheur tellement bref qu'il laisse insatisfait. Voilà pourquoi la nostalgie rend boulimique.

J'aime donc tous les sports, tous les spectacles sportifs pour être plus exact, y compris la pelote basque, le base-ball et le snooker. A lire ces trois exemples, on comprendra que la télévision m'a ouvert des perspectives infinies. Le spectacle sportif aujourd'hui est indissociable de la télévision. On y a trouvé une nouvelle dimension : angles de vues multiples, gros plans, répétitions, ralentis. Il y a atteint aussi quelques limites, il finira peut-être par en mourir.

La retransmission en direct d'un événement sportif justifie à elle seule l'existence de la télévision. Ceux qui ont vécu les premiers matches de coupe d'Europe de football, filmés en noir et blanc par deux caméras, ont reçu un choc : voir en gros plan les magiciens du ballon qu'ils n'apercevaient jusqu'alors que du haut des tribunes, était un éblouissement. Mais avec ce plaisir nouveau sont venues les premières désillusions. Passé l'enchantement, ce fut le début de la démystification.

La télévision nous a menés partout, de Moscou à Los Angeles, de Maracana à Wimbledon. Elle n'a manqué aucun tournoi, aucune coupe, aucun championnat, elle nous a comblés de super-finales et de grands prix : on a fini, non par s'en lasser, mais par s'y habituer. Un phénomène d'accoutumance, de banalisation à cent lieues du « plaisir rare » de notre enfance.

Ce « trop plein » du sport à la télévision n'est qu'un moindre mal. C'est la rançon de notre appétit. Après tout, rien ne nous force à l'indigestion, rien ne nous empêche de picorer dans la masse des retransmissions. Il y a plus gênant : le « trop-près ». Grâce à la

télévision, nous sommes au coeur de l'action, comme disent les commentateurs sportifs, mais dans notre fauteuil. Nous ne sommes plus au stade, nous n'avons plus le choix de l'angle de vue. Notre regard est celui de la télévision, et celui-ci est (par nécessité et par goût des réalisateurs) souvent très rapproché. Nous n'avons presque jamais une vue d'ensemble. La perception de certains sports s'en est trouvée complètement transformée. Jamais plus, en football, nous ne voyons le terrain dans sa totalité, avec ses vingt-deux joueurs, leurs positions, leurs mouvements qui seuls peuvent nous permettre d'apprécier l'intelligence d'une passe. Par contre, nous captions leurs moindres faits et gestes, nous n'ignorons plus rien des ficelles du métier. La dimension physique du football a pris le pas sur sa dimension tactique, la performance individuelle sur le jeu collectif.

On pourrait s'amuser, sport après sport, à noter les changements de relations entre chaque discipline et le public, par l'effet de la télévision. Le cyclisme par exemple y a perdu l'essentiel de sa légende. Le réalisme trop plat des retransmissions en temps réel n'a jamais égalé la force des comptes rendus radiophoniques, syncopés, épiques et hyperboliques.

D'autres sports en ont été magnifiés. Le monde entier a chaviré quand Borg et Mac Enroe se sortaient les tripes, au tie-break du 4^e set, en finale du tournoi de Wimbledon de 1981. Auparavant le tennis était un spectacle confidentiel et compassé. La télévision a transformé les joueurs en bêtes de scène et rendu leur jeu beaucoup plus violent.

Elle a aussi contribué à installer la politique dans les sports les plus individuels. Ainsi l'athlétisme. En 1968, aux Jeux Olympiques de Mexico, les premiers Jeux télévisés en direct, c'était un événement de voir les sprinters américains utiliser le podium comme une tribune du «*black power*» et lever des poings gantés de noir à la face de la trop blanche Amérique. En 1980, aux Jeux de Moscou boycottés par l'Occident, la politique était partout et il était presque normal de voir le perchiste polonais Kozakiewicz faire un bras d'honneur à la tribune officielle, comme un défi de toute la Pologne à l'étouffant «grand frère» soviétique. En 1992, aux Jeux de Barcelone, pas un vainqueur n'a pu se soustraire au tour d'honneur improvisé avec drapeau national et l'Algérienne Boulmerka a tenu *meeting* sitôt franchie la ligne d'arrivée, dédiant sa victoire aux forces anti-islamistes de son pays...

Le sport en somme a été dépassé, transmuté par son propre succès. Il est resté ce qu'il était : un plaisir des corps et des yeux, une recherche de perfection, une sublimation de l'homme, un défi aux dieux; une scène où s'affrontent des archétypes, un monde simple où la vie a un sens pendant quelques minutes ou quelques heures, le temps de la compétition, où les vainqueurs et les vaincus s'embrassent au coup de gong ou de sifflet final; une existence de substitution où tout est possible, où il n'y a plus de fatalité, où «rien n'est jamais perdu d'avance». Mais le sport est aussi devenu autre chose : un spectacle gigantesque et un marché planétaire. Il s'est emballé au point de sortir littéralement de lui-même, de déborder des terrains vers les tribunes et de nous contaminer tous. Ainsi sommes-nous constamment ballottés, face au spectacle du sport télévisé, entre lassitude et surexcitation, entre le manque et l'overdose. Nous avons besoin de sensations toujours plus fortes. Jusqu'à ce qu'un jour arrive l'inéluctable.

Le 29 mai 1985 est une date historique. Ce jour-là, au Heysel à l'occasion d'une finale de coupe d'Europe de football, se produit la première collision entre le sport et la télévision, digne d'une fusion nucléaire. L'explosion est aveuglante. Ce jour-là s'opère une scission entre spectateurs et téléspectateurs. Les premiers changent de camp, ils deviennent acteurs. Ils passent résolument du côté du spectacle : cela faisait longtemps qu'ils étaient filmés par les caméras, à l'instar des joueurs; désormais ils revendiquent leur rôle. Mais ce faisant, ils détruisent aussi la frontière qui séparait le sport (comme existence de substitution) de la vraie vie. L'affrontement jusque là symbolique, codifié par les règles sportives, devient tout bêtement réel et laisse des morts sur le terrain...

Les téléspectateurs eux-mêmes ne sortent pas indemnes de cette collision. Le spectacle ayant changé de nature, ils ne peuvent esquiver la question de savoir s'ils continuent à le regarder, et pourquoi... Question posée aux chaînes de télévision : faut-il continuer à transmettre ? A l'unanimité, la réponse est : oui ! Ce soir-là, toutes les télévisions d'Europe battent leurs records d'audience. La plupart retransmettent le match sanglant des supporters suivi du match insipide des finalistes. Seules les télévisions germanophones (les deux Allemagne et l'Autriche) ne diffuseront pas... le match de football, «par respect pour les victimes». Pourquoi les germanophones, par quelle réminiscence enfouie dans quel repli de l'histoire ? Questions toujours sans réponses. Comme nous n'en finirons plus de nous interroger sur l'impact extraordinaire du premier massacre filmé en direct, dans un lieu appelé stade, par une vingtaine

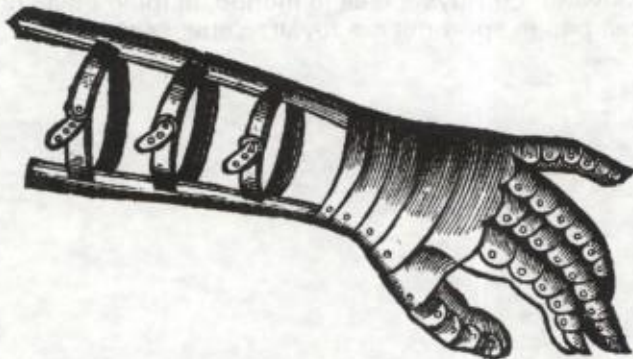
de caméras réduisant au quasi-mutisme des dizaines de commentateurs, et diffusé simultanément dans l'Europe entière.

Faut-il préciser que je n'ai pas perdu une miette, ce soir-là, de ce spectacle historique, exacerbé par le *zapping* ? Collé à l'écran, cramponné à la télécommande, j'étais le spectateur nouveau d'un sport nouveau. Le Heysel était le monde, la foule était l'humanité. Ce n'était pas le sport qui me fuyait, c'était l'enfance.



ŒUVRES D'AMBROISE PARÉ

*La figure suivante te montre le dehors de la main,
& le moyen de l'attacher au bras, & à la manche du pourpoint.*



Description du bras de fer.

paradoxe sur le spectateur *

patrick tort

En vue d'illustrer un propos qui tend à s'adresser au spectacle en général comme manipulation de comportements identificatoires, je m'attacherai ici à décrire et à analyser les émotions complexes du spectateur de catch.

De ce sport qui est une sous-espèce de la lutte, on dit communément, plus volontiers que d'autres appartenant à des catégories parentes, qu'il est un **spectacle**. Or à quoi doit-on la facilité avec laquelle lui est accordée cette qualification par laquelle on le dote d'une spécificité qu'il paraît détenir en effet sans partage ?

Quant au cadre du combat, rien ne le distingue fondamentalement de celui d'une rencontre de boxe, les spectateurs étant identiquement disposés face aux quatre côtés d'une scène centrale surélevée. Le matériel est le même, planches et cordes, mais on sait déjà que dans le catch, le cadre, presque nécessairement, deviendra instrument : la scène, caisse de résonance pour la violence des chutes, les cordes, outils d'illicites étranglements.

Les acteurs, en règle générale, utilisent suivant un sens prescrit signes et accessoires. Ils se différencient dès l'entrée en scène par le costume, l'attitude et la vocifération, selon un code relativement

* Extrait de *Etre Marxiste aujourd'hui*, Aubier, Resonance (Paris, 1986), pp. 106 - 119.
Patrick Tort est philosophe.

fixe, sous-jacent à des variations de surface essentiellement connotatives (identifications circonstanciées à des héros positifs ou négatifs de fictions populaires). Il faut d'abord comprendre que tout acteur de catch porte un masque, et souverainement lorsqu'il s'avance à visage découvert, endossant dans ce cas toutes les valeurs de franchise, de transparence, de courage et de loyauté qui renforcent la dénonciation implicite et pourtant affichée de la mascarade de l'autre. La distribution des masques, donc des rôles, est effectuée d'entrée de jeu, selon un procédé propre à la dramaturgie antique, et repose sur ce même principe de constance qui définit chez Aristote (Poétique, 1454 a) l'exigence de fidélité - symbolisée par l'invariance du masque - d'un personnage à son propre caractère¹. L'identification des caractères est facilement opérée par un public formé, au sein de toutes les formes environnantes de narration à support imageant, à reconnaître d'emblée celui qui, dans l'affrontement de l'ange et de la bête, doit en toute justice l'emporter. **L'action**, comme dans la théorie aristotélicienne de l'écriture dramatique, est conforme aux **caractères**, et réglée par la **fable** (enchaînement des actions), elle-même construite à partir de la nécessité de la **fin**, du **dénouement** généralement «juste» exigé par le public : nous sommes là dans le genre «bas» de la **comédie**. Dans l'affrontement des personnages, la **péripétie**, préluant à une sorte de «reconnaissance», peut être, à un certain moment de culminance des tensions, l'arrachement du masque, dévoilant assurément la laideur d'un rictus qui sera spontanément déchiffré comme l'inscription physiognomonique de la veulerie, de la bestialité ou de la trahison natives de celui qui dissimulait son visage : là, nous ne sommes plus grecs, mais jouets d'une opposition entre visage et masque, vérité et mensonge, naturel et artifice, propre à l'axiologie esthétique du classicisme, redécouvrant, il est vrai, la physiognomonie aristotélicienne (Baldi, 1621). Cela même rend souvent inutile le port exprès du masque : il arrive fréquemment que le corps lui-même, la physionomie et l'outrance de certains indices comportementaux valent comme signes suffisants de l'intériorité, et indicateurs probables de la destinée actantielle du personnage. Pour le spectateur, les pôles d'identification et de répulsion restent clairement marqués. Le spectacle de catch se fonde donc sur tout un système, simple, de conventions axiologiques de base, liées à un système traducteur de conventions dramaturgiques et scéniques directement perçues par des structures mentales et représentatives culturellement prêtes à les accueillir.

1. Cf. sur ce point «Masque, écriture, doublure», Poétique n°13, 1973, et d'une manière générale *L'origine du paradoxe sur le comédien*, Vrin, 1980.

Le catch est soumis à des règles et arbitré. L'arbitre se prête du reste lui aussi à l'amplification imposée par le jeu, en mimant avec insistance les gestes autorisés ou interdits lorsqu'une transgression aperçue l'oblige à un rappel à l'ordre.

Or chacun sait que le combat de catch n'est pas un combat «sérieux». Chacun sait que les coups portés ne le sont pas vraiment, que le forçage des prises est mimé, que la douleur est en grande partie feinte ou qu'au moins l'expression en est sensiblement exagérée. Chacun sait que toutes choses égales, et en dépit de risques toujours plus considérables pris par les acteurs, le catch, «c'est du théâtre». Et si chacun le sait, c'est parce qu'il est un théâtre qui **s'annonce comme tel** par l'exhibition de ses accessoires et de ses traditions de genre (costumes, masques, gesticulation, mime, obéissance aux rôles, régularité des partitions expressives et actantielles, distribution alternée des répliques, péripéties et retournements de situation, fin généralement «heureuse»).

Cela étant admis comme une donnée fort peu contestable, comment interpréter alors le grief vociféré d'entrée de jeu par tels nombreux spectateurs de la salle, et qui chaque fois se résume en un cri («chiqué!») d'accusation de supercherie ? Au premier degré, le spectateur ainsi réagissant semble reprocher au spectacle auquel il a choisi d'assister d'être cela même qu'il savait être venu chercher : la **mise en scène** réglée d'un affrontement entre deux individus porteurs d'investissements de valeur clairement affichés. Cela signifie-t-il qu'il se mette tout à coup à réclamer la vérité d'un affrontement réel, que le jeu s'abolisse comme jeu en étant «joué» jusqu'au bout, et que la mise à mort se fasse ? Indéniablement, cette conséquence de premier degré, qui résulterait d'une expression simple de la pulsion de mort relayée par la pulsion de voir, et du fonctionnement classique de la vicariance, n'est pas directement à exclure, mais elle ne résout pas la contradiction. Le spectateur reconnaît la scène comme scène, le théâtre comme théâtre, l'illusion comme illusion, en sachant bien que le jeu, la fiction et la partition conventionnelle des rôles sont constitutifs de l'institution même du catch comme spectacle; et cependant il l'accuse d'une supercherie qu'il est censé avoir dès le départ acceptée. Mais l'a-t-il réellement et profondément acceptée ? Au fondement même de sa réaction si peu rationnelle, n'y-a-t-il pas en fait l'idée implicite que si toute autre imitation peut être admise - celle de l'amour par exemple, qui n'est qu'une illusion destinée à s'éteindre -, celle de la douleur en revanche ne peut l'être, qu'il y a là comme un scandale, car **on ne triche pas avec la douleur**, qui est la réalité de la vie ? Réclamer la vérité de la douleur pour qui est en train de feindre

de l'éprouver sur la scène constitue ainsi un premier exutoire, sous la forme d'un délire de justice négative : toute une vie de souffrance patiente revendique dans ce cri d'être exorcisée par quelques minutes de souffrance aiguë observée depuis un banc.

Au second degré, le spectateur proclame hautement qu'il **n'est pas dupe**. Là se situe sa victoire sur la feinte, sur l'inauthenticité des scènes. Il déclare par un cri que l'illusion qui, bien que s'annonçant comme telle, cherche à l'intérieur de ce cadre préalablement posé à être réellement illusionnante, ne produit pas son effet. Par là, il affirme son triomphe personnel sur une stratégie seconde d'emprise du spectacle sur sa capacité d'adhésion. Second exutoire. Mais là se trouve aussi la ruse suprême du spectacle de catch : par cet effet de reconnaissance et de refus, le spectateur se libère **fictivement** d'une adhésion **qui n'a jamais été la sienne**, et qu'il croit qu'on a voulu forcer. **Il se révolte contre le fantôme de son aliénation**. Par le jeu subtilement manipulateur de la convention affichée pour provoquer à son propre rejet, et de l'illusion manipulatrice exhibée pour provoquer à sa dénonciation, le spectateur est conduit à rejeter et à dénoncer la manipulation qu'il comprend (pour l'avoir acceptée comme règle du « jeu »), et à exercer ainsi sur ce vide sa propre faculté de critique et de refus - ce qui le préserve ensuite de chercher à l'exercer sur les manipulations qui dans sa vie quotidienne lui sont imposées, mais qu'il ne comprend pas. Aristotélien et cathartique, le catch épargne ainsi à l'individu, selon le vieux schéma de la purgation des passions, d'éprouver de véritables prises de conscience, et de se révolter **contre des aliénations vraies**.

Sur la scène du catch se projettent des milliers d'espoirs de justice. Nous atteignons ici la question des **règles**. Les règles du catch ont ceci de propre que l'on sait également au départ qu'elles seront transgressées. On vient donc assister à la transgression, d'abord par désir pour elle. Mais on sait aussi (ou l'on saura bientôt) que c'est d'abord le « mauvais » qui transgresse. La morale rectifie donc bientôt et renverse le sens premier du désir, tout au moins **au début**. Au désir de vivre par procuration l'expérience transgressive se substitue le désir même de l'impérativité souveraine de la règle, porté par le désir plus fondamental de voir le « mauvais » s'y soumettre afin de préserver la pugnacité, la vaillance et le triomphe du pôle positif de l'identification. **Ce désir de la règle**, c'est ce que le catch veut faire éprouver, et son prolongement, hors la salle, c'est un certain désir de la **loi**. Le catch pousse aussi loin que possible le désir de justice, mais d'une justice qui ne s'exprime que dans la volonté de voir triompher un héros positif préalablement acclamé,

et qui peut aller, comme on l'a vu souvent, jusqu'aux sévices physiques exercés par un public exaspéré sur la personne du catcheur «mauvais» une fois sorti de scène (cigarettes écrasées sur le dos d'un lutteur célèbre retournant au vestiaire). Qui a jamais su analyser à ce propos l'étrange et néanmoins courante expression qui profère qu'alors, «le spectacle est dans la salle» ?

Là encore, ce qui est orchestré, c'est le parti pris pour un individu-symbole qui concentre sur lui toutes les potentialités identificatoires, et qui s'annonce d'emblée comme le «juste». Rien n'est plus proche de cela que l'identification à un chef politique qui s'avance sous un masque justicier pour convaincre de la nécessité de châtier les manoeuvres déloyales et perverses du communiste ou du juif. Il est constamment vrai qu'ainsi fonctionnent les identifications de masse et les préparations à l'affrontement : fascisme, nationalisme, racisme, bellicisme configurent leur ennemi à la taille et aux couleurs de leur haine.

Le désir de la règle n'existe donc que comme désir de la règle qui doit **naturellement** favoriser le triomphe du «bon». Le catch est un spectacle fasciste et raciste en ceci que la valeur d'un individu y est représentée comme ontologiquement prescrite et physionomiquement inscrite, suivant un code de correspondances fixes entre un corps, un caractère et un comportement.

Mais nous n'en sommes pas encore quittes avec la question des **règles**.

La transgression, d'abord désirée, puis haïe, redevient objet de désir et d'appel lorsque la frustration entretenue de la «justice pour le bon» parvient dans le public au comble de son exaspération. Pour faire monter dans la salle cette tension spécifique - qui crée ce que l'on appelle l'«ambiance» -, l'**arbitre**, détenteur théorique des règles et du pouvoir de les faire appliquer, manque régulièrement et spectaculairement à sa tâche, tournant le dos pour permettre à l'ange prisonnier de souffrir des coups bas de la bête, et des tortures sournoises qui prolongent avec raffinement le viol de la règle. L'arbitre - son rôle fréquent de fantoche servant à accentuer encore le désir d'un pouvoir fort de la loi - est là pour faire voir que les règles ne sont jamais respectées, et qu'il faut faire justice soi-même ou s'en remettre à un ordre supérieur de légalité. Alors, devant la carence d'autorité du détenteur impuissant de la règle, monte la protestation; et du même coup la transgression intime, et ressentie comme **juste**, du respect de la règle injustement ou partialement appliquée, aboutissant à la demande expresse et à l'acclamation finale de la revanche transgressive de l'acteur aimé : lorsque la

tension parvient à son comble, le héros positif se libère et transgresse à son tour, faisant subir à son adversaire les outrages qu'il a lui-même endurés. Et là, le public exulte. Sa justice est au-delà des règles : elle atteint la transcendance d'une **Némésis** rééquilibrant enfin le désordre scandaleux d'une injustice ontologique. Que la bête meure. Si par malchance, pour des raisons techniques imprévues ou anecdotiques, ou au contraire par calcul d'originalité, le match s'achève, contre l'espérance générale, par la victoire du «mauvais», il n'est pas rare que celui-ci risque de payer dans son corps même, à sa descente de scène, le prix de l'illusion qu'il y a si talentueusement entretenue. L'échange classique s'est alors produit : les passions simulées sur la scène ont produit des passions véritables dans la salle, et le vieil enthousiasme participatif a encore - on peut le dire ici sans métaphore - frappé. Le risque d'un tragisme toujours réurgent à travers la tentation identificatoire ouvre une brèche dans la convention comique : le catch est ainsi toujours autre chose que ce qu'il dit qu'il est. Tel est le paradoxe du spectateur de catch, qui peut servir à mieux saisir dans ses effets généraux, donc à mieux combattre, dans le spectacle du sport comme dans toute autre forme de spectacle, l'illusion que notre identité s'y trouve engagée.

La singularité de cette parabole est d'exemplifier ce qu'elle symbolise dans cela même qu'elle décrit : fournissant le modèle théorique et technique de l'assujettissement par le spectacle, elle est en même temps description exemplaire d'un spectacle assujettissant. Ce dont il est question à travers elle, c'est bien sûr de la manipulation et du détournement, par la simple exhibition d'un affrontement individuel spectaculaire à forte bipolarisation manichéiste, des comportements identificatoires et des conduites revendicatives vers une décharge compensatoire hors du réel (schéma aristotélien), opérée par le jeu d'acteurs affichant parodiquement leur statut et les signes de leur rôle (schéma brechtien), et produisant toutefois, à partir d'une pratique de simulation excluant de leur part toute adhésion réelle à une émotion vraie, des **effets** d'adhésion réelle dans le public (schéma diderotien). Qu'on relise ce texte - et autrement, si l'on veut bien, que l'on a pu lire tel passage plaisant des *Mythologies* de R. Barthes tournant autour de la même **scène** - et l'on s'apercevra que, parlant d'un simple **spectacle**, il met en jeu la plupart des rapports cruciaux de l'individu des couches populaires à sa condition psychologique, sociale et politique. Son rapport à la vérité et au mensonge, au savoir et à la croyance, à l'illusion et au simulacre, à la loyauté et à la tromperie; son rapport à la cruauté et à la souffrance, à la vengeance et à la justice, à la règle et à la

transgression, à la haine et au châtement; son rapport au jeu et à la mort, au comique et à la tragédie, à la raison et aux passions; son rapport à l'autre et à soi, à l'aliénation et à la révolte, au désir et à l'espoir, à l'impuissance et au pouvoir; son rapport à la faute et à la sanction, à la violence et à la loi, à l'injustice et au ressentiment; son rapport à la convention; son rapport au **sérieux** et au **dérisoire**; son rapport au **spectacle** enfin, rapport qu'il me faut dire ici **d'intense faiblesse** et de passion pour ce qui provoque et en même temps lui cache le naufrage de sa lucidité. Dans cette parabole se tient une portion essentielle de **l'éternellement politique**.

Je voudrais ici revenir aux prémisses nécessaires de toute réflexion cohérente sur le sport considéré dans sa réalité sociale. Ces prémisses peuvent s'énoncer sous la forme de vérités anthropologiques fondamentales :

1) Le sport a un rapport natif, plus ou moins médiatisé, à **l'affrontement individuel** ou à la **guerre**.

2) Le sport a une fonction physico-psychique de **compensation** : dépense physique compensant la sédentarité, gestes de la dépense et de la préparation guerrières compensant l'inaction de la paix.

3) Le sport a une fonction **sociale** qui s'ajoute au maintien de la vigueur physique et de la combativité potentielle des membres d'un groupe humain : cette fonction est de resserrer les liens établis entre les membres de la communauté (locale, régionale, ou nationale) actrice ou spectatrice, par le jeu d'une exaltation de **l'identité** collective ainsi construite sur un plan plus ou moins restreint, mais **toujours** restreint.

4) Le sport a une autre fonction sociale, étroitement liée à celle qui vient d'être décrite : celle du divertissement spectaculaire, c'est-à-dire d'un détournement - donc d'une «diversion» - de l'action individuelle et collective vers **un comportement spectateur non agissant, mais réagissant en fonction de certaines polarités identifiantes** : en dernier ressort, chez la plupart des individus subissant ce processus sans critique, l'ultime polarité est toujours **nationale** (dans le cadre des grandes compétitions internationales ou mondiales).

5) La compétition sportive, même brutale, ne comporte en principe aucune **violence**, car abritant derrière des règles convenues et censées préserver l'intégrité des individus, l'aspect **symbolique** de la victoire et de la défaite (individuelles ou collectives).

De ces cinq propositions de base, qui relèvent de données peu contestables allant d'observations et d'inductions ethno-sociologi-

ques élémentaires à des énoncés concernant plus spécialement l'univers des sociétés dites «développées», il s'agit à présent de tirer les conséquences.

Dès ses manifestations les plus anciennes et traditionnelles, le sport apparaît comme la mise en représentation de situations agonistiques - c'est-à-dire de situations **d'affrontement** - ayant pour fonctions de **préparer la guerre** en la **simulant**, de compenser en même temps son absence par sa simulation même, et aussi de remporter des victoires ou de subir des défaites symboliques, dont l'honneur ou le dépit rejaillissent sur la communauté tout entière. Que le sport naisse de l'exercice guerrier, cela n'est pas douteux, et il n'est pas douteux non plus qu'il ait pu servir primitivement de substitut compensatoire et symbolique à la guerre, assurant ainsi dans l'origine deux fonctions **contradictoires et simultanées** : éviter la guerre tout en la préparant, ce qui correspond à un adage latin que la culture des nations modernes n'a pas dépassé. Cela signifie tout simplement qu'il y a dans le sport deux logiques : **une logique de guerre et une logique de paix**, et que de cette ambiguïté originelle, la pratique moderne du sport n'a pas su sortir en favorisant l'évolution des conduites sportives dans le sens de la logique de paix, en dépit des déclarations publiques les plus universalistes et les plus apparemment éloignées de tout nationalisme étroit.

L'explication de ce phénomène est à la fois simple et complexe. Pourquoi les nations modernes ont-elles échoué face à leur apparent projet de faire du sport un vecteur de paix ? Pourquoi une violence réapparaît-elle épisodiquement, avec une capacité destructive régulièrement augmentée, là où doit régner en principe le respect de la règle commune et l'universalisme éthique ? Pourquoi les périodes de crise sont-elles si sensibles aux représentations offertes par les compétitions sportives ? Pourquoi la déontologie sportive n'est-elle que l'analogue des lois de la guerre, la «victoire» ne récompensant que l'adresse avec laquelle elles ont été insidieusement tournées ? La réponse à ce faisceau de questions se trouvait déjà dans nos prémisses : il faut que la forme **violente** du **conflit** apparaisse, d'une façon **compensatoire**, en un lieu **autre** que celui où son apparition entraînerait la désagrégation de l'appareil d'Etat et de la structure sociale : en un lieu **autre que** l'espace social de la production, de l'entreprise, ou de l'action syndicale ou politique : terrains sur lesquels tout système d'exploitation est exposé à se voir opposer une violence **rationnellement** légitimée par cette forme **rationnelle** d'identification de l'individu à son groupe que l'on nomme la **conscience de classe**. Nous sommes là dans la logique du détournement, de la diversion, et de la manipulation

des comportements identificatoires : c'est pourquoi les « marginaux » qui tuent, pillent et saccagent sur les stades d'Europe (et non plus seulement du tiers monde, comme certains journalistes le pensaient sans doute avec conviction jusqu'à l'année 1985) ne font pas autre chose que tuer, piller et saccager dans les lieux qui ont été, dans les circonstances un peu graves, **prévus à cet effet**, et où l'infinie perversité des pouvoirs est en outre certaine, ces égarés ayant à ce point contrevenu à l'admirable consensus éthique régissant sur ces lieux de haute liturgie universaliste, qu'ils seront universellement condamnés.

Ce que j'écris ici ne doit être lu ni comme une provocation ni comme un paradoxe, mais comme l'**explication** d'un paradoxe apparent - celui de la violence engendrée par le spectacle sportif - et comme le résultat rigoureux d'une réflexion dont l'intérêt consiste à se situer au carrefour de l'anthropologie, de l'histoire, de la psychologie sociale et de l'analyse des stratégies de domination politique. Une telle démarche peut seule permettre de comprendre aussi **pourquoi** ce phénomène, qui possède une explication **rationnelle**, est toujours présenté comme **irrationnel**. Un accès, même épisodique, de violence irrationnelle dans un espace de diversion n'a jamais menacé l'existence d'un appareil d'Etat ni les structures d'une société. Les **hooligans** ne renverseront pas les institutions anglaises. Et l'on pourrait même penser, sans être bien machiavélique, que certaines « démocraties » ont besoin de ce repoussoir...

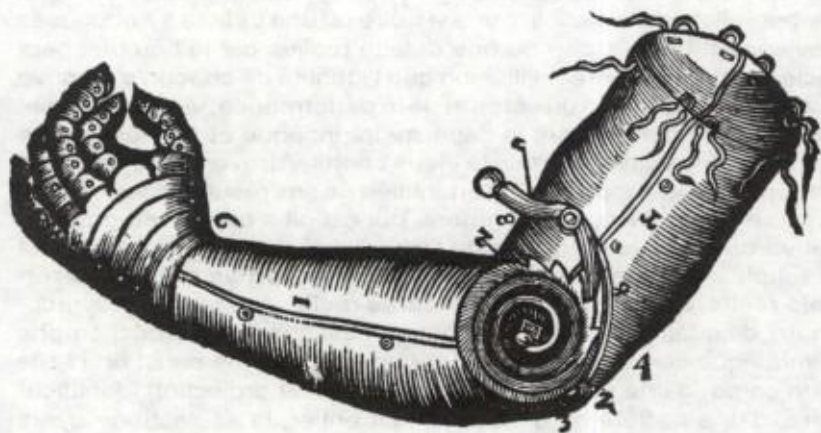
Ce qu'il faut avoir aujourd'hui l'intelligence de comprendre et le courage d'expliquer, c'est que les massacres collectifs sur les stades ne sont pas le fruit spontané d'une poussée pathologique qui ne croiserait nulle part les chemins de la rationalité, mais au contraire la conséquence logique - et, simplement, **extrême** - de l'action de ceux qui ont organisé la diversion sportive en un **spectacle** où se joue indéfiniment et se rejoue le grand psychodrame de l'identité, confisquée, égarée et dissoute stratégiquement dans la sphère du travail, des luttes et de la vie quotidienne, où l'évitement de la révolte se monnaie d'un minimum de substances réparatrices (*panem*) et d'un maximum de griseries identificatoires (*circenses*). Il y a longtemps que les politiques ont compris que les jeux sportifs (les jeux du cirque sportif) n'ont plus pour fonction d'éviter la guerre, mais d'éviter la **révolte sociale** en s'opposant aux formes **rationnalisées** de la conscience et de l'identité collectives. Or - faut-il le rappeler ? -, la **guerre** elle-même a toujours été le moyen le plus sûr d'éviter, à l'intérieur d'une nation, les divisions et les luttes intérieures : par voie de conséquence, la pratique sportive devait revenir à une **logique de guerre, et de préparation à la guerre** (voir la

première partie de notre analyse). C'est là très précisément qu'il convient de saisir ce que le symbolique emporte avec lui de réel, dans un pareil contexte. Si le motif fondateur de l'heureuse substitution du sport à la guerre - de la «compétition» symbolique à l'affrontement réel - entraîne avec lui une éthique (proclamée) de paix et d'universalisme, le retour coextensif et permanent à une pratique et à une idéologie de préparation à la guerre entraîne avec lui, contradictoirement, une éthique (?) du combat sélectif, du triomphe - «juste et mérité» - des plus forts, et de l'élimination des plus faibles. Le vocabulaire sportif est ici transparent : il se partage entre le registre de la lutte pour l'existence (compétition, sélection, élimination, avantage, handicap, etc.) et celui de la préparation et de l'action militaires (mobilisation des joueurs, discipline, affrontement, attaque, défense, offensive, victoire, défaite, etc.). Terrible proximité du propre et du figuré, du réel et du symbolique : par rapport à la guerre, le spectacle sportif, ne pouvant, pour les raisons que j'ai dites, obéir à une logique conforme à son éthique déclarée, suit une logique de l'**ersatz** bien différente de celle de la sublimation compensatoire. Si la violence transgressive est chose fréquente sur les terrains de «jeu», où elle est en principe soumise à sanction, c'est-à-dire à une reconnaissance accrue du pouvoir de la règle, elle n'est généralement meurtrière que **hors jeu**, dans les tribunes, à la périp'hérie de l'espace consacré aux affrontements symboliques. C'est dans le public, parmi les spectateurs que la guerre éclate, après avoir soigné ses rituels (costumes, emblèmes, drapeaux, clairons et cris), et manifestant ainsi l'organisation, en vue d'un affrontement susceptible à tout instant de devenir **réel**, d'un groupe resserré autour de l'appartenance à une communauté ethnique, géographique ou nationale, suivant ce que permet de plus mobilisateur la mise en scène du moment. Le «supporter» qui se pousse lui-même à l'exaspération incarne complètement la contradiction entre le statut de spectateur exclu de l'action et le statut de «participant qu'il tente désespérément de conquérir à travers ses rituels symboliques et propitiatoires. Il incarne le paradoxe de l'impuissance rêvant de l'acte; mais il est aussi le complément obligé de l'«acteur» sportif, auquel l'éthique officielle du sport impose de passer du réel au symbolique : il passe, lui, du symbolique au réel. Dans l'économie des investissements vrais qui sous-tendent la pratique et l'idéologie du sport-spectacle, il faut nécessairement que la guerre se retrouve quelque part.

Tel est l'apparent paradoxe qu'entraîne avec elle une forme spectaculaire de compétition élitiste et minoritaire dont l'enjeu réel est **l'identité collective et le détournement de la révolte des non-**

acteurs vers des comportements frappés d'irrationalité. Dans cette configuration, la distance entre le symbolique et le réel tend perpétuellement à s'abolir : une victoire ou une défaite symboliques deviennent une victoire ou une défaite réelles car le lieu du spectacle sportif est de créer l'illusion que l'identité de chacun s'y trouve investie. Dans l'ordre du corps et de la performance, victoire, défaite ou classement indiquent la capacité intrinsèque et foncière à être vainqueur ou vaincu. En fait, le « jeu » sportif, à travers la répétabilité de l'épreuve et l'appréciation quantifiée de ses résultats, fournit une mesure de l'individu ou du groupe qui est plus objectivement indicative de la « valeur » intime de l'un ou de l'autre, que ne le serait le simple aléa d'une bataille. **La hiérarchie sportive est une hiérarchie réelle,** reposant sur des **mesures** réelles. La sanction symbolique - disqualification ou qualification - est une mort ou un triomphe symbolique certes, mais vaut pour chacun comme sanction **réelle** d'un corps, d'une volonté et, par extension et projection identificatoire, d'une société ou d'un pays tout entier, la « sélection » ayant établi dans l'esprit de tous que les meilleurs de la nation ont été choisis pour la « représenter ». Le héros sportif comme support de l'identité collective nationale est l'une des figures les plus dangereuses et les plus perverses d'une politique-spectacle qui fonctionne aujourd'hui à l'échelle planétaire, et qui repose sur un mirage projectif étroitement lié à la frustration du plus grand nombre. A ce jeu, il faut toujours compter avec la revanche de ceux qui ne « jouent » pas.

ŒUVRES D'AMBROISE PARÉ



Description du bras de fer.

de l'école au comité olympique...

un entretien avec jean-pierre coenraets

Jean-Pierre Coenraets a une double compétence à faire valoir : il fut pendant longtemps enseignant d'éducation physique, dans le secondaire et à l'Ecole Normale Charles Buls de la Ville de Bruxelles, et à l'ULB comme assistant; l'expérience accumulée dans ces fonctions lui a ensuite valu d'être attaché au Comité Olympique et Interfédéral Belge, au titre de directeur sportif, chargé de la préparation des athlètes en vue des Jeux d'Albertville et de Barcelone. Sans doute sa trop grande conscience professionnelle fut-elle la cause de l'interruption prématurée de ces fonctions, puisque le conflit qui l'a opposé aux dirigeants du COIB portait sur ce que lui considérait comme la nécessaire priorité dont auraient dû bénéficier les athlètes eux-mêmes face aux « obligations » mondaines et institutionnelles des responsables du COIB. Il était donc prévisible que l'entretien qu'il nous a accordé - merci beaucoup - nous mène de l'Ecole au Comité olympique.

Il est difficile de parler sport à l'école sans commencer par parler d'un stade « pré-sportif », où ce qui est en jeu est la motricité. Tu es résolument d'avis que le développement physique des jeunes est un sujet dont il convient de se soucier très tôt...

Jean-Pierre Coenraets — Sans aucun doute. En imaginant que la famille ait rempli son rôle de manière satisfaisante avant que

l'enfant n'ait atteint l'âge de trois ans, et qu'elle ait donc suscité chez lui l'envie de bouger, l'école maternelle doit prendre le relais et développer la motricité dans un environnement de groupe. La classe maternelle doit permettre de combiner acquis moteurs et acquis mentaux, intellectuels. On parle à ce sujet de développement de la psycho-motricité. On arrive, avec des gosses de cet âge, à des résultats étonnants, dans la mesure où le groupe est pris en charge sur ce plan par quelqu'un qui se fixe de tels objectifs, par exemple en mettant en rapport développement physique et apprentissage musical, ou encore éveil à la nature. C'est en maternelle que les gosses prennent conscience de leurs possibilités motrices, qu'ils apprennent à connaître leur corps. Il est évidemment hautement souhaitable que l'organisation scolaire prenne en compte les extraordinaires possibilités de cette période, en les mettant en valeur.

Prise en charge par l'organisation scolaire : je suppose que tu vises à la fois l'organisation du temps passé à l'école, et une certaine infrastructure matérielle.

J-P C. — Le matériel nécessaire est très modeste. L'essentiel est de faire preuve d'imagination en cette matière, bien plus que de demander la mise en place d'équipement lourd : souvent, les institutrices maternelles trouvent sans trop de problèmes ce dont elles ont besoin. Ce n'est pas un gros problème. Il ne faut pas davantage que l'espace disponible soit grand - les gosses s'y perdraient; la classe, équipée de chaises, tables, coussins suffit.

Et le temps qu'il faut y consacrer ?

J-P C. — Il me semble qu'une heure et demie par jour serait une durée suffisante sans être excessive. On constate parfois - malheureusement - quelques freins à cet égard, vraisemblablement parce qu'on sous-estime l'importance de la psycho-motricité, et on rencontre des responsables qui trouvent que l'heure et demie en question, c'est trop. L'expérience prouve le contraire : le développement moteur favorise les apprentissages intellectuels, il ne les entrave pas.

Les enseignant(e)s du maternel sont-ils formés à cette tâche ?

J-P C. — En principe, oui. A l'école normale, l'horaire comprend

trois heures hebdomadaires de cours consacré à cette formation, y compris la partie pratique; mais c'est sans doute insuffisant. Peut-être pourrait-on imaginer une aide de la part de gens formés aux disciplines corporelles, comme les régents en éducation physique, mieux préparés à percevoir la finalité de certains gestes; on éviterait ainsi de s'en tenir aux rondes.

Faut-il comprendre que l'essentiel se joue en maternelle ?

J-P C. — C'est certainement très important, mais l'âge d'or du développement moteur se situe plus tard, entre sept et dix ans. Ce que j'avance ici n'est pratiquement contesté par personne; on l'explique par un équilibre morphologique, réalisé à cet âge, entre les segments inférieur et supérieur du corps, et la tête, souvent trop lourde chez les plus petits enfants. C'est aussi à cet âge que se décèlent les possibilités motrices les plus intéressantes, chez les garçons comme chez les filles, ces dernières étant en général un peu plus précoces. Les gestes qui pourraient être légèrement dangereux ne suscitent pas d'anxiété à cet âge, parce qu'on est assez souple pour ne pas avoir peur de se faire mal. Les prouesses qu'on peut réaliser alors ont quelque chose d'étonnant; elles sont de l'ordre individuel chez les enfants de sept ou huit ans, alors que la socialisation, qui devient importante pour ceux de neuf ou dix ans, leur permet ensuite de jouer ensemble et de s'initier aux sports d'équipe. Consacrer une heure par jour à ce type d'éducation n'a rien d'excessif, et encore une fois, ce n'est aucunement contradictoire avec les volets intellectuels de l'apprentissage. L'instituteur et le prof de gym (je pense qu'il en faut surtout à ce niveau) ont tout intérêt à travailler de concert - par exemple, on peut nommer les gestes, et travailler le vocabulaire sur cette base. Ici non plus, il ne faut pas une infrastructure matérielle énorme : il faut de petits gymnases, à condition de s'en tenir à des classes qui ne dépassent pas vingt-cinq élèves, ce qui me paraît un maximum, quelques ballons, de l'espace pour courir; et c'est aussi l'âge idéal pour apprendre à nager.

Mais attention à un travers : il ne faut pas dérapier vers ce qui relèverait de l'entraînement sportif, en poussant des gosses que l'on estimerait doués. Il y en a, bien évidemment... mais je crois possible d'initier au sport sans le faire au détriment de l'épanouissement de la santé.

Et des formules comme le mi-temps, ou le tiers temps pédagogique, sont-elles aussi facilement réalisables ?

J-P C. — Ces formules exigent davantage de moyens financiers. Mais toutes les expériences effectuées (en Belgique, surtout dans les années 50 et 60, en France, encore actuellement, en Allemagne) montrent à quel point ces combinaisons physique/mental sont fructueuses. Il n'y a pas de contre-exemple. Mais c'est, bien entendu, plus compliqué à mettre sur pied que l'heure quotidienne pour laquelle je plaçais à l'instant, puisqu'on regroupe en général les activités physiques toutes les après-midi, et que dans certains cas, ces activités physiques se déroulaient à la campagne, alors que l'école était en ville.

Mens sana in corpore sano, on en revient aux vieilles maximes...

J-P C. — Pas exactement : la formule dissocie le corps et l'esprit, en les envisageant comme des entités séparées, alors que j'insisterais sur l'unité de l'individu.

Continuons en bonne chronologie, et venons-en à l'enseignement secondaire.

J-P C. — Les choses deviennent plus complexes à ce niveau, et l'argumentation moins évidente. Les bienfaits associés aux pratiques corporelles sont souvent annihilés par le mauvais choix du moment où ces activités prennent place - en troisième heure de matinée, et juste avant une heure de math, vers laquelle se tournent déjà leurs pensées... Les conditions sont rarement optimales. Même si l'on se dit qu'on ne fait rien d'autre que soigner la condition physique des élèves, parce que l'éducation motrice est (ou devrait être) achevée pour l'essentiel quand on arrive dans le secondaire. On est, bien plus que dans le primaire, contraint à travailler au cas par cas : les écarts de taille et de corpulence prennent des dimensions beaucoup plus considérables qu'auparavant, et pourtant, il faut donner le même cours à tous. Les écarts de musculature sont tels qu'en gymnastique, un exercice un peu difficile, qu'un petit léger exécutera sans problème, sera objectivement hors de portée d'un grand gros. Au basket, cela risque de se passer en sens inverse. Les mêmes activités ne conviennent plus à tous, au point qu'il peut être dangereux d'obliger une armoire à glace à se risquer aux barres parallèles.

Mais cette situation de grande diversité n'est-elle pas celle que

connaissent tous les enseignants, quelle que soit la discipline qu'ils enseignent ?

J-P C. — Dans une moindre mesure, à cause de l'absence d'examen en éducation physique. Un prof de gym ne se retrouve jamais dans une situation où il pourrait s'appuyer sur des acquis solides, contrairement à ses collègues : ainsi, normalement, les gosses qui terminent l'école primaire connaissent leurs tables de multiplication, et un prof de math pourra se servir de cette connaissance. Il n'y a aucun équivalent des tables de multiplication en éducation physique. Cela conduit à une dispersion ahurissante des possibilités physiques des élèves : les plus sportifs savent tout faire, et bien plus que ce qu'on leur demande, alors que d'autres, avec la meilleure volonté du monde, s'avèrent incapables de répondre à ce qu'on pourrait considérer comme les exigences minimales. Il faudrait donc pouvoir individualiser l'éducation physique. Reste, faute de cette individualisation, à travailler la condition physique générale du groupe, comme je le disais à l'instant. C'est la vraie fonction du cours d'éducation physique - et cela peut se faire même sans gymnase, en pratiquant la course à pied par exemple, et en travaillant l'endurance et la souplesse.

Et le sport à l'école ?

J-P C. — Le terme « desport », qui a donné naissance au mot sport, signifie s'amuser. L'objectif est différent. On s'amuse lorsqu'on trouve une forme d'équilibre par rapport au groupe dans lequel on se trouve. Un jeune qui pratique le basket dans un club ne trouvera probablement que peu de plaisir à jouer au basket en classe, ses partenaires n'étant pas de son niveau. L'école peut aider un jeune à s'orienter, à choisir la pratique d'un sport donné, après en avoir tâté, mais au-delà, l'école cesse d'être un cadre adéquat.

Qu'en est-il des humanités sportives ?

J-P C. — Je crains que ce ne soit un leurre. La situation est pratiquement renversée par rapport à ce que je disais de la complémentarité physique/mental réalisable dans le primaire : les résultats sont peu probants, et pas plus du côté intellectuel que du côté sportif. Le diplôme d'humanités obtenu dans ce contexte ne pourra que très difficilement être valorisé en-dehors d'un cadre sportif, mais encore faut-il réussir une carrière sportive. De ce point de vue,

les cinq heures de sport hebdomadaires ne suffisent pas, et il faut compléter ailleurs, le plus souvent en payant un pactole. Tant qu'à faire, je crois préférable alors de suivre une scolarité normale - ce qui conduira au moins à une meilleure formation générale. Je connais des jeunes qui sont arrivés à concilier une pratique sportive de haut niveau avec des études normales, voire brillantes; mais il faut reconnaître que ce sont largement les parents qui amortissent le choc, et sur qui repose une bonne partie de l'effort. Lorsqu'ils accomplissent des humanités sportives, les jeunes sont sortis un peu trop tôt à mon goût de leurs préoccupations scolaires, et cela handicape leur avenir. D'ailleurs, les sportifs de haut niveau que j'ai côtoyés au Comité olympique sont très peu nombreux à être passés par cette filière; c'est leur environnement familial qui a favorisé leur pratique sportive, mais bien souvent en préservant un cadre scolaire «normal».

Il pourrait sans doute difficilement en être autrement...

J-P C. — En Belgique, la solidarité et le soutien de la famille demeurent une condition *sine qua non*. C'est la persévérance d'un groupe familial restreint qui permet l'éclosion d'un champion, et les fédérations n'y sont pour rien, pas plus que les clubs. Des structures qui n'exigeaient pas une telle intervention de la famille ont existé dans les pays de l'Est. Il s'agissait de structures étatiques, qui ont fonctionné, mais en laissant dans leur sillage des «déchets» importants, et au prix de quelques dérapages. Les Pays-Bas connaissent un esprit sportif beaucoup plus fort que le nôtre, de même que la Norvège. La Norvège ne compte que cinq millions d'habitants, mais l'entraide destinée à favoriser les efforts des sportifs y implique des milieux plus larges que le petit milieu familial qui entoure les sportifs belges, ce qui explique en grande partie leurs succès récents en sports d'hiver, alors qu'ils ne sont pas mieux structurés ou mieux outillés que d'autres nations. Question d'état d'esprit...

Est-ce cela que visait le Comité olympique lorsqu'il a publié son livre blanc sur l'état de santé de la jeunesse ?

J-P C. — Ce livre blanc a été publié avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin, sur base d'études effectuées à l'armée, à l'école et à l'université; c'est un travail de longue haleine, mais on y avance de manière ostensible des comparaisons avec des pays étrangers, alors qu'on n'y trouve aucune comparaison avec l'état de santé des

jeunes Belges il y a trente ou cinquante ans. De telles études existent pourtant, notamment à la Ville de Bruxelles, à l'époque du mi-temps pédagogique, ce qui ne date pas d'hier.

C'est donc l'idée de dégradation de l'état de santé des jeunes Belges qui t'apparaît comme fausse ?

J-P C. — Oui. Je ne conteste absolument pas le jugement « absolu » porté dans le livre blanc, et les comparaisons internationales sont édifiantes, mais en induire l'idée d'une dégradation me semble abusif. Une expérience de vingt-cinq ans d'enseignement me pousse plutôt à la conclusion contraire : j'ai constaté une amélioration de la motricité au sens où certains gestes sportifs sont mieux maîtrisés que par le passé. Pour conclure sur le livre blanc, il porte aussi les traces de tensions communautaires : les lignes directrices de l'enquête n'ont pas été les mêmes en Flandre et en Wallonie, et on en a fait une étude unique qui a quelque chose du *patch-work*.

En parlant de l'école, nous avons déjà fait allusion à ton expérience au Comité olympique belge. Il serait dommage de ne pas en parler davantage. En Belgique, il semble que la professionnalisation du monde des athlètes, indéniable au niveau mondial, ne soit que partielle - il serait sans doute plus juste de parler de semi-professionalisme, ce qui induit des contradictions.

J-P C. — L'olympisme amateur n'existe plus, ni individuellement, ni pour le mouvement olympique dans ses aspects organisationnels. Les moyens financiers du CIO sont énormes. Ils se sont multipliés depuis les années 70, et surtout depuis 1984, l'année des Jeux de Los Angeles. C'est une véritable puissance financière, ce qui est excessif - on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi le CIO thésaurise à ce point, ne redistribuant qu'au compte-goutte les sommes dont il dispose. Le contrôle de ces activités financières est limité; le groupe qui décide vraiment ne compte pas plus de nonante personnes, et ce groupe s'auto-constitue par cooptation. On y trouve quelques requins de la finance, et un certain nombre d'aristocrates, certes au-dessus des questions d'argent, qui perpétuent la vieille tradition du milieu. On n'a pas non plus l'impression que les préoccupations démocratiques y soient très présentes, mais après tout, Samaranch, qui préside le comité international depuis les Jeux de Moscou, est un ancien franquiste dont les méthodes restent très marquées par son passé : c'est un autocrate. L'état d'esprit qui

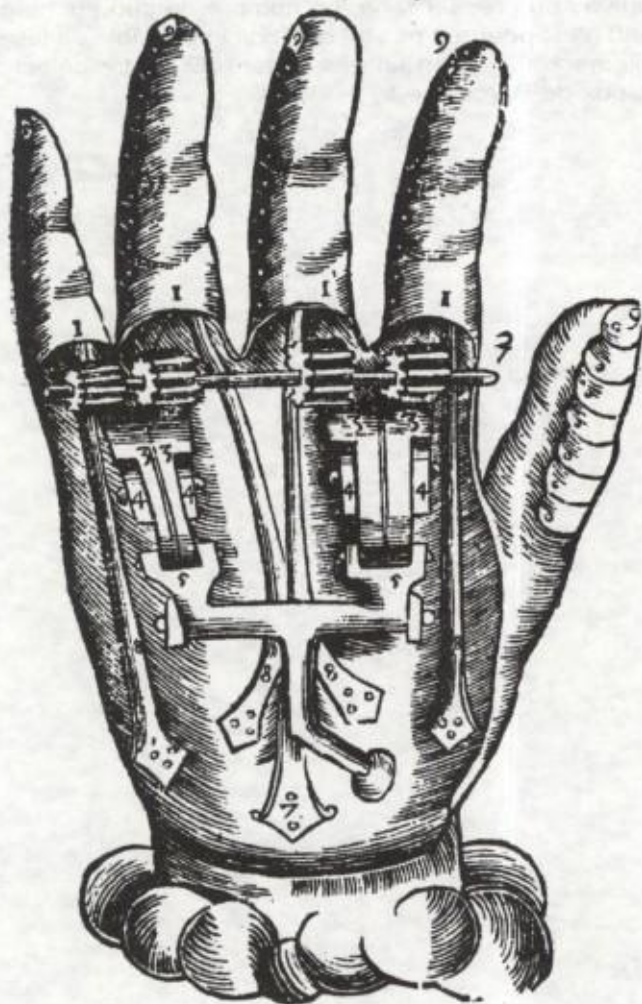
règne aujourd'hui au CIO a donc considérablement évolué depuis de Coubertin, même si lui-même n'a jamais affiché d'idées très démocratiques. C'est vrai que le nombre de pays participant au mouvement olympique a augmenté, ce qui représente une ouverture certaine, mais le mouvement reste centralisé et hiérarchisé.

En Belgique, les mécènes ont aussi passé la main, surtout après le règne de Boin, qui fonctionnait encore en bénévole; Raoul Mollet, et Vanden Eeden, l'actuel président, ont orienté le Comité olympique vers la recherche de moyens financiers. Ils ont accompli, dans ce but, un énorme travail pour changer l'image de marque du Comité olympique, afin qu'elle devienne susceptible de rapporter de l'argent qui pourrait être redistribué aux sportifs. Sur ce plan, ils ont joué un rôle de précurseurs par rapport aux orientations qui ne se sont imposées que plus tard mondialement. Le reproche de thésaurisation, que je formulais à l'encontre du CIO, peut leur être adressé, mais dans une mesure nettement moindre. Le processus que je décris a transformé le comité, où ne travaillaient que quelques personnes, en une entreprise qui en emploie plus de quarante : il est donc normal d'assurer l'avenir de ces personnes, et de jouer une certaine sécurité. On pourrait parler de gestion financière prudente, mais qui fait une place réelle à l'aide aux sportifs. Le Comité olympique intervient plus en leur faveur que l'Etat ! Le *sponsoring* assure au Comité olympique des moyens qui lui permettent d'aider les sportifs plus que l'ADEPS ou le BLOSO - ce n'est évidemment pas de l'organisation du sport pour tous dont je parle ici. Il est vrai que cette aide du Comité olympique va d'abord aux sportifs consacrés, à ceux qui ont déjà fait leurs preuves - il a donc bien fallu que ces sportifs trouvent par eux-mêmes les sommes dont ils ont eu besoin pour atteindre ce niveau, l'aide vient après. On retrouve ainsi toutes les considérations sur l'importance de l'entourage familial.

Personnellement, je trouve que la confiance que le Comité olympique manifeste à ces jeunes, qui ont franchi un seuil de notoriété, est insuffisante, et c'est la raison principale de mon conflit avec lui. On est à l'affût de leurs défaillances éventuelles, qui provoquent un retrait un peu trop rapide du soutien accordé jusque là. Tout sportif connaît des moments plus difficiles, pendant lesquels il a certainement besoin de ne pas se sentir isolé. Les décideurs, les sélectionneurs vivent ces périodes de trop loin, ne connaissent pas les athlètes personnellement, et, à la limite, sont informés de leurs performances par la presse. C'était mon rôle de connaître les athlètes de près, ce que j'ai fait, mais encore fallait-il qu'il soit possible de faire suivre le message, ce qui n'a pas toujours été le cas. Ce

manque de confiance de la part des dirigeants coûte cher en trac-tations, en gaspillage d'énergie, et finit par fragiliser ces jeunes qui n'en ont vraiment pas besoin ! Sans doute peut-on mettre cette distance au compte de l'évolution du Comité olympique dans un sens de management, ce qui éloigne sans doute les préoccupations sportives du premier rang. Le nombre de sportifs belges de haut niveau n'est pourtant pas tel qu'il soit impossible de les suivre individuellement sur le terrain : ils étaient 69 à être sélectionnés pour les Jeux de Barcelone !

Portrait de la main artificielle.



et la santé, bordel !

un entretien avec deux innommables docteurs

Sport et santé : question triviale, à première vue, mais dont les à-côtés soulèvent pas mal de problèmes. Nous en avons discuté avec deux médecins d'un centre spécialisé en médecine sportive, qui ont préféré, par souci déontologique, ne pas voir citer leur nom. Pour nous y retrouver, nous les avons baptisés Toubib 1 et Toubib 2.

Partons d'une banalité : la pratique du sport est un facteur de santé. Mais peut-on avancer cette idée aussi simplement, dans toute sa généralité, face aux informations, qui se multiplient, sur les dangers qui sont associés à cette pratique ? Je pense aux remarques sur les problèmes d'articulation que connaissent les vieux joggeurs, à la violence des contacts au football ou au basket-ball, ou encore au coup de pouce chimique - le dopage.

Toubib 1 — On ne va évidemment pas répondre à tout à la fois, cela suffirait pour meubler tout notre entretien. D'un point de vue traumatologique, il est indéniable que la pratique intensive des sports use précocement les articulations : la coxarthrose (l'arthrose de hanche) apparaît en moyenne à cinquante-cinq ans chez le sédentaire, et à quarante-cinq ans chez le marathonien - c'est-à-dire un joggeur de haut niveau. Il faut un niveau d'entraînement très élevé (plusieurs heures par jour) pour se trouver confronté à ce genre de problèmes; le plus souvent, les bienfaits cardio-vasculaires, et même tout simplement les retombées positives d'un choix d'hygiène de vie (réduction du tabagisme, de la consommation d'alcool), sont

incomparables aux inconvénients, pour autant que l'on s'en tienne à une pratique modérée, et tant qu'on s'en tient à un sport de loisir. Evidemment, courir 160 km chaque semaine, c'est autre chose... Ceux qui le font peuvent s'attendre à une usure précoce, à des fractures de fatigue, à des tendinites,... Mais même dans ce cas, il ne s'agit pas de pathologie catastrophique, et le bienfait reste supérieur à la toxicité. On peut aussi relever les effets psychologiques : je les crois positifs, eux aussi, et ils sont particulièrement mesurables - en creux - en cas d'interruption de l'activité sportive, sous forme de stress, de nervosité, d'impatience à reprendre. Privés de sport, certains se sentent nettement moins bien dans leur vie familiale, dans leur vie professionnelle, au point que l'on peut parfois parler d'exutoire. Le sport devient toxique lorsqu'il est soumis à la pression de la compétition; c'est d'ailleurs la même cause qui induit le développement du dopage. Ceci dit, je n'ai jamais été personnellement confronté aux problèmes de dopage, et j'ai pourtant fonctionné comme médecin dans deux grands clubs d'athlétisme - en huit ans, aucun athlète ne m'a demandé une intervention qui aurait relevé du dopage. Je précise qu'il s'agissait d'athlètes au plus haut niveau - en Belgique, ce qui oblige à une certaine modestie à l'échelle internationale.

Les problèmes apparaissent sous la pression de la compétition, disais-tu. Mais peut-on séparer sport et compétition ? Ne sont-ils pas intrinsèquement liés ?

T1 — Je nuancerais en parlant du sport professionnel. C'est vrai qu'aucun sport d'équipe ne peut se concevoir en dehors de la compétition. Je pense que les soucis de santé, lorsqu'ils sont bien éclairés par le médecin, sont premiers, et qu'ils guident les choix des pratiquants - c'est ce que nous constatons dans notre travail - tant qu'ils ne sont pas court-circuités par les questions de fric. Mais même alors, il ne faudrait pas prendre tous les sportifs pour des candidats au suicide; si l'on montre l'image d'une déchirure musculaire, si l'on explique qu'un os est fragilisé, cela suffit pour convaincre. J'ai plutôt l'impression que la plupart des sportifs sont compliants aux conseils qu'on leur donne. Il faut faire admettre que la guérison prend toujours un certain temps. A ce sujet, on pourrait parler des infiltrations : on nous en demande de moins en moins souvent. De manière générale, les infiltrations sont destinées à combattre un phénomène inflammatoire, et donc à diminuer la douleur - ce qui permet éventuellement de tenir sa place dans un match alors qu'on n'est pas vraiment en état de le faire. C'est le

lendemain qu'on constate les dégâts ! Lorsque nous faisons une injection, nous imposons dix à quinze jours de repos après celle-ci. Et il est très rare qu'on nous demande une injection-miracle pour masquer la douleur.

Toubib 2 — Il faut quand même préciser que notre milieu de travail n'est pas exactement celui où la demande d'intervention de ce genre est la plus vive. Je pense au foot, au cyclisme professionnels, et même à la balle-pelote, d'où nous sont venues quelques demandes inattendues de la part de pratiquants d'un sport qui n'est pourtant que peu médiatisé. Au foot, les comportements «pro» - dans le mauvais sens du terme - touchent de plus en plus les divisions inférieures : les conditions de jeu en première provinciale sont devenues beaucoup plus dures qu'à l'époque où j'y jouais. Et on en fait, des piqûres... Je le répète, nous sommes peu confrontés à l'exigence de faire jouer quelqu'un à tout prix. Et puis, l'excitation psychologique que suscite un match important peut carrément faire oublier la douleur.

T1 — On peut aussi faire disparaître une douleur rien qu'en s'échauffant : toute la douleur inflammatoire est masquable par un bon échauffement. Mais après, on ne sait plus marcher... Il n'y a donc pas que des moyens illicites à disposition.

Votre situation ne vous place donc pas au coeur des sollicitations les plus brutales, on l'a compris. Peut-être faut-il ajouter qu'on n'adresse sans doute pas une demande à quelqu'un dont on est presque sûr qu'il n'y répondra pas.

T1 — Exactement. Il y a quelques années, l'usage des anabolisants était extrêmement répandu parmi les adeptes du body-building. Une fois que la plaque «médecin du sport» a été installée sur ma porte, j'ai dû contenir un *rush* de body-builders qui se sont probablement dits que mon cabinet était l'endroit idéal pour faire le plein d'anabolisants. Le flux s'est évidemment tari après mon dixième refus, refus d'ailleurs accompagné d'explications qui le justifiaient, au nom d'effets secondaires dangereux.

Que sont ces effets secondaires ?

T1 — Les cancers du foie, c'est le gros problème des anabolisants administrés par voie orale; en intramusculaire, la stérilité et l'atro-

SUR QUELQUES PRODUITS DOPANTS...*

Amphétamines : produits de synthèse qui agissent comme stimulants du système nerveux central. Ils diminuent la sensation de fatigue et permettent de « dépasser ses limites ».

Bétabloquants : produits de synthèse qui provoquent un blocage de la fonction Bêta du système nerveux sympathique. Ils ont une action anti-stress.

Hormones : substances chimiques complexes produites par les glandes à sécrétion interne. Transportées par le sang dans l'organisme, elles peuvent freiner ou activer le fonctionnement de certains tissus ou organes, d'où leur intérêt pour l'effort sportif.

Cortisone : hormone sécrétée par la zone corticale située à la périphérie des glandes surrénales. Elle permet de soutenir l'effort en abaissant les frontières naturelles, ce qui entraîne de nombreux risques.

Anabolisants : hormones de synthèse (non naturelles), les stéroïdes anabolisants permettent l'accroissement de la puissance musculaire et de la capacité d'entraînement. Leurs dangers sont multiples. Leur usage décroît pour laisser la place à « l'hormone mâle » naturelle, la testostérone.

Testostérone : hormone mâle sécrétée par les testicules. Cet androgène étant naturel, il est difficile de déterminer l'apport de testostérone exogène (extérieur) faute de connaître le dosage propre à chacun.

Somatropine : cette hormone — HGH (Human Growth Hormone, ou hormone de croissance) pour les Américains — préparée à partir d'hypophyse humaine prélevée moins de vingt-quatre heures après la mort, joue un rôle identique à celui des anabolisants. Elle accroît la masse musculaire et permet de reculer les limites de la fatigue.

Transfusions sanguines : cette technique consiste à prélever sur un athlète en période de préparation, environ un mois avant la compétition choisie, une certaine quantité de sang (de 800 à 1 200 centimètres cubes). Le sang prélevé est conservé en milieu réfrigéré durant un mois. Pendant ce temps, le sujet traité poursuit son entraînement. Il reconstitue peu à peu son capital de globules rouges. Au bout d'un mois, les globules rouges prélevés sont réinjectés sous forme de « purée globulaire ». Les globules rouges transportent l'oxygène aux muscles et plus un muscle est capable de consommer de l'oxygène, plus il peut réaliser un effort intense.

* Les renseignements fournis ici sur quelques produits dopants, couramment utilisés au cours des dernières années, sont en grande partie extraits du livre de Bernard CHEVALIER et Jean-Pierre DE MONDENARD, *Le Dossier noir du dopage*, Hachette, Paris, 1981.

phie testiculaire. Il m'est arrivé de commettre une erreur dans le *Journal du Médecin* où j'avais parlé d'hypertrophie testiculaire; j'ai fait paraître un rectificatif quinze jours plus tard dans le ton «désolé pour les faux espoirs»... Les cancers de la prostate sont un autre risque réel. Chez la femme, la pilosité, puisque les anabolisants sont des hormones mâles. A l'époque, j'ai lu une étude qui affirmait que 85 % des body-builders étaient dopés aux anabolisants.

T2 — On a même entendu des propositions d'organiser deux championnats séparés, l'un pour dopés, l'autre pour «athlètes *clean* ». Les piqués par ici, les non-piqués par là...

Mais formuler une telle proposition revient à entériner le dopage !

T2 — C'est bien clair; c'est un bel exemple d'hypocrisie.

T1 — Le body-building est un sport très particulier. Ses adeptes ne sont que rarement à la recherche d'une meilleure santé, c'est l'esthétique qui les motive. Je crois qu'il y a un grand nombre de malades psychologiques parmi eux, ils offrent un profil comparable à celui des anorexiques mentaux, à l'envers : ils sont plus larges que la porte, et ils viennent te dire qu'ils sont trop maigres. Et impossible de les raisonner ! Ils veulent gonfler, et ils veulent le produit qui leur permettra d'y arriver. Je me refuse donc à tirer des conclusions générales de cet exemple un rien pathologique.

Les body-builders n'ont cependant pas l'apanage de l'utilisation d'anabolisants - l'exemple de Ben Johnson le prouve. Plus largement, il me semble qu'il doit exister un système-dopage : la course qui oppose les officiels et leurs laboratoires de contrôle aux inventeurs de produits et procédés nouveaux met en présence deux types de scientifiques, deux filières de laboratoires - ce ne sont pas des apprentis-sorciers amateurs que les labos de contrôle ont en face d'eux, il ne s'agit pas d'auto-médication. La mise au point de produits dopants ne peut qu'être l'oeuvre de labos performants soutenus par des secteurs industriels : à propos d'hypocrisie, en voici une belle ! A cet égard, Ben Johnson fait figure de contre-exemple, d'*outsider*, plus maladroit que machiavélique.

T2 — Je crois davantage à l'image de l'apprenti-sorcier, et du médecin véreux qui mitonne sa petite chimie dans son coin. Les labos ont d'ailleurs de moins en moins de retard par rapport aux produc-

teurs de produits dopants. Les officiels ont mis dix ans pour admettre que des athlètes «insoupçonnables» étaient soupçonnables, et sont passés à la vitesse supérieure en cessant de se contenter d'un contrôle lors des compétitions; il faut aussi examiner ce qui se passe pendant les séances d'entraînement. Le but recherché en se dopant n'est pas seulement l'amélioration de performances homologuées, mais aussi de reculer les limites de la fatigue à l'entraînement, de sorte que l'amélioration résulte de la capacité à supporter un entraînement plus poussé. Les contrôles actuels rendent beaucoup plus difficiles les techniques de ce genre, très prisées auparavant.

Ce que tu dis me conduit à une autre question, que je me pose depuis longtemps. Est-il possible de tracer une frontière nette entre l'ensemble des procédés illicites, en premier lieu le dopage, et des techniques d'entraînement extrême que je considère comme délirantes ?

T2 — Ta question recouvre un immense débat éthique. On peut, sans se forcer, désigner des procédés inacceptables, genre dopage et mort de Simpson au Tour de France, ou, sur un registre moins tragique, le coureur à pied qui recule chimiquement la limite de la douleur et se claque à répétition, mais c'est vrai qu'il n'existe pas de consensus sur la définition de la limite. En France, il existe une école qui parle de compensation hormonale plutôt que de dopage.

Euphémisme, ou pudeur verbale sans doute...

T2 — Certainement. Leur thèse est qu'il s'agit de permettre à l'athlète de «se surmonter» à l'aide d'appoints de cortisol, distribués de manière scientifique. Le taux de cortisol dans le sang oscille quotidiennement : plus bas le matin, plus élevé le soir. C'est pour cela que les rhumatisants ont plus mal le matin que le soir. Chez les sportifs, la différence entre le taux du matin et celui du soir est moindre que chez un individu non entraîné. L'école à laquelle je fais allusion, dont un des porte-parole est le docteur de Lignières¹,

1. Le docteur de Lignières, endocrinologue, déclarait dans *Le Monde* (29 septembre 1988) à propos de troubles métaboliques potentiellement graves qui affectent les athlètes de haut niveau : «On a le droit de compenser, chez les sportifs, les pertes hydriques ou vitaminiques, mais on n'a pas le droit de compenser les pertes hormonales... J'ai toujours eu du mal à comprendre pourquoi.» Et plus loin : «Le .../»

d'ailleurs contesté, se propose de compenser les consommations de cortisol dues par exemple au stress par l'injection, une ou deux fois par semaine, d'un microgramme de cortiso. La justification de cette attitude médicale, c'est qu'on intervient avec des moyens « naturels », en ajustant des taux d'hormones de toute façon présentes dans l'organisme, en réduisant le handicap d'un athlète qui consommerait plus de cortisol qu'un autre à chaque « coup de stress ». C'est ainsi qu'on passe d'une situation où on peut compter sur deux médaillables à une situation où on peut en espérer six. Je suis convaincu que de telles techniques doivent être refusées, qu'elles sont illicites, mais je répète qu'on trouve des médecins pour les justifier. Oui, la limite est discutable : médicalement, certaines formes d'« aide chimique » peuvent se justifier, mais comment les justifier aux yeux de l'athlète qui n'y fait pas appel ?

Le problème le plus difficile à régler semble donc bien être celui de l'injection d'hormones naturellement présentes dans l'organisme, comme la testostérone.

T1 — Ce n'est contrôlable que par les taux d'hormones présentes dans le sang.

Oui, mais on peut procéder à des injections en veillant bien à ne pas dépasser les taux autorisés.

T2 — C'est exactement ce que proposent les médecins français dont nous parlions, mais seulement pour le cortisol, pas pour la testostérone. Mais mon pronostic en cette matière est optimiste : je crois à l'efficacité croissante des contrôles. Je suis par contre beaucoup moins optimiste quant à l'emprise, elle aussi croissante, du fric.

Mais cela ne va-t-il pas de pair ? Face à des enjeux financiers énormes, n'en arrive-t-on pas fatalement à se dire que tous les moyens sont bons ?

(suite de la note1)

dopage ? Personne n'est d'accord sur la définition de ce terme. Il y a dopage lorsqu'il y a des manœuvres artificielles qui peuvent aider à de meilleures performances ET qui sont nuisibles à la santé. Pour ma part, je ne retiens que cette dernière proposition.»

[NDLR]

T2 — Ce n'est pas différent de ce qui se passe dans les autres secteurs de la société : le système fonctionne de manière telle qu'il incite à la fraude, et la répression vient ensuite. Les corps de police spécialisés dans la lutte contre la drogue ont fait leur apparition après le développement du trafic de drogue. Je conçois très bien que la tentation de se doper doit être immense chez des joueurs de foot professionnels, parce que ce qu'on exige d'eux est inhumain : les blessures, le nombre de matches hebdomadaires, etc.

T1 — Je crois que c'est encore pire chez les cyclistes. C'est plutôt à leur sujet que je parlerais d'exigence inhumaine - réfléchis à l'incroyable performance que représente le Tour de France.

T2 — On entend de plus en plus souvent dire aujourd'hui que de grands champions cyclistes étaient aussi en avance sur leurs concurrents en matière de produits dopants.

En cyclisme, l'existence du dopage n'est pas niable. On se rappellera la vaudevillesque aventure de Delgado, alors porteur du maillot jaune, contrôlé positivement à l'issue d'un contre-la-montre en montagne, et qui a échappé à toute sanction parce que le produit détecté ne figurait pas encore sur la liste reconnue par l'Union Cycliste Internationale alors qu'il était effectivement interdit par le Comité Olympique International.

T2 — Je suis convaincu que les défaillances qu'on doit connaître dans un Tour de France ne peuvent être surmontées sans aide. Relativement, l'athlétisme est sans doute «plus propre» que le cyclisme.

T1 — Peut-être le niveau culturel moyen des pratiquants de l'athlétisme, souvent universitaires, y est-il pour quelque chose...

Il faut quand même citer l'exemple de cette heptathlonienne allemande, Birgit Dressel, qui y a laissé sa peau. Dopée, son médecin a augmenté les doses qu'elle prenait lorsqu'elle a commencé à avoir de graves problèmes de santé (scoliose, atrophie des vertèbres, méniscite, etc.), et elle est morte empoisonnée en avril 1987.

T1 — Cette histoire est abominable, mais mon expérience m'a montré qu'il était très possible de discuter de manière ouverte, en

argumentant, avec des pratiquants d'athlétisme, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres sports. Ils comprennent ce qu'on leur dit quand on décrit l'action des anabolisants sur le foie, et ils comprennent donc aussi que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

T2 — Eux au moins, ils mourront intelligents !

T1 — Mais c'est vrai que nous n'avons que peu affaire à des sportifs de tout haut niveau, soumis à une obligation continue de performances exceptionnelles. Le plaisir reste une motivation importante de leur activité sportive : je pense notamment aux adeptes du volley-ball, même à ceux qui jouent en première division.

T2 — Il faut ajouter que les milieux du foot, du cyclisme ou de la balle-pelote sont des milieux fermés, et que ces milieux finissent généralement par découvrir le médecin... approprié à leurs souhaits.

Le médecin complaisant, pourrait-on dire ?

T2 — J'hésite sur le terme, parce que je ne voudrais pas être mal compris. Il ne s'agit pas ici de fournir un joueur en produits interdits, ou de se transformer en alchimiste. Plus simplement, il s'agit de décider si un joueur qui souffre d'une lésion tendineuse va quand même être aligné, quitte à masquer momentanément sa douleur à l'aide de la bonne infiltration. Alors que médicalement, il faudrait, sans hésitation, lui interdire de jouer... Mais la pression des dirigeants, qui relaient d'ailleurs eux-mêmes une pression extérieure, celle des sponsors et du public, est énorme, et il faut une solide carrure pour y résister. D'autant que si l'on maintient un avis négatif, les dirigeants sont toujours libres de consulter ailleurs... et de se faire donner le feu vert auquel ils aspirent tellement. Sans doute faut-il constater que ces phénomènes, l'existence de *lobbies* aussi puissants, débouchent sur une médecine à deux vitesses, celle qui s'insère dans le sport professionnel de haut niveau, où les médecins occupent une place exposée, qui les amène à composer avec des exigences fortes, et celle qui s'occupe des sportifs de tous les jours, où seuls les arguments médicaux entrent en ligne de compte. Mais comment pourrait-il en être autrement dans un monde où le fric est la valeur dominante ? Tu imagines : «Allo, ici Berlusconi, où en est l'entorse de Van Basten ? - Je crois qu'il vaudrait mieux qu'il ne joue pas. - Quoi ? Son entorse est si grave que ça ? - Non, non, pas si grave que ça, sa carrière n'est pas menacée. - Mais vous êtes inconscient : on joue contre l'Olympique de Marseille, ce n'est pas

possible. - Vous avez raison, je m'étais trompé de dossier, il peut jouer !»

Nous n'avons jamais Berlusconi au téléphone. Nous n'appartenons pas à ces milieux fermés; ceci dit, je me refuse à condamner sans nuance les médecins que leur souplesse de caractère rend adaptés à ce genre de fonctions. Il vaut mieux un contrôle médical... «souple» que pas de médecin du tout. Finalement, on ne constate pas tellement d'interruption de carrière prématurée. Autre chose serait d'aller voir l'état de ces sportifs une fois qu'ils atteignent la cinquantaine : le réveil du sportif est dur. Les vieux profs de gym en savent quelque chose; eux, on en voit défiler beaucoup. Pour revenir aux footballeurs, au plus haut niveau, ils sont soumis à deux entraînements quotidiens : c'est énorme. Et je ne parle pas de la pression psychologique, qui est permanente, lors des matches, c'est évident, mais aussi à l'entraînement, où tu dois sans arrêt prouver que tu restes meilleur que le petit jeune qui vient d'être intégré au noyau de l'équipe première, y compris physiquement - on ne me marchera pas sur les pieds, et si tu t'approches, gare à tes tibias. A Anderlecht, Crasson et Walem, qui avaient plutôt la réputation d'être gentils, prennent des cartes jaunes comme les autres, ils ont appris à être méchants.

Nous voici tout naturellement amenés à la violence sur les stades - je ne parle pas des *hooligans*, mais des matches eux-mêmes. Toujours sous la pression des enjeux financiers, n'assiste-t-on pas à une banalisation de cette violence ? Un des buts des entraîneurs n'est-il pas de fabriquer des tueurs - je pense à ces ahurissantes déclarations de Coeman, alors qu'il jouait encore en Hollande, félicitant son camarade de club qui avait, volontairement selon Coeman, descendu Tigana, félicitations justifiées par le service rendu à toute l'équipe ?

T2 — Il faut avoir vu ces joueurs de près, Coeman notamment, pour se rendre compte que ce sont des montagnes. Et quand des montagnes courent le cent mètres en moins de quinze secondes et qu'ils te rentrent dedans, ça fait des dégâts. Et Coeman fera comprendre à l'agile petit attaquant qui se trouve en face de lui qu'il a intérêt à ne pas se frotter à lui...

Des comportements de ce type ont donné lieu à de terribles accidents : Lozano, qui n'a plus jamais joué après cela, ou plus

récemment Lashaf, qui est remonté sur le terrain au Standard. Quel doit être l'état d'esprit de footballeurs victimes d'aussi brutales agressions quand ils se retrouvent à nouveau sur le terrain ?

T1 — Précisément, je n'en sais rien, mais j'ai soigné il n'y a pas longtemps trois jeunes grimpeurs qui avaient fait une chute de dix mètres au mur d'escalade, tous les trois parce que celui qui les assurait a laissé échapper la corde censée les retenir. Résultats : une hernie discale et deux lésions des chevilles; de vrais miracles, parce qu'ils auraient aussi bien pu y laisser leur peau. Ils regrimpent tous les trois : la passion du sport est telle... et si on pense au foot, la passion de l'argent, qu'ils surmontent toutes les appréhensions.

C'est vrai que le foot et le cyclisme représentent les seuls moyens d'ascension sociale accessibles pour des jeunes de milieu populaire, une fois que les dés de leur scolarité sont jetés.

T2 — C'est la raison pour laquelle on ne constate pas davantage d'incapacités de travail définitives : il faut bien vivre. Et somme toute, plus confortablement que si l'on était maçon, grâce à la valorisation d'un certain talent. Ces nouveaux rapports sociaux sont maintenant inscrits matériellement dans la longue durée - ils sont devenus irréversibles - par le biais de la construction de stades, de *business seats*, par l'organisation de voyages, que sais-je encore... Du pain et des jeux !

T1 — Il reste quand même que la médiatisation des professionnels a aussi des effets positifs, comme la stimulation de la pratique sportive de jeunes, ainsi qu'on le voit pour le moment à propos du tennis de table en Belgique, ou pour le basket après les Jeux de Barcelone.

T2 — Tu as raison de mettre en exergue ces aspects positifs, parce que le côté démesuré du développement sportif tendrait parfois à les faire oublier. Après tout, ce *star system* ne concerne tout au plus qu'un pour cent des pratiquants : le sport n'est toxique que pour une petite minorité de sportifs «excessifs», et le même mouvement draine des milliers de gens qui en tirent un réel profit en termes de santé, avant tout, comme on le disait en commençant, par l'adoption d'une hygiène de vie.

Propos recueillis par Pierre Gillis,
le 16 avril 1993

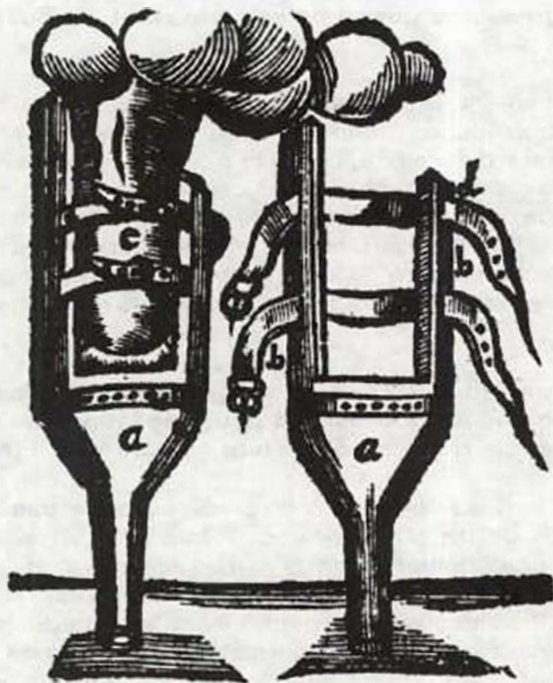


Figure d'une jambe de bois pour les pauvres.

l'accèsion des femmes aux pratiques sportives *

catherine louveau

des divergences théoriques

Les femmes n'ont pas originellement accédé et n'accèdent toujours pas aux pratiques sportives dans les mêmes conditions ni selon les mêmes modalités que les hommes.

Ce constat d'ordre général, quoique historiquement et sociologiquement pertinent, est considéré aujourd'hui comme une évidence dont le rappel semble devenu banal. Pourtant, on considèrera avec intérêt que la courte histoire de la constitution des savoirs scientifiques sur la pratique de l'éducation physique et des sports contient peu d'interrogations singulières et spécifiques sur les pratiques féminines¹.

Si, d'une manière générale, les approches visant à une explication sociologique sur l'intensité et la nature de la pratique des activités

* Extrait de *La Femme d'aujourd'hui et le sport*, Ed. Amphora, Paris, 1981. Catherine Louveau est enseignante-chercheuse au laboratoire de sociologie de l'INSEP (Institut National des Sports et de l'Éducation Physique) à Paris. Elle a publié plus récemment «Le sport a-t-il un sexe? Les pratiques révélatrices de la masculinité et de la féminité», revue DIRE en APS, n°28, 1988; et *Sports, école, société : la part des femmes*, co-signé par Annick Davaisse aux éditions Actio, Paris.

1. Cet état de fait tient à un ensemble de raisons combinées. Quoiqu'il en soit, nous tenons à souligner, dès ce préambule, la manière dont s'opère fréquemment la division sexuelle du travail de recherche. Les femmes sont «tout naturellement» plus souvent que les hommes enclines à s'interroger et à mener des recherches à propos des femmes, des enfants...

physiques et sportives constituent un domaine de recherche récent², les études portant particulièrement sur le rapport entretenu entre les femmes et les activités physiques et sportives sont quasiment inexistantes et celles qui ont été effectuées se sont, la plupart du temps, diffusées dans le cercle, évidemment intime, d'un petit nombre d'«initiées». On ne devra pas oublier néanmoins que si certaines questions relatives au sport féminin peuvent à ce jour être évoquées, elles doivent, sans aucun doute, leur possibilité d'émergence à l'évolution plus générale d'un contexte social. L'accès - de fait - de femmes à la pratique sportive mais surtout, nous semble-t-il, le développement relativement récent des mouvements de femmes et, pour une part aussi, la non moins récente mise en place d'un ministère de la Condition féminine, ont en effet pour conséquence indirecte et inapparente que puissent être posés des problèmes qui n'auraient pu l'être dans les années 60. Concurrément en effet, est apparue une quantité impressionnante d'études et d'ouvrages relatifs à la nature et à l'évolution des conditions de vie des femmes; il s'agit dans la plupart des cas d'expliquer, le plus souvent par l'histoire, la vie actuelle des femmes et d'analyser les conjonctures ayant permis l'apparition de mouvements ou d'actions de «libération».

Dans ce contexte actuel de l'évolution sociale et des connaissances sur cette évolution, des démarches analogues n'ont pas manqué d'être entreprises spécifiquement sur le thème : les femmes et le sport.

Historiquement connotée de virilité parce que concrètement appropriée par les hommes, l'accession à la pratique sportive n'a pas manqué - à l'époque où les femmes ont été concernées et encore aujourd'hui - d'être considérée comme un signe «d'émancipation». Cette idée, à l'origine d'actions diverses, se voit, paradoxalement, reprise aujourd'hui par des mouvements et des courants totalement opposés sur leurs fondements idéologiques. D'une part elle est adoptée par des agents professionnels se situant dans une perspective humaniste, voire idéaliste, à laquelle adhèrent souvent nombre de praticiens des activités physiques et sportives; il s'agit en effet de montrer que les femmes pratiquent en général plus fré-

2. Cf. LOUVEAU Catherine, POCIELLO Christian, «Le pluriel a son importance», *Sociologie des pratiques sportives*, Travaux et Recherches en E.P.S., n° 4, I.N.S.E.P., juin 1979.

quemment qu'autrefois une activité physique, que celle-ci est nécessaire pour elles, et qu'elles doivent, pour leur «bien-être», s'y adonner en plus grand nombre encore. D'autre part, un mouvement critique des pratiques sportives et corporelles (représenté en particulier par la revue *Quel Corps?*) défend la thèse inverse tout en préconisant des moyens semblables : on y fait le constat que le mouvement sportif s'est toujours montré «misogyne» et qu'il est, de ce fait, nécessaire que les femmes s'approprient non seulement la pratique mais les postes d'encadrement et de direction; mais par ailleurs, le sport étant déclaré aliénant pour l'homme, il serait difficile de concevoir - dans les rapports sociaux actuels - qu'il puisse être libérateur pour les femmes.

Si ces deux types d'approche ont le mérite de susciter des questions, aussi controversées soient-elles de part et d'autre, nous pensons que d'autres demeurent dans l'ombre, voire sont éludées. Nous sommes en effet portés à croire que l'on ne peut aussi simplement et de façon singulière s'interroger sur un rapport qui serait uniquement global et général, de LA femme et DU sport, en particulier dès lors que l'on s'interroge sur les modalités d'accession aux pratiques physiques et/ou sportives. En effet, les femmes occupant des positions différenciées dans l'espace social (en tout premier ordre au niveau de la nature du travail professionnel et domestique qu'elles exercent), les possibilités d'accès aux activités physiques qui s'offrent à elles sont relatives; autrement dit, elles ne sont ni égales, ni identiques, qu'il s'agisse de l'intensité, de la nature ou encore des modalités de la pratique. En outre, l'analyse de cette situation ne saurait, à notre sens, se faire indépendamment de la connaissance et de la prise en compte de la nature des pratiques sportives masculines, par ailleurs organisées en système.

une conquête de toutes les femmes

Faire du sport un objet non seulement de «convoitise» mais de «conquête» pour les femmes peut apparaître actuellement comme une réalité concrétisée par des actions efficaces; c'est aussi, et probablement surtout, un vœu, de toute évidence émis en priorité par ceux qui entretiennent un rapport professionnel avec les activités physiques et sportives. Enseignants d'éducation physique, tenants du sport pour tous aspirent à la pratique de l'activité physique par tous, sans discrimination d'âge ni de sexe, et oeuvrent en ce sens.

Cette perspective est celle adoptée par Françoise Tréhel³. L'auteur a émis comme hypothèse - laquelle, pour historique qu'elle soit, se trouve encore aujourd'hui fréquemment posée dans les mêmes termes - que le développement de l'activité gymnique féminine a suivi «un chemin parallèle à la progression de l'émancipation des femmes». L'auteur souligne, à l'appui de cette affirmation, que, d'une part, dans la période allant de 1900 à 1946, la condition sociale des femmes a changé, sous l'effet de contingences (en particulier les deux guerres mondiales) et de dispositions législatives diverses et que, d'autre part, des sociétés de gymnastique féminine sont nées et se sont développées simultanément. Il y aurait dans l'apparition de ces événements une relation de cause à effet dont la démonstration constitue la texture même du travail entrepris⁴.

A cette fin, F. Tréhel distingue trois périodes : de 1900 à 1914, 1914-1918, et de 1919 à 1946⁵.

- Dans le contexte économique du début du siècle, les femmes appartenant à la population active sont très nombreuses. Le secteur du commerce se développe, elles accèdent aux métiers de l'enseignement, mais la part la plus importante des femmes actives se trouve dans le secteur industriel (textile, confection, alimentation...). Bien que les femmes participent de la même manière que les hommes au processus de production, certains droits ne sont pas encore acquis pour elles : jusqu'en 1920 elles ne peuvent par exemple s'inscrire à un syndicat qu'avec l'autorisation de leur mari. A cette époque, ce sont surtout les femmes de la bourgeoisie qui pratiquent des activités sportives : fleuret, équitation, golf, tir à l'arc, voire quelques exceptionnels matches de tennis. A l'école, les jeunes filles font un peu de gymnastique, surtout dans une perspective hygiénique.

Au-delà de ces activités ponctuelles il n'existe, en 1900, aucune société, *a fortiori* aucune fédération de gymnastique féminine. Quelques sous-sections se créent progressivement dans les clubs

3. Nous rendons compte ici, à titre d'exemple, de ce type de préoccupations d'une étude effectuée précisément par une enseignante d'E.P.S. : *La gymnastique féminine de l'émancipation de la femme en France de 1900 à 1946*, Mémoire pour le diplôme de l'EN.S.E.P.S., 1972.

4. Nous ne traçons qu'un résumé des faits, idées et interprétations effectués par l'auteur.

5. Les raisons du choix de ce découpage ne sont pas précisées. Bien que de toute évidence délimité par les deux guerres mondiales, il n'en demeure pas moins historiquement et méthodologiquement discutable tant il paraît arbitraire.

masculins, ce qui aboutit, en 1912, à la mise en place de l'Union Française de Gymnastique Féminine présidée par... un homme. F.Tréhel souligne finalement que pendant cette période durant laquelle la femme est, soit «ouvrière-femme au foyer», soit «objet-femme d'intérieur», il n'est guère étonnant que - ces fonctions primant - il y ait de grandes résistances à la pratique gymnique féminine.

- De la période 1914-1918, F.Tréhel révèle peu de choses. Les femmes sont obligées de suppléer les hommes appelés au front; les Jeux Olympiques de Berlin (1916) sont annulés et la plupart des secteurs d'activité - gymniques entre autres - sont en sommeil.

- 1919-1946 apparaît comme une période dense du point de vue de l'évolution sociale.

En 1919, une convention fait adopter le principe de congé-maternité.

La fréquentation scolaire et l'obtention de diplômes par les femmes prennent de l'essor. La tertiarisation des emplois a pour conséquence qu'ils soient plus ouverts aux femmes (services publics, hygiène...).

En 1946, un arrêté supprime la notion de salaire féminin⁶ dans la législation française et, la même année, les femmes acquièrent le droit de vote.

Parallèlement, durant cette période, la pratique gymnique féminine fait de plus en plus d'adeptes; en 1921 se crée la Fédération Féminine Française de Gymnastique et des Sports; elle organise entre autres des manifestations de gymnastique. Par ailleurs les techniques ont évolué et l'on voit apparaître des ouvrages portant spécifiquement sur l'éducation physique féminine⁷; enfin, naissent des «écoles» diverses, telle celle d'Irène Popard prônant «la gymnastique harmonique».

Au terme de son étude, F.Tréhel pense ainsi pouvoir confirmer que s'est effectivement opéré, historiquement, un parallélisme significatif entre d'une part ce que l'auteur appelle «l'émancipation de la femme» et d'autre part un développement de la participation des femmes aux pratiques gymniques. Elle conclut ainsi à l'existence

6. Cette affirmation aurait mérité d'être nuancée étant donné le décalage encore aujourd'hui notoire entre les intentions d'une part et les pratiques couramment répandues d'autre part concernant les salaires des hommes et des femmes, à qualification égale.

7. En 1919, G. HEBERT publie *Muscle et beauté plastique féminine*.

d'une «conquête des femmes» et d'une régression de la traditionnelle dichotomie «le dedans et le dehors» (le féminin et le masculin) en ces termes :

«Après la Première Guerre mondiale, les Françaises chercheront à s'exprimer en multipliant leurs activités dans tous les domaines de la vie sociale». Aussi, «en même temps qu'elles entreprennent la lutte pour la connaissance de leurs droits fondamentaux, il leur est nécessaire de conquérir la libre disposition de leur corps afin de pouvoir s'affirmer⁸». (...) «Aussi, de nos jours, bien que de nombreuses Françaises n'aient ni l'envie, ni la possibilité de la pratiquer, l'activité physique connaît, dans la population féminine, un succès grandissant et peut-être sera-t-il bientôt considéré comme anormal pour une femme de ne pas s'y adonner⁹».

Pour intéressant qu'il soit, et bien que la relation de cause à effet entre l'évolution favorable du statut social des femmes et leur «ingérence» dans les pratiques physiques¹⁰ soit exposée ici de manière schématique et simplifiée, le constat auquel aboutit cette étude ne saurait constituer un modèle explicatif totalement satisfaisant pour comprendre aujourd'hui les modalités de l'accession des femmes aux pratiques physiques et sportives.

l'accession à un monde masculin

Si l'appropriation par les femmes des pratiques sportives en général et «leur accès égalitaire à tous les postes de responsabilité dans le système sportif» sont des thèmes présents dans le courant *Quel Corps ?*, ils n'en constituent pas la problématique essentielle, de même qu'ils n'apparaissent pas, en eux-mêmes, comme des objectifs dont la réalisation serait un terme.

Dans un «dossier» consacré au sport féminin¹¹ figure centralement la question de l'accession des femmes aux pratiques sportives. Concurrément aux fondements théoriques et aux perspectives

8. *Op. cit.*, p. 119.

9. *Ibid.*, p. 112.

10. F. Tréhel ne considère en fait que les pratiques de gymnastique, ce qui, à notre sens, introduit une équivoque précisément dans le problème posé et que l'auteur n'envisage pas.

11. Revue *Quel corps ?* n° 10-11 et 12-13.

militantes adoptées par ce mouvement, ce sont plus particulièrement les termes de contradictions considérées comme inéluctables qui font l'objet de réflexions.

En abordant des problèmes relatifs à l'appropriation du sport par les femmes et en souhaitant que s'exprime sur ce terrain une revendication et que «s'y engageant des luttes», sont en effet posées les questions indissociables à la fois de l'égalité et/ou de la différence (réelles ou souhaitables, entre les hommes et les femmes par rapport au sport) d'une part, et de l'émancipation et/ou de l'aliénation que signifierait l'accès des femmes au système sportif d'autre part.

Sur le premier point, c'est l'existence d'un «sexisme tout à fait ordinaire» qui est mis en évidence.

En fait, selon M.F.Talon, dans un article intitulé «Sport et émancipation des femmes», l'histoire même de l'appropriation du sport par les femmes en serait le témoignage le plus éloquent : *«On comprend aisément que l'irruption du sport ait pu représenter pour la femme une immense perspective de libération... Pouvoir enfin s'échapper du foyer, jeter son corset, ôter ses jupons, libérer ses cheveux et courir ou pédaler au grand air, cela leur paraissait, à juste titre, être le minimum de la liberté. Et c'est le début d'une longue lutte, non seulement pour le droit au sport mais aussi contre une image oppressante qu'on lui imposait et dont la femme venait enfin de prendre conscience.»* (...) *«Nombre de résistances furent opposées de tous côtés à cette idée d'une femme sportive ; les plus fortes d'entre elles, car les plus difficiles à surmonter, étant celles du corps des médecins.»* A titre d'exemple, l'auteur cite le Dr Jean Héricourt : *«De par son anatomie spéciale, la femme est incapable des efforts que comporte tout sport dans son développement parfait et elle ne peut y figurer qu'avec des allures atténuées. Je me hâte d'ajouter que je suis de ceux pour qui la mère est l'idéal féminin, mais si on m'accorde que la maternité est en effet le tout de l'activité féminine, il semble qu'il soit oiseux d'insister sur ce point qu'un sport n'est point un jeu de femme ¹².»*

Cette «discrimination» serait encore très vivace aujourd'hui; c'est ce que met en évidence Mireille Jouanaud en évoquant la manière

12. Dans une enquête réalisée par M.E. GENISSEL D'ARNAVILLE en juillet 1990, parue dans *La Revue des Revues* sous le titre : «La femme dans le sport moderne.». Cité par M.F. TALON, *Quel corps ?* n° 10-11.

dont les activités sont proposées au sein d'une formation mixte d'enseignants d'EPS dans un CREPS et les comportements qui en sont la conséquence¹³ :

« Dans les sports individuels comme l'athlétisme ou la natation, les barèmes sont la législation de l'infériorité qui est d'ailleurs évidente quand le moteur de toute activité est la puissance et la force. Cependant, il y a des lieux où cette infériorité est maintenue de manière totalement artificielle : dans certains sports collectifs comme, par exemple, le basket et le volley : les séances, même en polyvalence, ne sont pas mixtes (...). Nous sommes si faibles qu'un certain nombre de sports nous sont interdits : le marteau, le foot, le rugby, le judo, les poids et haltères. »

De cette différenciation, l'auteur conclut :

« Si pour les femmes faire du sport peut apparaître comme une conquête, il faut qu'elles restent conscientes qu'elles sont une fois pour toutes entrées dans un monde en dehors d'elles... C'est pour elles le lieu où leur infériorité est mise à nu avec le plus d'évidence, puisqu'elle est « naturelle », physique, biologique. Elles ne sont jamais compétitives par rapport aux garçons et cela dans un milieu qui n'est structuré que par la compétition. »

Ainsi l'accession des femmes au monde sportif susciterait-elle chez ces dernières une tension permanente entre leur « féminité » qu'elles ne doivent pas perdre et leur reconnaissance dans un milieu masculin. S'« émancipant », les femmes se mettraient alors, du même coup, dans une situation de dépendance : *« Pour être efficaces, les femmes doivent faire comme les hommes, copier leurs gestes, les imiter inlassablement. Le sport féminin est un décalque du sport viril, et comme tel il est virilisant (...). Le sport féminin est à la fois un moyen de lutte, une conquête sociale de la femme, mais en même temps, la pratique intensive déforme incontestablement la femme, du moins sur le plan de la morphologie... Le sport aliène l'identité des femmes¹⁴. »*

Ainsi, en accédant aux pratiques physiques et sportives, les femmes se situeraient immanquablement face à une alternative irréductible : soit elles s'approprient, simultanément à l'activité, les valeurs, représentations et signes corporels d'une pratique histori-

13. JOUANAUD Mireille, « Virilité et Féminité en E.P.S. », *Quel corps ?* n° 10-11.

14. Quelques réflexions sur le sport féminin, *Quel corps ?* n° 12-13.

quement masculine : c'est surtout le cas lorsqu'il s'agit de sport de compétition; soit elles restent «prisonnières d'un ghetto culturel», la «grâce féminine», qui les contraindrait à «choisir» des activités telles que la natation, la gymnastique, la danse, «sports qui sont censés ne pas trop déformer la femme».

En conclusion à son dossier sur le sport féminin, le mouvement *Quel Corps ?* énonce un certain nombre de lignes d'action fondées sur l'idée que «ce n'est pas par le sport de compétition que les femmes pourront s'émanciper mais par la lutte pour un autre statut dans la société. Ce n'est pas en singeant ce qu'il y a de plus mâle et répressif que les femmes pourront retrouver leur identité et leurs droits, mais en déconstruisant dans la pratique sociale les mécanismes idéologiques du sport de compétition».

des pratiques qui se singularisent

Les deux tendances théoriques précédemment évoquées développent, ainsi que nous l'avons montré, des conceptions certes antinomiques, moins cependant sur la question de l'émancipation des femmes par leur accession aux pratiques physiques que sur les conséquences dont ce phénomène social est porteur.

Pour ce qui est du courant *Quel Corps ?*, le débat théorique mais aussi méthodologique semble définitivement clos puisque la théorisation des pratiques sportives s'effectue dans une perspective davantage politique et militante qu'à proprement parler heuristique. Malgré tout, ce dossier critique révèle une pierre angulaire du sport féminin : le rapport entre les femmes et le sport ne peut être considéré indépendamment de ce que sont socialement les pratiques sportives - essentiellement appropriées par les hommes.

Le type de réflexion dans lequel se situe le travail de F. Tréhel ne s'inscrit pas dans une telle perspective; c'est un point de vue essentiellement idéaliste qui s'y exprime. Par nécessité et par fonction, les producteurs de l'offre, autrement dit les professionnels des activités physiques, pensent légitimement être les incitateurs directs de la demande, opinion qui devrait probablement être nuancée.

Si ces deux types d'approche doivent aujourd'hui être dépassés, car au-delà de la question de l'émancipation, le constat de l'accession différentielle des femmes aux pratiques physiques appelle d'autres réflexions et d'autres méthodes, ils suscitent néanmoins

ŒUVRES D'AMBROISE PARÉ

*Figure d'un homme boiteux s'étant sur une potence de grand artifice, laquelle j'ay recouvert de
Maitre Nicolas Picard Chirurgien de Monseigneur le Duc de Lorraine.*



quelques remarques.

De part et d'autre en effet, les activités physiques sur lesquelles portent centralement les réflexions paraissent à l'analyse n'avoir pas été « choisies » au hasard; dans le cas de F. Tréhel, il y aurait en effet à la fois cohérence et paradoxe dans la mise en rapport de l'investissement des femmes dans les pratiques gymniques et leur « émancipation » concomitante.

On peut aisément constater que précisément au cours de l'histoire¹⁵ les différentes formes de gymnastique (« sportive », « rythmique », « volontaire », « douce ») se sont féminisées au niveau du recrutement de leur public (dans les trois derniers cas, les pratiquants sont presque exclusivement des femmes) alors que, simultanément, elles étaient, si ce n'est délaissées par les hommes, tout au moins fortement dévaluées à leurs yeux. L'émancipation des femmes aurait en l'occurrence consisté à ce qu'elles s'approprient quasiment à leur seul « profit » des pratiques physiques, ce qui n'est pas sans équivoque. En effet, dans le cas des pratiques gymniques, les femmes ont investi des activités dans lesquelles, précisément, elles ne risquaient pas d'être en concurrence avec les hommes puisque ces activités leur étaient en quelque sorte « prédestinées »; leur accession au « sport » n'entamait alors en rien le « privilège » de la dominance masculine, effective dans la plupart des autres disciplines sportives.

Dans le cas de *Quel Corps ?* les présupposés apparaissent aussi clairement; pour développer la théorie d'une aliénation des femmes par leur accession aux pratiques sportives, il est en effet essentiel de s'attarder davantage sur des sports de préférence décrits dans la pratique de compétition (donc plus aisément connotés de masculinité dans les représentations les plus courantes) que sur d'autres pratiques d'exercice corporel moins fortement institutionnalisées.

Bref, que le discours soit humaniste ou qu'il soit critique, il a en grande partie éludé l'aspect différentiel polymorphe existant pourtant de fait dans l'accession des femmes aux pratiques sportives; toutes les femmes ne sont pas concernées par la pratique d'une activité physique et tous les sports ne leur sont pas identiquement « offerts »; dans tous les cas, la position sociale et les images des rôles masculins et féminins jouent ici un rôle déterminant.

15. Ce travail repose par ailleurs sur la conception d'une histoire linéaire, événementielle, dans laquelle la simultanéité conjoncturelle de faits est considérée par le chercheur comme un effet de causalité; or cette démarche conjoncturelle méthodologique a pu être mise en question.

Au-delà des déterminations économiques, temporelles et matérielles identifiées par un certain nombre d'auteurs comme essentielles dans le choix des pratiques par divers publics, C. Pociello s'est proposé d'apprécier plus particulièrement le jeu des facteurs d'ordre socioculturel¹⁶. En rapport avec ses caractéristiques propres, son histoire, et les valeurs symboliques qu'elle revêt à un moment de cette histoire, une pratique corporelle d'exercice (et/ou le loisir) peut attirer et fixer telle cohorte de pratiquants en fonction d'attentes, de représentations et de niveaux d'exigence, synthétisés par l'*habitus*¹⁷, dont l'homogénéité est explicable et qui sont socialement et culturellement déterminés.

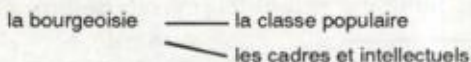
C. Pociello a élaboré un système des sports en référence à «l'espace des positions sociales»¹⁸. Il définit ainsi la structure des pratiques physiques à partir d'un système d'opposition fondées sur les différences techniques des sports, socioculturellement pertinents.

Il met en évidence une distribution différenciée des pratiques corporelles d'exercice masculines : les groupes sociaux d'«opérateurs directs» ont tendance à privilégier les sports normés sur les qualités de force et de résistance, ceux dans lesquels le corps instrumental s'exerce sans distanciation sur des «matières», et ceux dans lesquels l'engagement énergétique du corps est essentiel (il s'agit par exemple de la lutte, la boxe, le rugby d'avant, l'haltérophilie...). Les groupes favorisés sur le plan du capital économique se fixent sur

16. POCIELLO Christian : «La force, l'énergie, la grâce et les réflexes; le jeu complexe des dispositions corporelles et sportives.» In *Sports et Société : Approche socioculturelle des pratiques*, Vigot Frères, mars 1981.

17. Ce concept, emprunté à Pierre Bourdieu, se définit comme l'ensemble des dispositions durables qui fonctionnent comme système générateur, unificateur et classificateur des pratiques, Cf. *La Distinction, Critique sociale du jugement, le sens commun*, Ed. de Minuit, Paris 1979.

18. Cet espace est construit en fonction, d'une part, de la structure du capital dont chacun dispose (économique et/ou culturelle), d'autre part, du volume de ce capital. Les auteurs aboutissent à ce que l'on peut schématiquement appeler une structure triangulaire. Les catégories socioprofessionnelles, les revenus, les diplômes et aussi les styles de vie et les pratiques culturelles sont les éléments de différenciation dans une double opposition de



Cf. BOURDIEU Pierre, DE SAINT-MARTIN Monique, «L'Anatomie du Goût», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 5 octobre 1976.

des activités motorisées qui « fonctionnent » également sur une logique de la consommation d'énergie, mais celle-ci est artificielle, apportée de « l'extérieur » (c'est le cas du vol à moteur, de la Formule 1, du motonautisme). Enfin, les fractions plutôt dotées d'un capital culturel fort s'orienteraient vers des pratiques plus « écologiques ». Si ces deux derniers types d'activité ont en commun la propriété d'être « informationnels », ils s'opposent par la nature de l'engin véhiculant et des sources d'énergie utilisées (engins motorisés ou machines écologiques).

Cette approche, assez novatrice en sociologie du sport, en particulier au niveau de la structure de la demande qu'elle révèle et décrit¹⁹, doit, à notre sens, nécessairement être prise en compte si l'on veut espérer comprendre les modalités de l'accession des femmes aux activités physiques.

En effet, si l'on considère seulement les données statistiques sur la répartition du nombre de licenciés selon le sexe des pratiquants et par sport, il apparaît que ce qui pourrait être le système des pratiques féminines ne recouvre pas intégralement ni également à tous endroits le système des sports masculins²⁰; l'orientation des femmes vers les pratiques physiques s'opère électivement mais fondamentalement par référence (explicite ou implicite) aux modalités d'investigation des pratiques sportives par les hommes. Alors que pour ces derniers l'accès à la pratique sportive révèle des différences plutôt sur la nature du sport choisi (selon la place occupée dans l'espace social) que sur la fréquence de la pratique à proprement parler, il n'en va pas de même pour les femmes. En effet, lorsque les pratiques sportives font appel aux qualités de force et au « travail sur la matière », les pratiques masculines paraissent exclusives en ce qu'elles n'ont pas d'équivalent féminin; en conséquence, du fait de leur appartenance sociale, les femmes ouvrières (ou d'ouvriers) en particulier ont de fortes probabilités de ne jamais

19. Elle constitue aussi de façon indissociable une structure de l'offre.

20. Ce type d'appréciation reste toujours relatif car toutes les activités physiques ne sont pas organisées en Fédération et, par ailleurs, tous les pratiquants d'une discipline donnée ne sont pas systématiquement licenciés dans la Fédération; autrement dit beaucoup de pratiquants ne sont pas sociologiquement identifiables. Néanmoins, il est important de souligner que les femmes représentent à peine un quart des pratiquants sportifs licenciés. Cette proportion est d'autant plus faible que sont incluses dans les comptages statistiques les filles de moins de 16 ans qui constituent la majorité des pratiquantes. (Cf. les statistiques des licences fédérales 1979, Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs).

accéder à la pratique d'une activité physique²¹. En outre, lorsque les activités se fondent par leur nature même sur la mise en oeuvre d'une logistique lourde (motorisée ou non) exigeant très souvent le pilotage d'un engin, les femmes s'aventurent peu; il en va de même dans les activités «écologiques» (qu'elles nécessitent ou non des machines) dans lesquelles la dimension risquée est objectivement présente et primordiale (la spéléologie, l'alpinisme, le vol libre, le surf, par exemple).

A terme apparaît donc un rétrécissement de l'espace couvert par les pratiques physiques féminines par rapport à l'espace des pratiques masculines; non seulement cela signifie que les possibilités de «choix» se trouvent, de ce fait, restreintes et limitées, mais il est probable que s'opère aussi un autre rétrécissement concernant les classes sociales dans lesquelles les femmes sont situées et que la pratique d'activités physiques est alors susceptible de concerner.

On constate que les femmes s'investissent dans des activités que l'on peut schématiquement classer en deux catégories : certaines choisissent des sports qu'elles pratiquent selon les mêmes modalités que les hommes, il s'agira par exemple du handball, du basket, de l'athlétisme, de l'équitation ou de la randonnée pédestre; d'autres se fixent sur des activités dont elles constituent non exclusivement mais spécifiquement le public : la gymnastique volontaire, l'expression corporelle, les diverses modalités de la danse. Ces dernières, qui paraissent actuellement connaître une grande expansion, attireraient de façon privilégiée la «petite bourgeoisie» ou frange supérieure de la classe moyenne²²; en outre, les femmes de cette classe sociale sont actuellement les plus concernées par la pratique d'une activité physique en général²³.

21. Il est utile de rappeler que dans tous les cas, les cadres supérieurs et professions libérales pratiquent deux fois plus souvent que les ouvriers une activité physique au sens large. Cf. sondage Sofres pour le journal *La Croix* du 25.09.79.

22. Cf. LOUVEAU Catherine, «La forme, pas les formes, Simulacres et équivoques dans les pratiques physiques féminines», in *Sports et Société : Approche socioculturelle des pratiques*, Vigot Irène, 1981.

23. Les femmes (de) cadres supérieurs et professions libérales et celles de la catégorie cadres moyens pratiqueraient trois fois plus souvent une activité physique que les femmes (d')ouvriers. IN DANSE Pierre, LAMBERT ROGER, «Aspirations et résistances des individus vis-à-vis de la pratique des exercices physiques et sportifs», Recherche D.G.R.S.T.- I.N.S.E.P., décembre 1978.

Les revues féminines constituent un corpus de choix à analyser en tant que révélateur de ce phénomène; on remarque en effet que dans des journaux «populaires» tels que

Ainsi l'accèsion des femmes aux pratiques physiques, différenciée de celle des hommes, se voit produite et délimitée sous l'effet de l'existence d'une double division : division sexuelle du travail social et domestique d'une part, division sexuelle, par opposition de dispositions corpo-culturelles susceptibles de s'investir dans des activités physiques d'autre part.

Dans la classe populaire, on observe l'existence d'une forte différenciation des types d'emplois professionnels occupés et aussi des rôles et des tâches : les femmes actives occupent, entre autres, la plupart des postes dans des secteurs spécifiques tels le textile, l'alimentation et l'électronique et elles sont aussi majoritairement concernées lorsqu'il s'agit de travaux de précision et en « finesse » ; les hommes, par contre, occupent de manière exclusive les postes dans la métallurgie, la fonderie, les mines... c'est-à-dire qu'ils exercent dans les travaux les plus durs et sur des matières lourdes leurs qualités « naturelles » de force, de puissance et d'énergie. Ce non-recouvrement des tâches s'introduit aussi dans le travail domestique puisque, dans ces classes sociales, la gestion et l'entretien du foyer reviennent entièrement à la femme²⁴. En corollaire, les pratiques sportives vers lesquelles s'orientent le plus fréquemment les individus de cette classe sociale sont, à quelques exceptions près, exclusivement masculines²⁵.

Ainsi, les éléments cumulés et combinés de la position sociale et de la forte division des rôles sociaux et domestiques ont pour conséquence que les femmes de la classe ouvrière n'accèdent qu'en nombre restreint à des pratiques physiques ; dans tous les cas, la probabilité de pratiquer est statistiquement très faible et les sports qui s'offrent comme possibles, c'est-à-dire ceux dont la nature

(suite de la note 23) *Modes et Travaux ou Bonne Soirée*, les articles traitant d'activité physique sont exceptionnels ; par contre ils sont abondants dans les revues telles que *Elle*, *Marie-Claire* et surtout *F. Magazine*, dont le public appartient pour une grande part à la classe moyenne. Ces articles sont le plus fréquemment centrés sur des activités telles que la gymnastique d'entretien (danse de préférence), les danses, le tennis ; rarement ces journaux proposent à leurs lectrices la pratique de sports collectifs ou de l'athlétisme par exemple.

24. Les femmes des milieux ouvriers assurent six fois et demie plus souvent la redistribution de l'argent du ménage que celles dont le mari est cadre supérieur. Sondage effectué par la revue *BIBA*, n°1, février 1980.

25. Ce constat est, pour ainsi dire tautologique puisque ces pratiques mettent en jeu et nécessitent précisément des qualités de force et de puissance.

technique même est en rapport avec les styles de vie et les modèles de rapport au corps en vigueur dans cette classe²⁶ sont peu nombreux²⁷.

Le taux plus élevé de pratiques physiques chez les femmes (de cadres supérieurs, professions libérales voire cadres moyens ne saurait être tout à fait étranger à l'existence d'un estompage - à cet endroit de l'espace social où le capital culturel est élevé - de la division sexuelle du travail social et des rôles domestiques. Les fonctions professionnelles se rapprochent (les enseignants par exemple) et les hommes (en particulier chez les «intellectuels») sont fréquemment enclins à s'occuper des enfants et des tâches domestiques²⁸.

Or, on constate dans cette classe sociale, au niveau des hommes, l'émergence d'activités physiques nouvelles²⁹ dans lesquelles l'esthétisation du geste sportif, le plaisir et une certaine «grâce masculine» fondent la pratique (deltaplane, surf, wind-surf, ski acrobatique et autres *free-style*); les femmes, quant à elles, s'orientent la plupart du temps vers des activités du type yoga, expression corporelle, danse (moderne surtout) et vers diverses modalités de gymnastique «non sportive» (type Bertherat en particulier).

Ainsi peut-on repérer au niveau de la classe moyenne une superposition quasi parfaite des valeurs, représentation des corps et modalités de mise en jeu de ce dernier auxquelles renvoient les pratiques physiques masculines et féminines qui y sont en vigueur. Alors que par ailleurs le corps est porteur des divisions du travail social, apparaît ici une certaine indifférenciation : le plaisir, l'esthétisme (du geste mais aussi du corps) ainsi que la recherche de la forme, fondent dans la plupart des cas et pour hommes et femmes, les «motivations» à la pratique d'un sport; en même temps ces éléments délimitent et définissent la nature même des activités choisies et les modalités de la pratique.

26. Voir BOLTANSKI Luc, «Les usages sociaux du corps», *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, vol. 26, n°1, janvier-février 1971, pp. 205-233.

27. Pour ce qui concerne en particulier les pratiques dites «de loisir». Pour les sports de compétition, elles investiraient d'abord certaines disciplines de l'athlétisme comme les lancers, les courses de demi-fond, voire aussi certains sports collectifs.

28. Voir sur ce sujet les nombreuses enquêtes rapportées dans l'article «Le couple miracle», *Le Monde Dimanche*, du 14-15 décembre 1980.

29. Cf. POCIELLO Christian, *op.cit.*

Au-delà de l'existence de ces analogies liée à une position sociale particulière, la division sexuelle effective et efficiente des rôles masculins/féminins maintient des différences dans le choix électif de certaines pratiques par les femmes et/ou dans la manière dont elles s'en approprient d'autres³⁰.

L'image dominante du sport masculin et l'appropriation par les hommes d'une pratique physique, quelle qu'elle soit à la limite, demeure en effet fortement connotée de virilité, compétition, «dureté», force, dépense d'énergie ostensible (la sueur par exemple en témoigne); *a contrario*, les femmes «importent» dans les pratiques physiques qu'elles investissent leurs qualités «naturellement» féminines de grâce, douceur, expressivité, non-compétition...

Ainsi la pratique d'une activité physique s'avoue-t-elle en tant que pratique culturelle et sociale dans laquelle s'expriment inéluctablement et se gèrent des dispositions profondément inscrites dans les «schémas corporels» masculins et féminins et qui sont repérables dans la totalité de la gestualité (utilitaire ou non) que la vie quotidienne nécessite, bref, dans les pratiques où le corps est sollicité et mis en jeu³¹.

P. Bourdieu rapporte sur ce sujet une observation sur la répartition des tâches et des gestes dans le travail du gaulage des olives en Kabylie³². Alors que l'homme, se tenant droit, frappe avec un instrument d'un geste décisif et dans un mouvement orienté de haut en bas, la femme est courbée vers le sol, voire accroupie pour ramasser les fruits qu'elle recueille dans un sac.

Ainsi la dichotomie de ces attitudes corporelles fondamentalement sociale et culturelle se produit chaque fois que doit s'opérer une distribution des tâches ou du travail, qu'il soit professionnel, domestique ou sportif précisément³³.

30. On sait qu'il s'agit d'un héritage culturel lourd et de représentations vivaces car transmises et reproduites; ainsi se pérennise l'existence de dispositions corpo-culturelles spécifiques aux hommes et aux femmes, lesquelles, de surcroît, s'opposent terme à terme.

31. Autrement dit à tout instant puisqu'il s'agit autant de pratiques professionnelles, domestiques, alimentaires, sexuelles, ludiques...

32. BOURDIEU Pierre, Conférence à l'I.N.S.E.P., mars 1979.

33. Nicole Dechavanne a bien montré, à l'aide d'observations de séances, comment les hommes, en s'appropriant une pratique comme la gymnastique volontaire, la transfor-

Au principe de la présence «discrète» des femmes dans le sport en général et dans certains sports en particulier, de leur orientation sélective vers des pratiques physiques plutôt que d'autres, fonctionne de toute évidence l'existence de ces dispositions corporelles différenciées et socialement fondées. Elles sont, à ce jour, particulièrement efficaces au niveau des modalités de l'accession des femmes aux pratiques physiques et sportives, d'autant plus qu'elles se révèlent et agissent en tant que structures mentales très précocement incorporées.

le choix d'un modèle explicatif

Alors que pour Françoise Tréhel l'accès à la pratique d'une activité physique par les femmes était significative de leur émancipation et exprimait ainsi leur contribution à l'estompage de la différenciation des rôles masculins/féminins, il apparaît au contraire que la fréquence et la nature de l'investissement par les femmes des pratiques physiques révèlent que le sport est précisément un lieu où s'expriment les divisions.

Non seulement l'existence de la division sexuelle du travail et des rôles fonde les probabilités qu'une femme, socialement située a de pratiquer une activité physique, mais elle en définit aussi les modalités d'appropriations (ou de pratique) autrement dit elle joue sur la structure même de l'activité proprement dite (sur sa «nature technique» en particulier); à terme, la mise au jour de ces mécanismes rend plus ou moins caduque la question de l'émancipation par le sport pour les femmes en général puisque toutes ne sont pas identiquement impliquées dans ce phénomène.

Certes, nous ne saurions totalement ignorer dans notre analyse des conditions de l'accession à la pratique - les aspects économiques et surtout le problème de la disponibilité de temps; ce dernier élément est en effet l'explication la plus fréquemment avancée par les individus hommes ou femmes (davantage par ces dernières), lorsqu'il s'agit de justifier pourquoi ils ne pratiquent aucune activité physique. Or, la prise en compte de la position sociale et de facteurs

(suite de la note 33) ment, ou plutôt en définissent une modalité de pratique radicalement opposée à celle que créent les femmes : autrement dit, ils «sportivisent» l'activité par la tenue adoptée, l'occupation de l'espace, les engins utilisés, le rythme et le contenu des séances. Cf. *Approche socio-culturelle du phénomène «Gymnastique Volontaire»*, Mémoire pour le diplôme de l'I.N.S.E.P., juin 1980.

socioculturels permet de révéler l'efficacité de mécanismes qui agissent sur les individus à leur insu, au-delà donc de leurs «désirs personnels» ou de leur bonne volonté qui ne sauraient être mis en question. Cette démarche relativise notamment des constats antérieurs sur les «motivations» des individus en ce qu'elle se propose d'appréhender une réalité de la pratique des activités physiques et sportives qui ne s'avoue pas univoque et indifférenciée mais polymorphe et évolutive : elle montre de surcroît que l'on ne peut, dans une perspective qui vise à comprendre les fondements de comportements observables, s'en tenir strictement à ce qui est exprimé par les individus eux-mêmes.

Notre tentative non achevée d'expliquer les mécanismes qui sont à la base des modalités de l'accès des femmes aux activités physiques ne peut, dans notre pratique de recherche et donc ici-même, être isolée d'un contexte qui à la fois en a permis l'émergence et en constitue les prolongements.

L'analyse entreprise sur le sport féminin révèle un premier constat : sous l'effet de l'action combinée de la position sociale, de dispositions corpo-culturelles spécifiques et de la nature même des sports de fait investis par les femmes, il apparaît que la pratique physique concerne essentiellement les femmes de la classe moyenne; les femmes de milieux populaires et celles de la bourgeoisie (qui appartiennent à des groupes favorisés sur le plan du capital économique) ont, quant à elles, des probabilités beaucoup plus faibles d'accéder à une pratique, étant donné leurs styles de vie et la nature «virile» des sports en vigueur dans leurs classes sociales.

Il est à ce jour évident qu'une telle approche du rapport entretenu entre les femmes et le sport n'aurait pu se concevoir sans référence à ce que sont actuellement les pratiques sportives masculines, au niveau de leur nature et des publics qui s'y fixent; c'est seulement par rapport au système des sports masculins que l'on pouvait espérer comprendre les pratiques féminines, parce que les premiers sont historiquement antérieurs aux secondes sur les terrains de la pratique et de la réflexion, parce que aussi, c'est par référence implicite à ce système masculin que les femmes perçoivent, s'orientent et se fixent dans l'espace des pratiques corporelles.

Le constat de l'existence de goûts sportifs systématiques chez les adultes, fondé sur l'appréciation de leurs conditions d'existence qui déterminent des *habitus* différenciés générateurs de «styles de vie», renvoie à la question de la genèse de ces goûts en même

temps qu'il permet qu'elle puisse être théoriquement posée; c'est en effet dans l'observation de ce qu'une chose est advenue que l'on peut espérer trouver les clés pour comprendre et expliquer les événements dont elle est une conséquence.

Or, l'investissement dans une pratique physique semble être par excellence le lieu et le moment propices à l'expression de modèles de rapports au corps acquis et intériorisés pendant l'enfance; il existe en effet chez les enfants jeunes une différenciation sociale et sexuelle de l'accession à la pratique sportive et de la nature des goûts sportifs; le rôle de la famille apparaît ici décisif.

Nous avons pu observer³⁴ que socialement située et traversée précisément par la division sexuelle du travail et des rôles, la famille est l'instance privilégiée de l'inculcation précoce de modèles de rapports au corps qui dessinent et oblitèrent l'avenir physique de l'enfant, différemment selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. Ainsi, l'effet différenciateur des facteurs socio-culturels sur les comportements sportifs des femmes et aussi des hommes est-il d'autant plus efficace qu'il est imperceptible à ceux et à celles qui pourtant sont porteurs des signes qu'il a corporellement inscrit : «enfant avant d'être homme, l'homme est inconscient de ce qu'il doit aux choses qu'il a connues, aux signes qu'il a appris et aux relations qu'il a vécues dans la non-conscience de l'enfance»³⁵.

34. LOUVEAU Catherine, *Le rôle de la famille dans la genèse des goûts sportifs*, thèse pour le Doctorat en sociologie, Paris VII 1980.

35. GEHIN Etienne, Note bibliographique à propos de la discussion de P. Bourdieu, *Revue Française de Sociologie*, juillet-septembre 1980, XXI, 3, C.N.R.S.

je me souviens...

marco lamensch

En Belgique, on préfère les débats feutrés aux éclats de voix, et il n'est pas fréquent qu'une émission de télévision suscite la polémique. Il y a quinze ans, A suivre a eu cet honneur, Marco Lamensch, responsable de l'émission contestée, nous le rappelle. Notre choix d'exhumer cet épisode, révélateur à notre estime, se justifie en ce qu'il démontre l'existence d'un milieu (au sens où l'on parle «du milieu», comme le disait Camille Javeau devant la caméra), milieu qui impose une loi du silence. Les différences de réactions des chroniqueurs de télévision, profanes (Andre Thirifays et Maurice Simon), et de Jacques Lecoq, grand prêtre du milieu que nous visons, en disent long à cet égard. Et on ne peut s'empêcher une certaine jubilation quand on compare l'article de Lecoq en 1978, lors de la première diffusion de l'émission, arrogant et agressif, poussant le culot jusqu'à reprocher l'absence de débat contradictoire alors que cette absence est imputable au refus du Président de l'Union belge d'intervenir dans l'émission, à celui que J. L. signe en 1984, défensif et plaidant les circonstances atténuantes, une fois que les charges se sont avérées irréfutables.

Je me souviens que nous nous étions demandé, à *A suivre* (le magazine d'Enquêtes/Reportages de l'époque), pourquoi, parmi toutes les activités sociales, l'une des plus importantes, le sport, échappait, plus encore que la politique, à toute investigation journalistique.

On voyait bien l'exploit, mais jamais ses coulisses.

Je me souviens avoir enquêté deux mois et demi sur les rapports qu'entretenaient football et argent.

Ce fut pénible.

Les personnes les plus concernées déclaraient avec un sourire patelin que, tout allant pour le mieux, il n'y avait rien à dire.

D'autres, impliquées - même peu - dans le *business* footballistique, racontaient bien des choses, mais ne voulaient pas les répéter face à la caméra, craignant les représailles de l'Union belge de football.

Je me souviens de ce joueur célèbre, accusé de corruption. Il s'en défendait vigoureusement au début du repas pour nous raconter, une bouteille de Beaujolais plus loin, les détails croustillants et manifestement authentiques de quelques transactions aussi douces que payantes.

Nous n'utilisâmes pas son témoignage de peur que sa qualité d'inculpé ne nuisît à la crédibilité du propos.

Je me souviens d'Alexandre de Mérode, du Comité olympique, qui, tout prince qu'il était, n'en mâchait pas pour autant ses mots à l'égard des dirigeants sportifs.

Je me souviens du silence pesant qui accueillit la projection de l'émission que nous fîmes, en avant-première, pour nos collègues journalistes sportifs, silence seulement rompu par un « J'espère que vous savez ce que vous faites... »

Je me souviens du bon accueil que reçut l'émission de la part des critiques de télé et de la volée de bois vert que nous administrèrent les commentateurs sportifs.

Je me souviens de la tête de Jacques Bredael - alors animateur d'*A Suivre* - qui fut « convoqué » par l'Union belge de football et s'y fit plus insulter, en trente minutes, que jamais auparavant.

Je me souviens qu'on recommanda aux auteurs, Gérard Corbiau et moi, de ne plus mettre les pieds sur un stade avant dix ans : on ne répondrait pas de notre sécurité physique.

Je me souviens que lors de la rediffusion de l'émission par *Au Nom de la Loi*, six ans plus tard, les dirigeants sportifs ne se firent plus entendre. Il est vrai que plusieurs d'entre eux venaient d'être inculpés et qu'il était patent que, pour sombre qu'elle parût, notre enquête était loin en dessous de la réalité.

C'est Henri Mordant, c'est son équipe qui nous promènent dans cette foire plutôt malodorante. Leurs réquisitoires sont, malgré la mesure qu'ils y apportent, d'une gravité telle que l'on attend tout de même l'intervention de la défense. Sans trop croire à la validité de ses éventuelles répliques.

Alors : *A suivre.*

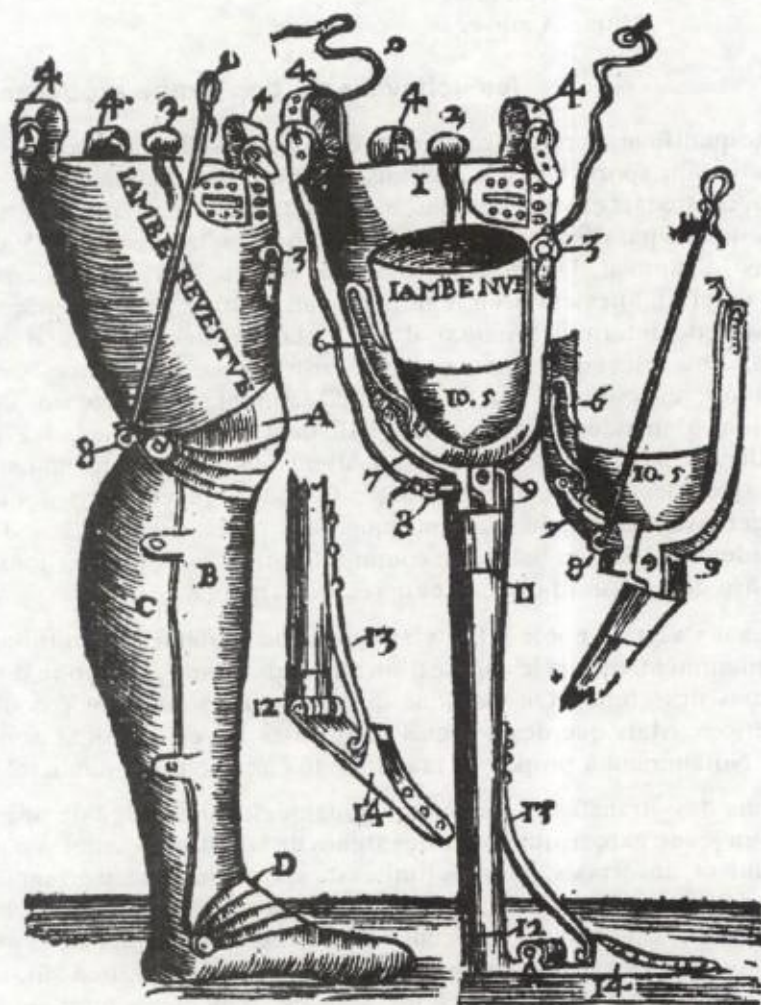
les «chevaliers» des temps modernes

Cette qualification ridicule, rappelée en la circonstance, concerne les vedettes du sport. Dans le cas mis en cause, les footballeurs. Et Jacques Bredael et Marc Lamensch ont rendu visite à certains d'entre eux, qui ne paraissent plus en lice : les Roger Claessen, Paul Van Himst, Colonval, Depireux, et d'autres encore. Des «chevaliers» qui, en effet, attestent d'un régime féodal, ou bien, selon le prince de Mérode, interrogé lui aussi, d'une dictature. Une dictature dont les maîtres relèvent du secteur privé. Protégée par le «silence» des victimes, encouragée par la majorité, également silencieuse, de millions d'amateurs. Une dictature tellement respectée que la RTB, incidemment, brouilla - à l'instar des Allemands pour la radio anglaise - quelques déclarations de Roger Claessen, jugées sans doute dangereuses. Et même, présenta quelques plans, mais muets, du président de l'Union belge, discourant. Celui-ci avait prié les journalistes de ne point faire entendre ses déclarations !

Car, s'il s'agit du noble art, il s'agit aussi de centaines de millions (incidemment, on cite le chiffre d'un milliard comme évaluation des recettes des clubs). On explique que ceux-ci ne faisaient pas de bénéfices. Mais que des sociétés marginales les effectuaient pour eux. Notamment à propos de la colossale entreprise de la publicité.

Et puis des «transferts» de joueurs. Quelquefois dès l'âge de onze ans, un jeune garçon qui donne des signes de talent, est «acheté» par un club et, désormais, dans les limites du sport concerné, devient la propriété de cet organisme, tout au long de sa carrière, sauf en cours de route s'il est «vendu» ou «cédé» à un autre club, auquel cas il ne touchera sur la transaction qu'une infime commission. Bien sûr, il ne s'agit pas là d'une loi officielle. Mais des règlements intérieurs, établis par nos associations de football; cependant, comme en dehors de ces associations, nos joueurs, libres de taper sur un ballon, ne

Pourtraict de iambes artificielles.



peuvent trouver d'interlocuteurs valables, le système est aussi rigide que s'il relevait de l'Etat.

Alors, une activité - n'ayons pas peur des mots - une activité de négriers avec des intérêts fabuleux.

Du coup, toujours selon nos commentateurs, il est normal que la corruption, ici et là, montre son nez. Un club, acculé à la descente, va voir diminuer ses recettes et sa locale renommée. Alors, si possible, il est incité à prendre un arrangement, peut-être à payer l'adversaire (le marché noir n'est pas fait pour les chiens). Comme existent des «managers» interdits, en principe, mais tolérés en fait, des agents d'affaires, des intermédiaires et dans tous les milieux, et qui intriguaient à longueur de saison.

Je répète dans les lignes ci-dessus les informations données par les participants à cette émission. Il paraît qu'elles sont bien connues, qu'il semble que chacun s'accommode de cette situation. Cependant, le professeur Blampain et le sénateur De Clercq (qui a déposé, à ce propos, devant les Chambres, un projet de réforme) félicitaient Bredael et Lamensch de cette émission qu'ils qualifiaient de courageuse : il faut démocratiser le sport, disaient-ils, mais surtout au sommet. Il ne faut plus que les dirigeants arbitrent les conflits en étant juges et parties.

André Thirifays (*Le Soir*, 12 et 13 février 1978)

O foot

Au nom de la loi avait adapté son générique à l'actualité et emprunté à Marco Lamensch un reportage sur les tripatouillages footballistiques, fait il y a six ans pour *A suivre*, déclaré alors fantaisiste sinon diffamatoire et aujourd'hui plutôt en dessous de la réalité. Bonne idée donc d'avoir recentré l'émission et remontré cet excellent reportage, même si on peut regretter de n'avoir pas eu de nouvelles... plus fraîches. On y a vu MM. Javeau, entraîneur d'athlétisme, qui n'a pas marché sur sa langue, Van Hove, ex-trésorier, qui rappelle où est le nerf de la guerre et pourquoi les sociétés parallèles ne sont pas publicitaires mais immobilières, Ghislain Bayet, qui annonçait, déjà, le prix des matches «achetés», Van Himst, qui trouvait qu'il ne fallait

«pas être plus catholique que le Pape... mais il y a des garçons qui disent carrément non», etc. Déjà Marco Lamensch posait le vrai problème : «Quand le sport devient du *show-business*, n'y a-t-il pas quelque hypocrisie à s'étonner que tout puisse s'acheter ?». Mais le prince de Mérode, lui, allait plus loin, qui s'insurgeait contre la vraie responsable : l'Union belge de football. «La dictature de l'Union belge : il n'y a pas d'autre terme. On ne peut pas jouer en dehors d'elle. On ne peut pas faire une carrière en dehors d'elle... Le joueur doit respecter «ses» règlements. Il n'a aucun autre moyen de défense, aucun recours en justice. Je veux bien, c'est la liberté d'une association d'établir ses règles. Mais il n'y a qu'une seule association...»

Maurice Simon, (*Télé Moustique*, 15 mars 1984)

le dilemme

Le magazine *A suivre* de la RTB nous proposait, vendredi, une séquence sportive sur le football belge. Hélas, ce n'était pas un reportage : c'était un réquisitoire sans réplique où l'on a recherché complaisamment tout ce qui traînait dans les vieilles chaussettes à ragots.

L'inévitable professeur Blampain, le sénateur Stan Declercq qu'il est, je crois, inutile de vous présenter, avaient comme partenaires Depireux, Colonval, Claessen, le «revenant» Ghislain Bayet (coucou) et quelques autres depuis un agent de publicité jusqu'à Garot et Paul Van Himst qui s'étaient fourvoyés. Le prince de Mérode apportait sa présence, mais non sa caution à cette émission, bien qu'on le sache assez mal disposé à l'égard du football professionnel.

Chacun, dans un pays libre, a le droit d'exprimer franchement son opinion. Cependant, étant donné l'audience de la télévision, un tel débat aurait dû être contradictoire. On avait «sélectionné» ceux que l'on montrait aux téléspectateurs. Était-ce prémédité ?

Ceux que le président Louis Wouters appelle les désenchantés, les aigris ou les ingrats du football étaient au rendez-vous. Pas de contre partie, pas d'opposition. La vérité du Parti des mécontents.

On a dit : «Quand un journaliste quitte la RTB, celle-ci ne demande pas d'indemnité de transfert». Non, mais s'il ne trouve pas d'emploi à RTL ou à Europe 1, la RTB n'est pas obligée de le reprendre en lui assurant, comme pour le footballeur, des appointements égaux à 8,5 % du transfert demandé. Il est chômeur.

Le joueur ne se fait pas tout seul, comme on l'a proclamé. Ses qualités innées lui permettent de s'épanouir, mais le ferait-il s'il n'avait pas de terrain, de moniteur, de camarades de jeu avant d'être la vedette aux pieds d'or ?

Plus grave : on a laissé entendre quand on ne l'a pas dit ouvertement, que beaucoup de matches étaient truqués, les résultats arrangés, l'adversaire acheté. Ce n'est pas parce qu'un fonctionnaire vole dans la caisse que toute l'administration est fautive, ni parce qu'un médecin, un avocat, un maçon commet une escroquerie que le corps de métier est, en bloc, condamné.

L'imputation est trop grave pour ne pas susciter de réactions indignées. Sommes-nous tous jobards, nous qui aimons le football, y conduisons nos enfants ? Sont-ils complices, les supporters qui accompagnent leur club ? Et ces notabilités qui lui prêtent leur caution ?

Au moment où l'Union belge s'apprête à signer un nouveau contrat avec la RTB-BRT pour la transmission télévisée des matches, voici un vilain dilemme. La RTB peut-elle décemment proposer des images d'un sport que, sur ses ondes, et sans pouvoir le démentir, on a présenté comme pourri ?

Bah ! Les propos excessifs sont, souvent, insignifiants.

Jacques Lecoq (*La Dernière Heure*, 14 février 1978)

Pourquoi des hommes qui, apparemment, ne feraient pas tort d'un centime à leur voisin de palier ont-ils constitué des caisses noires pour payer les appointements et les transferts onéreux des joueurs de football ? Cela résulte-t-il du cynique adage populaire selon lequel « voler l'Etat n'est pas voler » ?

Les joueurs à qui l'on glisse des billets sous le manteau pour qu'ils éludent l'impôt seraient héroïques de le refuser. D'autant plus que le tentateur a une prise morale sur eux. Comme les ressources des clubs sont passées au crible, il faut trouver l'argent autre part. C'est alors la spirale des notes de frais gonflées, des matches à l'étranger dont on camoufle l'apport, la publicité complaisante et les transferts bidons.

Pourquoi des hommes mûrs et, par ailleurs, respectables sont-ils entraînés dans ces magouilles ? Le football n'en a pas le monopole. Elles enlaidissent pas mal de relations commerciales. Pour s'assurer les services d'un footballeur coté, il faut y mettre le prix. Le joueur et leurs avides managers connaissent la loi de l'offre et de la demande, contrairement à ce qu'a répété la semaine dernière la désolante émission *Au nom de la loi* à la RTBF. En pêchant par ignorance ou omission, on n'y a pas dit qu'un footballeur n'était plus enchaîné depuis qu'existent les transferts imposés. Ni que le club de football est le seul employeur tenu de réengager son salarié si, à la fin de contrat, il n'a pas trouvé d'embauche. Nos hommes de loi - toujours les mêmes d'ailleurs - qui sévissent dans les émissions à caractère sportif contestataire savent-ils qu'en France, où les joueurs sont libres, soixante professionnels ont été mis au chômage cette saison ? (...)

J.L., (*La Dernière Heure*, 9 mars 1984)

foot : joueurs et majeurs

michel lecomte *

Pendant longtemps on n'en a pas parlé. Pendant des années on n'a pas remis en cause cet assujettissement - je ne vois pas d'autre mot - du footballeur à son club et par-delà à l'union royale belge des sociétés de football, la fédération de foot pour être plus clair. On en a peu parlé parce que dans 99 % des cas, les choses se passent bien, l'enfant signe sa carte d'affiliation dans un club intégré dans son tissu social, il y retrouve quelques-uns de ses copains d'école et progresse dans les différentes équipes d'âge jusqu'au jour où, attiré pas d'autres activités ou absorbé par ses études, il décidera de «remiser les boots» pour reprendre un des clichés dont le journalisme sportif est friand. A moins qu'il termine sa carrière dans l'équipe première de son club pour défendre quelques années encore ses chères couleurs. Après quoi il portera généralement à son club un attachement indéfectible, au-delà des ans et malgré l'éloignement.

J'ai personnellement suivi cette trajectoire; très fier de ma première signature au bas d'une petite carte ocre qui m'a lié à vie au Racing Club Havelange, matricule 4221, actuellement au milieu du classement de la 2^e provinciale C namuroise; très heureux aussi de mon expérience à travers les catégories d'âge sur un terrain où se sont

* Michel Lecomte est journaliste au service sports de la RTBF.

Attendu que l'existence même de toute association, groupement, club... suppose un certain nombre de règles que l'adhérent ou le membre s'engage à respecter pour assurer et maintenir la spécificité du groupe et surtout permettre la réalisation de son but, de son objectif, ce qui constitue sa raison d'être et sa justification;

Attendu que le respect des règles de l'association doit cependant découler d'un principe fondamental qui est celui de **la libre adhésion, la libre acceptation**, assortie du droit de se retirer de l'association, droit qui n'est qu'illustration d'un autre droit fondamental celui de **la liberté individuelle**;

Attendu que la liberté individuelle garantie par les constitutions de tous les pays civilisés - même si l'application en est bien moins évidente - garantie également par des normes supranationales, est le résultat non encore abouti d'une lutte âpre et constante menée générations après générations; qu'il y va d'un **droit absolu** garanti à chaque individu et qui ne peut avoir d'autres limites que le même droit à la liberté du voisin ou l'intérêt supérieur de la société du groupe social dans lequel vit l'individu, intérêt supérieur exprimé sous forme de **norme étatiques**;

nouées quelques-unes de mes plus belles amitiés; très attaché enfin à mes couleurs, le mauve et le blanc (n'en tirez pas de conclusions hâtives... je verrais rouge), très attaché à ce club dont je cherche nerveusement le résultat chaque lundi matin dans mon quotidien. Finalement, j'ai suivi un itinéraire très classique sans heurt, sans embûche, sans dégoût... J'ai suivi cet itinéraire, et nous sommes quelques centaines de milliers dans le cas - parce que j'étais doué un minimum pour le foot; ce n'est pas le cas de tous les jeunes qui s'affilient chaque année à l'Union Belge.

C'est la première réflexion qui s'impose. Il y a énormément de laissés-pour-compte autour des terrains de notre pays. Des gamins fascinés par le phénomène, attirés par l'hypermédiatisation du sport et qui rêvent d'être entraînés par la spirale magique du foot... Pour fréquenter beaucoup les terrains de jeunes, je peux vous dire qu'il y a chaque année beaucoup de déçus auxquels on ne trouve pas de place sur le terrain parce que le football fonctionne trop à l'élitisme. On joue avec les meilleurs, on laisse les autres de côté. On casse le rêve et tout ce qu'il représente chez de jeunes enfants. En attendant, ils ont signé une carte d'affiliation, se sont choisis le maillot de Scifo, de Wilmots ou d'Albert et ont acheté leurs premières chaussures à *studs*. Ils y ont cru, quoi !

Heureusement, des exceptions existent, des clubs dans lesquels on n'a pas le choix, des clubs qui ont besoin de tous les affiliés pour faire une équipe dans la solidarité que cela suppose. Ou mieux, il y a des entraîneurs qui choisissent de faire jouer tous leurs jeunes, systématiquement, dans une tournante. C'est souvent au détriment du résultat, c'est de l'anti-championnisme, c'est à mon avis le comportement idéal; d'autant que dans ce contexte-là tous les enfants progressent; il n'y a pas d'exclus qu'on fait entrer à cinq minutes de la fin pour se donner bonne conscience. Ce n'est malheureusement pas une politique très répandue; pourquoi la fédération ne sensibiliserait-elle pas ses clubs à cette problématique plutôt que de s'investir dans de grandes opérations séduction comme le football des rues, le foot à la plage ou le foot en Ardenne... A quoi sert de séduire les enfants, de les attirer au football si c'est pour briser leur rêve par la suite ?

former les formateurs

On pourrait enchaîner sur la qualité des formateurs, de ceux qui prennent en charge nos enfants au moins deux fois par semaine,

Attendu qu'aucune réglementation privée ou marginale au droit commun des États ne peut, de quelque manière que ce soit, écorner le principe même de la liberté individuelle; qu'ainsi qu'il a déjà été dit, on peut adhérer à des règles mais on doit pouvoir aussi y échapper en n'adhérant plus au groupement; que l'on peut même reconnaître à l'association, au groupement, un droit d'expulsion mais qu'en aucun cas on ne peut lui reconnaître **un droit de contrainte et encore moins un droit de rétention tel celui exercé par la défenderesse et apparemment toléré au moins par l'U.R.B.S.F.A.**;

Attendu que le respect de la liberté individuelle n'exclut pas l'aménagement de l'exercice de cette liberté; que l'on peut parfaitement concevoir en matière de transferts des délais, afin d'assurer la permanence d'une équipe durant toute une saison; que refuser un transfert ou monnayer celui-ci avec droit de rétention n'est pas un aménagement de l'exercice d'un droit, c'est la négation même de ce droit;

Attendu qu'il échet de stigmatiser encore les dérives mercantiles qui sont à l'origine des situations telle celle qui est actuellement soumise à notre tribunal même si de telles dérives ne sont hélas que le reflet de comportements de plus en plus en vogue dans nos sociétés; qu'il est indécent et c'est euphémique qu'un joueur, et qui plus est un jeune joueur, soit exposé à la loi de l'offre et de la demande comme une vulgaire marchandise dans un but qui n'est plus d'assurer la pérennité d'un sport et par lui un développement physique, moral et même social de ses pratiquants, mais dans un but de pure spéculation;

et qui deviennent ainsi partiellement responsables de leur éducation, car le football reste une merveilleuse école de vie : le football est un vecteur de valeurs qu'il importe de perpétuer, la plus noble, la plus belle devant être la solidarité entre les forts, les faibles, les grands, les petits, les doués, les moins doués, sans compter le brassage social que le football assure. La victoire, la défaite ensemble !

Dit ainsi, écrit ainsi, c'est beau... mais sur le terrain, le ballon fait quelques faux bonds dont sont bien souvent responsables les entraîneurs et partant les dirigeants qui les ont mis en place. De ce point de vue-là on est aussi en droit d'attendre une initiative de l'URBSFA : encourager, récompenser les clubs qui mènent une politique de jeunes cohérente en leur permettant de parfaire la formation technique et psychologique de leurs entraîneurs, avec à la clé un diplôme dont les clubs pourraient se prévaloir pour attirer les aspirants footballeurs. La formation des entraîneurs existe déjà; mise au point par la fédération, elle est aujourd'hui décentralisée et elle rencontre de plus en plus de succès. Pourquoi ne pas envisager une formation réduite pour «entraîneur de jeunes» ? Cela obligerait chaque club à revoir, à repenser sa manière d'encadrer les jeunes. Encore faudrait-il que dans cette éventuelle formation, l'essentiel du message à faire passer ne soit pas la victoire et tout ce qu'elle suppose pour arriver à elle, mais l'épanouissement de l'enfant.

C'est une démarche exigeante, mais je suis convaincu qu'elle revaloriserait l'image du football. Terni par la violence, dénaturé par l'argent, le football a grand besoin d'un climat désintéressé pour se refaire une santé. J'en reparlerai, mais avant cela il faut compléter le tableau, et on ne peut pas le faire sans parler du rôle que jouent les parents autour des terrains.

attention les parents regardent !

Ils ne se contentent malheureusement pas de regarder et d'encourager mais croient bon de s'impliquer davantage; le pire - je l'ai vu souvent - est de voir un père s'en prendre à son fils. Crier en espérant que cela va améliorer le rendement du gamin est bien entendu un faux calcul. Et quand, à l'engueulade du père, s'ajoute la réprimande de l'entraîneur, on vit une sorte de cauchemar et on n'est pas surpris de voir les enfants renoncer et choisir d'autres activités. A côté de cela, il y a les parents qui sont convaincus que leur garçon est le nouveau Scifo et qui supportent mal qu'il ne soit

Qu'il serait temps que nos sociétés se souviennent que l'esclavage a été aboli et qu'il fut méprisabie sous toutes ses formes; même les plus indirectes, les plus incidiieuses; que si la subsistance et le développement d'un sport (ou de toutes autres activités) si la survie des clubs dépend de ces pratiques, c'est que l'organisation sensu lato et la philosophie de cette organisation sont mauvaises et qu'il est grand temps de les modifier pour rendre le sport au service de l'homme et non à l'esclavage du sport-spectacle;

Attendu qu'une rétribution, une rémunération n'est pas pour autant à exclure systématiquement; que les clubs investissent en effet en efforts - le plus souvent bénévoles et d'autant plus dans l'esprit du sport au niveau des jeunes joueurs et des amateurs - mais aussi en installations, en entraîneurs, en matériel,...; qu'il est juste et équitable que l'investissement soit indemnisé lorsqu'un joueur quitte prématurément son club d'affectation; qu'il y a cependant un monde entre l'indemnisation et la spéculation; que ce qu'il faut absolument casser, dans l'intérêt du sport et des joueurs, c'est l'escalade spéculative qui se fait à propos d'un joueur, d'un être humain par nature heureusement hors commerce;

Attendu qu'il Nous parait d'ailleurs que la lettre et l'esprit initial de l'U.R.B.S.F.A. ne sont pas si éloigné puisque l'art. IV/61 fait état au point 4, à propos de transferts, **d'indemnités** (prix) de formation, de promotion de remplacement; que seul un changement d'esprit et une dérive dans la pratique ont permis que l'indemnité devienne une spéculation;

pas considéré comme tel. Pourquoi leur fils chéri ne porte-t-il pas le brassard de capitaine, pourquoi n'a-t-il pas été désigné pour botter le penalty, pourquoi le centre-avant qui joue à ses côtés ne lui fait-il pas plus de passes ? Il fait généralement un si bon usage des ballons qu'on lui adresse. Il y a une autre catégorie de parents dont je n'ai pas parlé, ce sont ceux qui «n'en ont rien à cirer». On ne les voit jamais et ils sont de plus en plus nombreux, si j'en crois certains dirigeants de clubs. Ceux-là considèrent un peu le football comme une garderie. C'est un signe des temps et les enseignants vous diront que dans leur profession, ils sont eux aussi confrontés très régulièrement à cette démission parentale.

Cela fait beaucoup pour un seul sport. Faut-il en conclure qu'il faut être inconscient pour envoyer son fils dans ce milieu ? Non, le football reste ce qu'il est, mais avant d'affilier son enfant, il vaut mieux être averti des pratiques qui ont parfois cours dans le dit milieu et choisir le club qui est le plus sensible à la formation, à l'encadrement de ses jeunes : il en existe fort heureusement encore beaucoup et je m'en voudrais de ne pas insister sur la qualité de leur travail. La formation des jeunes est même une priorité dans certains clubs et d'année en année, on la remet en question, on l'améliore. Il y a maintenant des comités de jeunes dans lesquels on retrouve souvent des enseignants et quand au bout d'une saison, on fait le compte des manifestations que les bénévoles de ces comités (tout au plus, certains entraîneurs sont défrayés) ont mises sur pied, des heures qu'ils ont passées pour organiser les entraînements, les matches, les tournois, la fête de Saint-Nicolas, le souper des parents, la remise des *trainings*, sans oublier leur tour de rôle à la buvette, au guichet ou à l'entretien du terrain, alors on se réjouit et on souhaite aux enfants qu'ils entourent d'hériter de leur disponibilité. Dans les personnages fétiches de mon enfance, il y a notamment un délégué qui secondait l'entraîneur et qui était un peu notre nounou. A chaque fois, il trouvait le mot juste, celui qu'il fallait pour nous encourager. C'est chez lui qu'on trouvait les bandages, l'embrocation et les jours de grand froid, la pommade «Vicks».

Que venait-il chercher chez nous ? Il venait, comme tous les autres, partager nos vibrations, les vibrations de plaisir que le football procure. Il venait, comme tous les autres aujourd'hui, nous voir progresser, nous voir grandir, nous voir mûrir. Car leur récompense principale est là, dans l'éclosion des jeunes. Au-delà de la satisfaction morale, c'est là que se situe aussi tout le potentiel du club. Sortir de bons jeunes permet d'alimenter le noyau de l'équipe première. C'est donc une sérieuse économie. Avec de bons jeunes, pas

Attendu que pour les clubs comme pour les fédérations ou associations à tous échelons, il y a là sûrement matière à réflexion et peut-être à nouvelle réglementation pour juguler enfin l'escalade et la spirale dangereuse dans laquelle semblent aspirés certains sports-spectacles et pour en revenir, en tous cas pour les amateurs, à des conceptions un peu plus conformes aux objectifs et à la raison d'être des associations sportives qui n'ont pas vocation naturelle à faire commerce;

Attendu que ce qui est en tous cas à banir absolument et qui est à la base de tous les abus de tous les problèmes, c'est le droit de rétention qu'exercent les clubs sur leurs membres adhérents; que c'est ce droit de rétention, entorse grave et fautive à la liberté individuelle mais aussi à la liberté d'association des dits membres qui favorise le mercantilisme et la recherche d'un profit plutôt que d'une juste indemnité compensatoire de ses efforts;

Attendu qu'un transfert doit pouvoir s'opérer en toute liberté pour le joueur, indépendamment de l'indemnité de départ et du débat auquel elle peut donner lieu entre clubs sur base de critères objectifs à déterminer par les fédérations à moins qu'elles ne préfèrent en laisser l'arbitrage aux tribunaux;

Attendu que retenir un joueur contre son gré, au sein d'un club est une atteinte grave à la liberté individuelle, que l'empêcher de se réaffecter ou d'être réaffecté à un autre club qui le souhaite, constitue ou constituerait une atteinte aussi grave à son droit d'association et engendrerait inévitablement condamnation de qui refuserait une réaffectation;

besoin de transfert. Et si, dans le groupe, il y a une perle rare, alors c'est le pactole. Les grands clubs se manifestent et sont obligés - c'est le transfert imposé - d'ouvrir largement leur portefeuille. Un exemple : Frédéric Jacquemart, vingt ans, a été transféré au Sporting de Charleroi à l'âge de quatorze ans. Son transfert a rapporté 1,2 millions au club de Bièvre, une division 2 namuroise. A la même époque, Bièvre a transféré pour le même prix un autre jeune au Standard. Depuis lors, le club ardennais évolue sur un terrain magnifique surplombé d'une très belle buvette - bien souvent la source principale de revenus dans ces petits clubs.

transferts : la fin de l'assujettissement réglementé

Transfert, le mot est donc lâché. Imposé, définitif, il est parfois tout simplement refusé par le club que les règlements de la fédération rendent tout puissant; rendaient tout puissant. On revient ainsi à l'assujettissement évoqué plus haut. Pourtant les choses sont appelées à évoluer. La fédération n'a à vrai dire plus le choix. Acculée par les différents procès auxquels elle a dû faire face, pressée par l'ASBL Jeunesse-Football-Liberté qui rassemble des parents dont les enfants ont été victimes de non-transferts abusifs, la fédération met au point un nouveau règlement. Il était grand temps.

Au mois de novembre dernier, le juge de paix du premier canton de Verviers a rendu un jugement qui fera date et qui concerne le transfert d'un jeune joueur amateur¹. Sylvain Henrard aura dix-huit ans au mois d'août. Affilié à l'Entente Rechaintoise, il est entré en conflit avec son club après avoir été prêté pour une année au Standard. Un prêt qui a rapporté 15 000 F au club de Sylvain : c'est le tarif d'un prêt pour la catégorie cadet; en scolaire, c'est 17 000. Revenu du Standard qui n'avait pas souhaité le garder, le jeune Henrard a voulu évoluer dans un club de promotion, un club plus digne de ses capacités. Melen, Micheroux, Aubel ont fait des offres... mais l'Entente Rechaintoise a toujours refusé ou, ce qui revient au même, a mis des conditions telles qu'aucun des clubs intéressés n'a poursuivi ou même entamé des tractations. Et le scénario s'est reproduit pendant trois saisons. Saisons pendant lesquelles, Sylvain Henrard n'a plus joué au football. A travers les péripéties du conflit, le club a maintenu ses positions, la fédération,

1. Voir ci-joints des extraits des attendus du jugement.

obligée de soutenir son club, a noyé le poisson et les parents ont pris un avocat. C'est le bureau Misson qui a défendu leurs intérêts; un bureau d'avocats qui avait défendu Jean-Marc Bosman, un cas désormais célèbre dans le football belge. Ce joueur du Royal Club Liégeois n'avait pas été libéré par son club alors qu'il souhaitait être transféré en France. Boycotté partout en Europe, il jouait, aux dernières nouvelles, à l'île de la Réunion : rejeté par le milieu du foot solidaire alors que toutes les décisions de justice lui étaient favorables.

L'histoire de Sylvain s'est terminée devant un tribunal et pour la première fois, on a eu droit à un jugement sur le fond. Les décisions judiciaires précédentes étaient des décisions en référé : elles accordaient des autorisations de transfert sur base d'une appréciation provisoire des droits et vu l'urgence.

Dans l'affaire Henrard, le juge, non seulement, contraint l'Entente Rechaintoise à laisser partir «son» joueur sous peine d'une astreinte de 10 000 F par jour de retard mais il condamne très fermement le règlement de l'Union belge et les abus auxquels il a donné lieu. Il insiste particulièrement sur le problème des droits fondamentaux et naturellement sur celui de la liberté individuelle, stigmatisant le droit de contrainte, le droit de rétention exercé par le club et toléré par la fédération. Après quoi, il dénonce les dérives mercantiles...

Après ce jugement (voir l'annexe), la fédération de football n'avait plus le choix. Son nouveau règlement s'articule sur d'autres bases. Désormais, les jeunes joueurs pourront partir entre six et seize ans sur base d'un transfert administratif non-gratuit. Il fallait trouver l'expression ! Cela veut dire que le club de départ recevra une indemnité de formation directement liée à la catégorie d'âge :

5 000 F	en diabolins
10 000 F	en pré-minimes
15 000 F	en minimes
20 000 F	en cadets
25 000 F	en scolaires

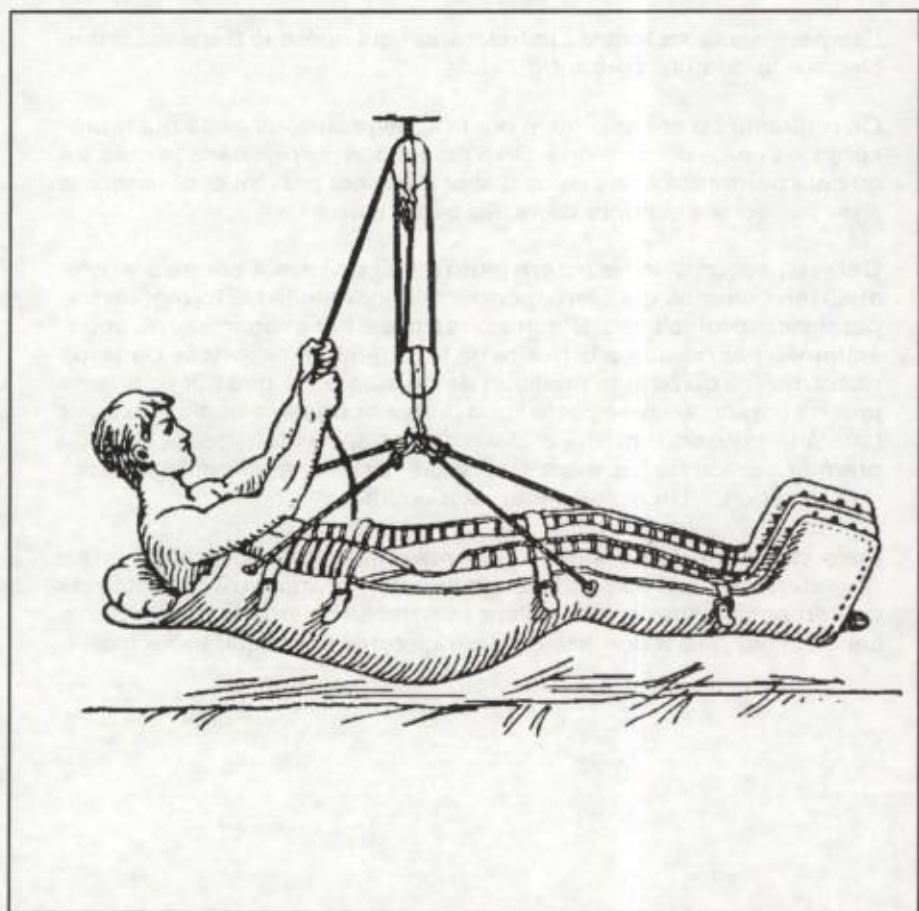
Les montants sont cumulables. Cela veut dire qu'un jeune qui demande son transfert après quatre saisons coûtera 30 000 F au club qui voudra l'acquérir. Cette somme s'assortit d'un coefficient directement lié au club acquéreur : on multiplie la somme par un facteur qui varie de cinq (pour un club de première division nationale) à un (s'il s'agit d'un club de 3^e ou 4^e provinciale).

Les paiements se font via la fédération qui opère le transfert financier sur le compte courant du club.

Ce règlement a été approuvé par la ligue professionnelle qui représente les clubs de division I. On n'en est pas surpris dans la mesure où cela permettra à ces clubs d'aller chercher plus tôt et pour moins cher les bons éléments dans les petits clubs.

Cela dit, aucun club ne pourra plus retenir un joueur contre son gré, mais les sommes qui correspondent à l'indemnité de formation me paraissent prohibitives. D'autres les trouveront exagérées, ou sous-estimées par rapport à la réalité de la formation dispensée dans les clubs, qui va du pire au meilleur. Je ne suis donc pas sûr que cette proposition approuvée par la ligue professionnelle constitue le point final à la question, même si dans ces attendus le juge de paix du premier canton de Verviers, très averti, estime légitime l'indemnité de formation... Un autre débat va s'ouvrir.

Personnellement, je voudrais clore ma réflexion en constatant qu'en Angleterre, il n'y a pas d'affiliation avant neuf ans; qu'il n'existe pas de lien contractuel entre l'enfant et son club et que la durée d'affiliation n'est que d'une saison. L'Angleterre où naquit le football !



violence dans les stades de football et projet *fan coaching* au r. standard f.c. de liège

manuel comeron*

violence dans les stades de football

définition du hooliganisme

Du nom anglais «*hooligan*» signifiant voyou, vandale. Il existe en russe sous la forme «*khouligan*», qui signifie en U.R.S.S. ou dans les pays de l'Est, «jeune jugé coupable de comportements asociaux et d'hostilité au régime». A l'origine, le terme désignait au lendemain de la Révolution d'octobre 17, de jeunes vagabonds qui circulaient en bande et commettaient des exactions.

L'origine anglaise du terme viendrait du nom d'une famille irlandaise de l'East-End londonien, les «*Houlihan*», qui se distinguait à la fin du siècle dernier par un comportement asocial et déviant.

Actuellement, il désigne particulièrement «un voyou qui se livre à des actes de violence lors de compétitions sportives».

* Manuel Comeron est psychologue attaché au service de criminologie de l'Université de Liège et animateur du projet *Fan Coaching*.

les explications du phénomène

l'agression ritualisée

Contrairement à l'opinion des médias et du grand public voyant dans les confrontations entre hooligans des affrontements d'une violence extrême et aux conséquences dramatiques, Marsch et ses collaborateurs considèrent que ces bagarres ne sont pas sérieusement violentes, surtout si les participants sont laissés seuls, et qu'elles suivent un certain ordre d'action.

L'auteur distingue entre deux types de comportement. D'abord la violence réelle au sens propre, qui est une violence physique dirigée dans un but agressif vers un autre être humain. Ensuite l'«aggro», qui consiste en un rituel d'actions agressives de type symbolique, qui comprend le déploiement d'armes mais non leur utilisation, et des séquences d'actions avortées pouvant entraîner des blessures et des morts si elles sont prolongées.

Le caractère rituel de l'«aggro», est dérivé d'un consensus sur un ensemble de règles qui établissent quand une attaque est appropriée et qui gouvernent le déroulement et les objectifs des bagarres, ainsi que leur dénouement.

L'intention des fans qui s'affrontent est uniquement d'humilier et s'assurer la soumission de leurs opposants, mais pas de leur infliger des blessures.

Selon Marsh, Rosser et Harre (1978), le hooliganisme est une variante actuelle d'un phénomène qui se retrouve dans toutes les sociétés humaines et pouvant être observé chez certaines espèces animales.

Ils concluent en soulignant que le contexte culturel intervient dans le processus de l'«aggro». Malgré le fait que l'agression humaine peut avoir des bases biologiques, les situations dans lesquelles elle se produit, les objectifs vers lesquels elle est dirigée et la manière dont elle est contrôlée sont de l'ordre du social.

Les auteurs reconnaissent que des blessures sont parfois occasionnées. Ils les expliquent par des causes accidentelles ou parce qu'une minorité de participants ont transgressé les règles. D'ailleurs ces types d'écarts seraient condamnés par le groupe.

Quant aux blessures sérieuses, elles proviennent, selon eux, d'une

distorsion du déroulement normal de l'«aggro» résultant d'intervention extérieures, par exemple de la police. En raison du fait que ce type d'intervention brise le délicat consensus dont dépend le caractère rituel de l'«aggro».

Des remarques peuvent être soulevées par rapport à cette théorie. En effet, ce qui démarre comme un rituel d'agression atténué et ludique peut être sujet à une escalade de **violence incontrôlable**, comme l'histoire du sport l'a souvent montré. De plus, l'**opposition nette** entre une violence «réelle» et une violence «rituelle» est exagérée : le fait qu'une activité est gouvernée par des règles ne prouve pas qu'elle soit non violente.

Ensuite, le phénomène des **bombardements** de projectiles n'est pas pris en compte, ce type d'attaque est difficilement explicable par un objectif d'humiliation et par une non-connaissance des blessures engendrées chez les cibles.

Enfin, les auteurs se sont principalement limités à une observation directe durant le match (en omettant d'observer les confrontations d'avant et après match), ce qui en raison de la ségrégation des supporters et du contrôle policier limite en général les conflits entre groupes à des **échanges d'insultes**.

Cependant, il apparaît que les confrontations extérieures, où les supporters échappent au contrôle policier et ont une plus grande liberté d'action pour poursuivre leurs objectifs, sont aussi sujettes à une auto-régulation des opposants. Car au vu des masses en présence, les blessés graves sont relativement rares.

l'évolution du football et de la classe ouvrière

Des sociologues ont étudié le phénomène sur la base d'une analyse dérivée de la théorie marxiste de la société capitaliste.

Selon Taylor (1971), la nouvelle forme de la violence des supporters apparue dans les années 60 est due à l'opposition de la classe ouvrière à l'embourgeoisement du football, qui a débuté dans les années 50 en raison de la prospérité économique de l'Angleterre.

En effet, à la fin du siècle passé, soit en pleine industrialisation, le football deviendra vite le sport de la classe ouvrière et se professionnalisera rapidement. Il permettra à des ouvriers de sortir de

l'usine, mais jusqu'en 1950 les footballeurs sortis du rang restent proches du monde ouvrier dont ils conservent le mode de vie. Le plus souvent les stades sont construits entre les usines et dans les cités ouvrières, tandis que les clubs sont impulsés par des employeurs. Le public est surtout composé d'ouvriers et le football constitue un type de loisir propre à la classe ouvrière.

L'organisation et la manière de jouer le jeu traduisent deux valeurs centrales de la classe ouvrière : la virilité et la victoire collective.

L'équipe est vécue comme la représentation de la communauté ouvrière dont elle défend l'honneur et le nom. Le match est une fête hebdomadaire réunissant des milliers de camarades qui affirment leur solidarité avec leurs copains d'usines ou de quartiers, contre ceux d'en face.

En conséquence, les attitudes non *fair-play* (insultes, jets de bouteille, bousculades, etc.) sont considérées comme normales. Car le football n'est pas considéré comme un simple sport de spectacle, il nécessite un engagement et une véritable action du public. Le hooliganisme s'appuiera sur cette tradition tout en la modifiant.

A partir des années 50, le foot subit une baisse de fréquentation en raison de la concurrence d'autres loisirs. En réponse, il devient plus professionnel et plus spectaculaire, le confort des stades est amélioré. Parallèlement, le spectacle attire un public plus hétérogène du point de vue de l'origine sociale, les classes moyennes et les catégories aisées font leur apparition dans les stades. De plus, le salaire des joueurs s'est accru et ils perdent leurs liens avec la communauté ouvrière en adoptant le mode de vie du *star system*.

Selon Taylor, la classe ouvrière ressent cet état de fait comme une forme d'usurpation. En effet, elle est très imprégnée d'une « conscience d'appartenance footballistique » qui voit le foot comme une démocratie participative. Elle s'est ainsi persuadée d'avoir entretenu une étroite relation avec ses clubs dans le passé et pense pouvoir exercer un contrôle étroit sur la politique des clubs et des joueurs. Mais avec l'« embourgeoisement » de leur football ils ne sont plus jamais consultés au sujet de leur équipe.

C'est dans cette situation qu'émergera le hooliganisme. Il représente une tentative des jeunes supporters de la classe ouvrière, constituant une sous-culture particulière dont un des traits est la surva-lorisation de la violence virile, pour se réapproprier cette démocratie

participative. C'est la forme de contrôle qu'ils croient pouvoir exercer sur leur sport et qui se caractérise par un déplacement de la compétition vers les gradins.

En résumé, Taylor conçoit le hooliganisme comme un mouvement de lutte et de résistance symboliques de la classe ouvrière qui tente de conserver son sport au sein de sa communauté.

Taylor (1982) complètera son explication. L'émergence du hooliganisme dans sa forme contemporaine (caractérisée par les *skin-heads* des années 70) est symptomatique d'une décomposition de la classe ouvrière, qui constitue le public des stades. Suite à la crise du capitalisme contemporain qui a détruit le marché du travail de la jeunesse, l'unité de la classe ouvrière s'est brisée par le fait que nombre d'ouvriers devinrent chômeurs.

De plus, beaucoup d'enfants d'ouvriers ont pu accéder à l'instruction et à la formation professionnelle. Ils sont devenus ouvriers qualifiés ou techniciens, et ont calqué leur mode de vie sur celui de la petite ou la moyenne bourgeoisie, tandis que d'autres n'ont pas suivi le mouvement. Il apparaîtra un fossé croissant entre ces ouvriers embourgeoisés et les ouvriers non-qualifiés qui n'ont pas pu trouver leur place dans le développement industriel. Les travaux de Goldthorpe ont montré que la société anglaise restait coupée en deux, un fils d'ouvrier anglais ayant plus de chances que son homologue français ou suédois de devenir ouvrier.

Ils formeront une *under-class* qui ressent fortement cette reproduction d'inégalités matérielles et de possibilités d'existence. C'est donc de cette *under-class* désorganisée que proviennent les «*football gangs*» et il faut considérer la violence de leur comportement comme une réponse à leurs frustrations psychiques et matérielles.

Clarcke reste dans le même ordre d'idées : l'évolution de la violence vers des luttes de supporters est due au développement de la conjoncture économique dans les années 60.

Cette situation est combinée avec un changement dans la situation sociale de la jeunesse. Une série de modifications ont produit une désagrégation des relations familiales et de voisinage qui liaient les jeunes et les plus âgés dans la vie quotidienne d'avant-guerre.

En effet, avant 1950, les jeunes de la classe ouvrière venaient au foot avec leurs parents, oncles, grands-frères et voisins. Dans ce

contexte, leur comportement était soumis à un contrôle effectif. Par la suite, les liens communautaires de base se sont effilochés et on a assisté à une **autonomisation** de la jeunesse par rapport aux adultes. Ce qui fut à la base de l'éclosion des sous-cultures adolescentes : *teddy boys*, puis *mods* et *rockers*, relayés par les *skin-heads* et les *punks*.

Parallèlement, les quartiers ouvriers perdaient de plus en plus leur fonction de lieu de rencontre, et le seul à subsister était le stade. C'est ainsi qu'à partir des années 60, les jeunes se rendirent au stade en seule compagnie de leurs pareils en âge. Ce qui s'est concrétisé par l'occupation de lieux séparés des adultes et où ils échappent à leur contrôle : les «*ends*». Les jeunes supporters se sont appropriés cet espace libre pour en faire un lieu de rencontre et de sociabilité où ils pourront construire eux-mêmes leurs propres événements.

Clarcke avance que dans un contexte plus large, le hooliganisme apparaît comme un réflexe de défense contre l'intrusion de la bourgeoisie dans la propre culture de la classe ouvrière.

Ces chercheurs rejoignent les théories du «*strain*» et du «subculturel», où la délinquance est interprétée comme une réaction à la disparité entre les aspirations des individus et leur espoir de pouvoir réaliser ces aspirations de façon légitime. Certaines formes de délinquance, comme le hooliganisme, sont un moyen d'atteindre quand même ces objectifs convoités; la délinquance est alors apprise à l'intérieur du groupe à travers l'interaction avec les autres membres.

Dunning, Murphy et Williams (1988) émettent des critiques par rapport aux perspectives historiques des auteurs évoqués ci-dessus. En effet, ils ont une vue assez édulcorée et romantisée du passé, principalement celui de la classe ouvrière. Ils tendent à exagérer la solidarité passée de cette communauté. De plus, la croyance que les clubs avant 1950 étaient des démocraties participatives ne s'appuie sur aucune évidence empirique.

la «stratégie du paraître»

Selon Ehrenberg (1985, 1986), le hooliganisme est une stratégie du paraître visant à briser l'anonymat et qui s'appuie sur des comportements déviants.

En effet, se faire voir ou rester anonyme désignent la différence majeure entre un supporter et un hooligan. Celui-ci caractérise ce que l'auteur nomme «la rage de paraître». Sa violence déplace les pôles de visibilité de la pelouse vers les gradins où se joue aujourd'hui une compétition parallèle à celle qui se déroule sur le terrain.

Le hooliganisme doit donc être situé dans la perspective globale d'une société individualiste qui ne fournit plus de repères pour indiquer à chacun quelle est sa place et qui il est. Il exprime le dilemme de groupes sociaux situés en bas de la hiérarchie et condamnés à y rester alors que notre culture exalte la possibilité de réussir par le mérite individuel et non par l'action collective.

Inégalité et invisibilité vont donc de pair : les plus défavorisés socialement sont les moins visibles.

Selon l'auteur, les hooligans ont institué un système de spectacularisation d'eux-mêmes. Ils sont les metteurs en scène d'un spectacle qui est avant tout destiné à les tirer de l'anonymat. La bagarre est un moyen de devenir plus visible que les autres spectateurs et, parfois, que les joueurs. Lors du drame du Heysel, pour la première fois dans l'histoire du football, des spectateurs ont occupé totalement la scène à la place des joueurs, devant des dizaines de milliers de téléspectateurs. Pour la première fois en Europe, un match aux enjeux considérables a été relégué à une place subalterne.

L'auteur met en avant que leur violence est l'expression du rêve individualiste contemporain qui pousse chacun à être l'acteur de sa propre vie plutôt que le spectateur de celle des autres. Provenant pour la plupart de la classe ouvrière et destinés à occuper des postes subalternes et anonymes, ces *outsiders* de l'individualisme se fabriquent une identité sociale monstrueuse qui les rend uniques et, privilège fort rare, différents du monde entier.

L'auteur rejoint aussi les théories du «*strain*» et du «subculturel» dans ses conclusions : *«faute de disposer des ressources nécessaires pour échapper à la masse des obscurs, des moyens qui permettent d'accéder à la visibilité professionnelle, ils cherchent à l'obtenir d'une autre manière en forçant le destin, en construisant eux-mêmes l'événement. Ils le déplacent vers leurs tribunes et l'authentifient par leur seule présence... Transformant l'inégalité qui exclut en différence qui personnalise, les hooligans symptomati-*

sent ce monde pressé où l'on veut être quelqu'un tout de suite, ici et maintenant».

la théorie du contrôle

Elias et d'autres auteurs interprètent le phénomène à partir de la perspective du contrôle. Selon cette théorie, tout homme voudrait présenter un comportement délinquant, mais il y renonce parce qu'il est retenu par l'intensité de ses attachements à l'ordre conventionnel. Il apparaît que l'homme se domine relativement bien dans des sociétés dont les membres sont reliés par des réseaux de relations solides, où la dépendance est grande et où certaines certitudes concernant l'avenir existent.

Celui que ces auteurs nomment «le bourgeois établi» se sent enlacé dans un grand réseau sociétal d'interdépendance sociale. Tandis que les jeunes et surtout ceux qui appartiennent aux couches sociales inférieures, sont engagés dans des réseaux simples et astreints à des emplois peu qualifiés, faute d'instruction.

C'est ainsi que les groupes de hooligans, de par leur situation sociale, auront plus tendance à se battre et à démolir quand ils s'unissent à leurs semblables d'âge et de condition.

Cela s'explique aussi par l'aliénation affective vis-à-vis des joueurs et de la société, ainsi que par une perte des possibilités d'identification dans la société industrielle contemporaine.

l'explication criminologique du hooliganisme belge

Les chercheurs se basent sur l'idée que des rapports socio-structurels et culturels influencent négativement les expériences et les perspectives d'un groupe de jeunes qui sont socialement vulnérables, ce qui les transforme en violents potentiels.

les hooligans sont attirés par le *sida* en raison de leur vulnérabilité sociétale

La théorie de la vulnérabilité sociétale explique la délinquance juvénile persistante à partir d'une accumulation sociale et psychologique d'expériences négatives lors des contacts avec les institu-

petite note explicative : les groupes spécifiques de supporters

Le kop* : il regroupe les supporters les plus inconditionnels, les plus fervents et les plus fidèles du club. Ils se caractérisent par le port exhaustif des attributs classiques du supporter (écharpe, casquette, vareuse du club, drapeaux, etc.). Le kop se rassemble à un endroit déterminé du stade (tribune debout face à la ligne médiane de la pelouse) et il crée l'ambiance lors des matches par des chants, des encouragements puissants et continus.

Historiquement, il fut introduit en Belgique en 1964 lors d'une rencontre de Coupe européenne à Anderlecht. Les supporters anglais, «*The kop of Liverpool*», portaient les couleurs de leur favori, soutenaient leur équipe par des chants improvisés et créaient des mouvements de vague impressionnants. Cette ambiance magique jeta les bases de nos premiers kops belges (68).

Le side : il comprend des jeunes supporters caractérisés par un comportement extrémiste au niveau du soutien de l'équipe et de la violence lors des matches. Ils occupent les pourtours ou «*ends*» du stade (tribune située derrière les buts) et constituent ce que l'on dénomme le noyau dur des supporters.

En Belgique, ils se sont baptisés du nom de leur tribune : *X-side* (bloc X du stade de l'Antwerp), *O-side* (Anderlecht), *East-side* (Bruges). Le *Hell-side* du Standard de Liège (stade où les tribunes sont anonymes), s'est dénommé de la sorte en rapport avec la légendaire réputation de l'«*Enfer de Sclessin*» caractérisant le stade du club.

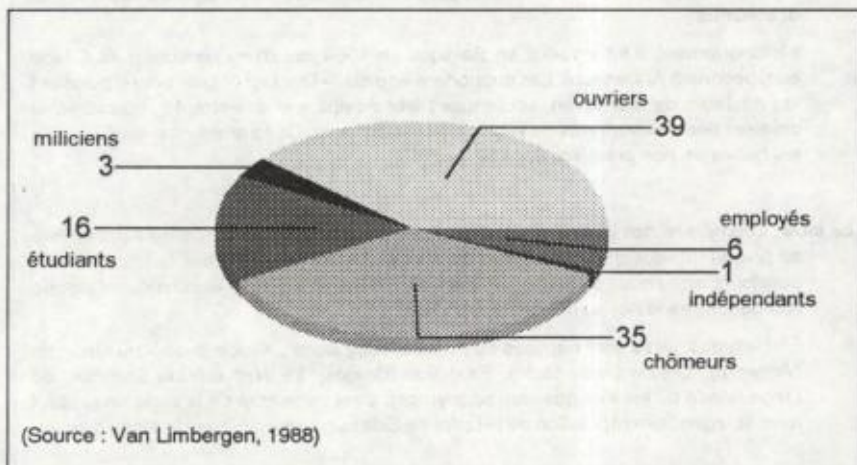
* Terme venant d'un nom de bataille : «*Spion Kop*» où les troupes britanniques furent battues par les *Boers*, malgré le combat héroïque d'un régiment de Liverpool. On use de ce terme hollandais pour désigner les supporters les plus dévoués du club.

tions sociales. Les perspectives d'avenir des jeunes sont très pauvres, ce qu'ils compensent en se joignant à un groupe de semblables qui se considèrent aussi comme des perdants sociaux et où l'on peut gagner une position en provoquant précisément la société conformiste.

Les chercheurs montrent que la plupart des membres du noyau dur et des stagiaires ont connu une carrière scolaire courte et frustrante (16 % seulement suivent encore l'école). Ils sont d'origine ouvrière (70 %), et appartiennent souvent à des familles instables du point de vue relationnel et affectif. Peu d'entre eux ont un emploi stable et régulier, les sans-emploi ne sont pas en état de recevoir des allocations de chômage.

Matériellement ils sont pauvres. Les *casuals* se procurent les vêtements de marque par vol ou les paient par d'autres formes de délit. Une majorité (75 %) sont connus par les organismes judiciaires pour des situations ne concernant pas le hooliganisme.

Les membres les plus durs ont perdu tout lien avec la société conforme et sont immunisés contre toute sanction pénale.



les hooligans compensent leurs pauvres perspectives sociales par l'excitation et l'identification

Les hooligans investissent psychologiquement tout dans leur équipe et dans leur *side*. Ils gagnent du prestige en s'identifiant à un club qui prospère («*we are the champions*»), mais également en s'identifiant à un groupe de supporters qui impressionne, qui suscite l'intérêt de la presse, qui mobilise les forces de l'ordre, etc. (*we are the X-side*).

Si leur équipe marche bien, ils tiennent à se manifester comme supporters. Ils ont le sentiment qu'une partie de la gloire du club brille sur eux. Si l'équipe ne marche pas, ils accentuent surtout leur appartenance à un *side* dur et redouté.

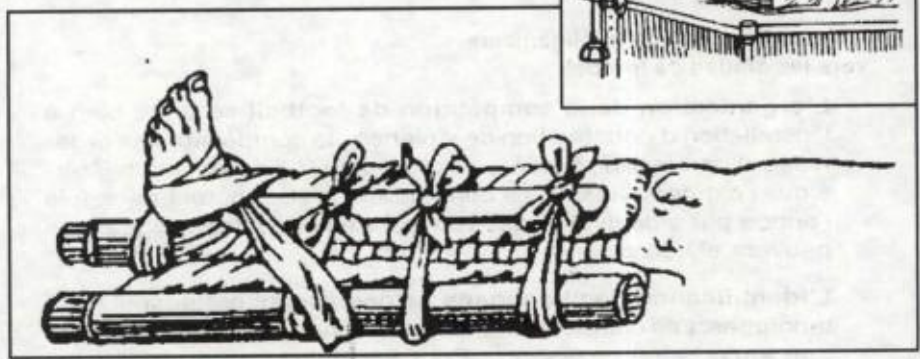
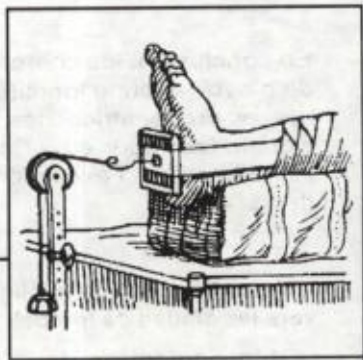
L'excitation atteint son point culminant pendant des actions de violence réussies où ils se sentent plus forts que d'autres *sides* et plus rusés que la police.

En conclusion, les chercheurs avancent que ces jeunes, plutôt que de n'avoir aucune identité sociale du tout, préfèrent l'identité négative et provocatrice des hooligans en s'identifiant à un club qui signifie tout pour eux. Pour rompre la monotonie vide de leur vie, ils recherchent l'excitation d'un jeu de guerre qui se déroule autour des stades.

les canalisateurs du hooliganisme vers les stades de football

- **L'organisation de la compétition de football** se prête bien à l'installation d'une tradition de violence : la compétition est organisée d'une façon régulière et prévisible. La compétition intersides l'est donc aussi : les confrontations se répètent deux fois l'année par *side rival* et des vengeances et contre-vengeances peuvent s'y dérouler.
- **L'identification des hooligans belges** à leurs précurseurs britanniques. Les contacts internationaux entre hooligans prennent une importance croissante. Pour les Belges, une visite à un match anglais est le sommet : ils vont y voir comment les incidents se déroulent et reviennent avec des photos, des aventures et des ... idées.
Durant la compétition, les chercheurs ont observé que les visites de politesse tournaient en visite de soutien lors de matches spécifiques, les étrangers étant considérés comme des spécialistes et les belges voulant montrer un numéro spécial à leurs hôtes.
- **Les médias procurent une amplification** énorme du prestige recherché. Les hooligans portent un intérêt élevé aux messages que l'on diffuse à leur sujet. C'est une victoire pour eux si les journaux mentionnent et commentent les incidents du week-end et c'est un triomphe si la TV en fait part. Certains tiennent des albums avec des photos, des articles de presse et même des articles scientifiques sur la violence dans les stades de football.

En conclusion, les auteurs affirment que si cette violence n'était pas canalisée vers les stades de football, elle se produirait très probablement aussi, mais ailleurs. Elle se déplacerait dans un contexte extérieur au football.



projet fan coaching au r. standard f. c. de liège

le projet fan-coaching

Ce projet d'initiative ministérielle et universitaire vise à resocialiser les hooligans en les revalorisant d'un point de vue personnel et socio-économique, par la mise sur pied d'activités hebdomadaires, par une aide matérielle individuelle, ainsi que par un encadrement permanent assuré par des *coaches*.

L'objectif plus spécifique est d'éviter le dérapage des jeunes du *side* vers un mode de vie de délinquant permanent.

Le projet implique la mise à disposition du *side* d'un local affrété par le club, ainsi que l'intéressement des *siders* à la vie du club (par des menus travaux au stade, des rencontres avec les joueurs et entraîneurs, etc.). Cette action, dans sa conception et sa structure, est unique en Europe. Un projet pilote fonctionne et se construit depuis deux ans en ciblant le *hell-side* du Standard de Liège, ceci sous la direction scientifique du Service de Criminologie de l'Université de Liège.

les objectifs du projet fan coaching

Les objectifs prioritaires sont des objectifs à long terme :

- régression de la violence commise par le *hell-side* dans et en dehors des stades de football;
- réinsertion sociale de ces jeunes socialement vulnérables.

L'objectif sous-jacent est de responsabiliser socialement ces jeunes quant à leur comportement et d'aboutir ainsi à une autonomie individuelle.

Ces objectifs fondamentaux ont été rendus opérationnels à travers plusieurs objectifs concrets, susceptibles d'être évalués par période de travail à court et à moyen terme et de se transformer en fonction de l'évolution de l'action.

Les objectifs concrets et les méthodes correspondantes sont les suivants :

-
1. Objectif - responsabilité des jeunes vis-à-vis de la gestion du *fan coaching*.
Méthode - implication des jeunes dans le fonctionnement du *fan coaching* (local, activités, etc.) via la prise en charge de tâches pratiques et organisationnelles.
 2. Objectif - Instauration d'une autorité de confiance avec les *siders*.
Méthode - Installation progressive d'une relation de confiance avec les jeunes supporters.
 3. Objectif - Identification des jeunes, de leur situation socio-familiale, de leur sous-groupe d'appartenance, de leur dynamique de fonctionnement.
Méthode - Accompagnement permanent, entretiens approfondis avec les jeunes et observation systématique de leurs comportements.
 4. Objectif - Auto-gestion comportementale positive des jeunes durant les activités.
Méthode - Responsabilisation des jeunes supporters vis-à-vis du *fan coaching* (point 1).
- L'installation d'une autorité de confiance entre les *coaches* et les *siders* (point 2).
 5. Objectif - Réinsertion sociale des jeunes.
Méthode - Appui des jeunes dans leurs contacts avec les institutions sociales.
- Insertion des jeunes dans les organismes dispensant des formations ou des recyclages professionnels.
- Sensibilisation du jeune à son avenir personnel, en l'articulant à sa situation présente.
 6. Objectif - Responsabilité des jeunes vis-à-vis du club du Standard.
Méthode - Venir à la rencontre de leurs attentes et identité de supporters.
- Mise en relation avec les joueurs et entraîneurs : en tant que points nodaux du prestige du club et références fortes dans l'identification, ils sont fortement valorisés par les jeunes. Ils peuvent communiquer à ces jeunes une part de leur prestige et leur délivrer un message efficace.

- Réaliser des activités régulières dans le contexte des infrastructures sportives du Standard avec du matériel du club (ballons, vareuses), afin de montrer l'intérêt du club à l'égard des *siders*.
 - Participation à de petits travaux dans l'enceinte du club.
7. Objectifs - Satisfaire leur passion pour le football en leur permettant sa pratique en tant qu'acteurs positifs.
- Donner une alternative à leur inactivité urbaine, tout en assurant une dépense d'énergie.
- Méthode - Participation à des matchs de mini-foot et football, à des entraînements, etc...
8. Objectif - Satisfaire leur besoin d'excitation et d'action en leur permettant de vivre des sensations extrêmes et un dévouement physique total.
- Méthode - Participation à des activités de défonce, du type sport-aventure.
9. Objectif - Eviter les risques d'incident à l'occasion des rencontres de football.
- Méthodes - Servir d'intermédiaire entre le groupe et les forces de l'ordre.
- Par une présence intégrée sur le lieu immédiat des risques d'incidents, éviter le *triggering* (éléments déclencheur, d'apparence anodine - par exemple une arrestation injustifiée - qui débouche sur une émeute, dans certaines conditions catalysatrices).
 - Par une situation au coeur du groupe, lors de l'élaboration d'un plan d'attaque, dissuader, faire prendre conscience des risques, entraîner discrètement le groupe vers un autre endroit.
 - Encourager et conforter psychologiquement les jeunes dont le comportement évolue positivement.
10. Objectif - Eviter la stigmatisation et le cercle vicieux judiciaire.
- Méthode - Information des institutions judiciaires sur la situation actuelle du jeune et sur ses possibilités d'évolution positive.
11. Objectif - Eviter la méconnaissance simultanée et bilatérale

le (entre les forces de l'ordre de terrain et les jeunes) basée sur des stéréotypes. Les jeunes acceptent un fonctionnement judiciaire adéquat (ils prennent des risques et le savent). Certains dysfonctionnements sont susceptibles d'engendrer un sentiment de rancœur et de frustration difficile à gérer dans le long terme.

- Méthodes
- Permettre aux responsables concernés d'éviter le risque d'injustices manifestes, grâce au fait que les *coaches* sont témoins privilégiés de l'incident et peuvent donner une information pertinente et objective.
 - Créer un canal de communications entre le *side* et des instances officielles.

bilan analytique

La violence des jeunes *siders* cristallise bon nombre de malaises et de contradictions de notre système social. Le défi à relever est considérable et, à côté de l'action préventive ciblée, tous les acteurs institutionnels concernés doivent se mobiliser efficacement afin de récupérer ce phénomène de délinquance spécifique.

Les intervenants sociaux, les institutions judiciaires et policières, les autorités sportives et les clubs, les autorités politiques doivent, en concertation avec les projets *fan coaching*, réfléchir à des solutions adaptées et se donner les moyens de la mise en oeuvre concrète d'une politique commune.

Le hooliganisme est un phénomène complexe. Le désir primaire de le résoudre rapidement à l'aide de solutions simples est irréaliste; la nécessité d'adopter des solutions complexes inscrites dans le long terme est criante d'urgence. Il est crucial que les responsables concernés n'appréhendent pas le phénomène avec un *a priori* simpliste d'exclusion. En effet, une stigmatisation peu nuancée des *siders*, concrétisée par l'application de réponses répressives inadaptées, entraînerait un déplacement sauvage et incontrôlé du phénomène. Une crispation autoritaire du système social entraînera une marginalisation croissante et irréversible de ses acteurs déviants. La réponse adaptée du système social face à ses dysfonctionnements se situe dans l'application de régulations souples, intégrées et concertées; sa survie fonctionnelle en dépend.

Face à ces jeunes défavorisés vivant des situations difficiles, divers choix d'approches pédagogiques sont habituellement avancés : soit les exclure davantage, c'est-à-dire les renforcer dans leur marginalisation; soit les insérer passivement ou coercitivement dans un créneau institutionnel reconnu, c'est-à-dire en faire des «moutons». La volonté pédagogique du *fan coaching* est autre. Le projet veut se donner comme objectif global de fournir aux jeunes *siders* les moyens de devenir des individus actifs, des jeunes adultes capables de se définir comme responsables de leurs actions au sein d'un système social où ils auront une identité acceptable par les normes et valeurs de la collectivité, des individus aptes à acquérir une vision du monde où l'«autre» n'est plus jugé comme responsable des problèmes qu'ils connaissent.

Nous avons formulé comme hypothèse de départ que l'insertion des *siders* dans les actions développées par le *fan coaching* liégeois constituait une des étapes vers l'accès des *siders* à une autonomie sociale, à une autorégulation positive de leurs comportements et à une maîtrise de la dynamique d'échec qu'il subissent. L'expérience liégeoise qui se construit, avec succès, depuis deux saisons confirme progressivement l'exactitude de l'hypothèse initiale de travail socio-éducatif et psycho-pédagogique.

Cependant, nous devons nous méfier des miroirs aux alouettes. Car le projet reste, plus que jamais, fragile. La dimension prise par l'action *fan coaching* n'en complexifie que davantage sa démarche. Ce qui implique une mise en oeuvre de moyens réels et adéquats en potentiel humain et en ressources financières. Le soutien initial des partenaires publics et privés doit se poursuivre en s'adaptant à l'envergure actuelle du projet, dans le respect de ses besoins et de son rythme de développement.

Le décalage actuel entre les ressources apportées et les besoins réels du projet devient dangereusement croissant et risque de compromettre, si pas sa survie, du moins son développement positif. Des garanties informelles de poursuite de partenariat passant par une stabilisation du projet laissent entrevoir des perspectives d'avenir positives, la continuité positive de notre action socio-préventive en dépend.

Une remarque finale s'impose. Outre le fait que les moyens préventifs mis en oeuvre apparaissent dérisoires en regard des moyens répressifs développés, l'action préventive spécifique et son évaluation sont limitées par des freins d'ordre macro-sociaux : la justice (effets pervers de l'incarcération), les forces de l'ordre (interventions provocatrices, etc.), les médias (valorisation perverse des hooligans et spectacularisation démesurée du phénomène), le contexte socio-économique (chômage, paupérisation, croissance de la violence urbaine, etc.), le contexte socio-psychologique (valorisation élevée de la violence chez les jeunes, etc.).

Quoi qu'il en soit, depuis 1990 et le démarrage effectif du projet sur le terrain, le chemin parcouru est important et des résultats concrets se font visibles. L'action *fan coaching* à Liège s'est acquis une reconnaissance et une crédibilité formelle auprès de l'extérieur. La continuité de l'action visera à confirmer les perspectives actuelles.

bibliographie

- BAILLEAU, F., et GARIAUD, G., (1990), «Les stratégies sociales visant à éviter la production de comportements criminalisables». *Workshop on Nouvelles stratégies sociales et système du justice pénale*, 5 septembre.
- BROMBERGER, (1988), «Pour une ethnologie du spectacle sportif. Anthropologie culturelle et sociologie du phénomène sportif», *Sciences sociales et Sports*, 237-266.
- CHOBEAUX, F., DE BEER, D., WALGRAVE, L., (1991), *Le sport aventure comme moyen éducatif, préventif ou thérapeutique. Séminaire*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 24 mai.

- COMERON, M., (1990), *Etude de la sécurité et de la violence dans les stades de football*. Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Liège.
- COMERON, M., (1991), *Projet Fan Coaching au Royal Standard F.C. : rapport d'évaluation et de supervision*. Service de Criminologie, Université de Liège.
- DUNNING, E., MURPHY, P., et WILLIAMS, J., (1988), *The Roots of Football Hooliganism : an Historical and Sociological Study*, London, Routledge.
- EHRENBERG, A., (1985), «Les hooligans ou la passion d'être égal». *Esprit*, 104-105, pp. 7-14.
- EHRENBERG, A., (1986), «La rage de paraître» *Autrement*, 84, pp. 148-158.
- GASSEL, I., VAN MEERBEEK, P., (1992), *Sport aventure pour jeunes en difficultés. Séminaire*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 27 février.
- GUEUR, H. (1990), *Projet Fan Coaching au R. Standard F.C. : rapport d'étude préparatoire*. Service de Criminologie, Université de Liège.
- KARLI, P., (1987), *L'homme agressif*, Paris, Jacob (Points).
- KELLENS, G., (1990), *Criminologie*, Syllabus, Université de Liège.
- KELLENS, G., (1990), *Prophylaxie criminelle*, Syllabus, Université de Liège.
- LASALLE, J.Y., (1989), *Sport et délinquance*, Paris, Economica.
- MAIR, G., (1990), «Evaluation des effets des stratégies de diversion sur les attitudes et les pratiques des agents du système pénal», *Workshop on Nouvelles stratégies sociales et système de justice pénale*, 5 septembre.
- MARSH, P., ROSSER, E. et HARRE, R. (1978), *The Rules of Disorder*, London, Routledge and Kegan.
- MOSER, G., (1987), *L'agression*, Paris, P.U.F. (Que sais-je ?).
- SENSI, D., (1990), *Evaluer des projets d'innovation*, Bruxelles, Ed. Labor.
- TAYLOR, I., (1971), «Football Mad : a Speculative Sociology of Football Hooliganism», in E. Dunning (Ed.), *The Sociology of Sport*. London.
- TAYLOR, I., (1982), «On the Sports Violence Question : Soccer Hooliganism Revisited», in J. HARGREAVES (Ed.), *Sport, Culture and ideology*. London, Routledge and Kegan.
- VAN LIMBERGEN, K., et WALGRAVE, L., (1988), *Sides, Fans en Hooligans*. Leuven, Acco.
- VAN LIMBERGEN, K., (1991), «Le sport, méthodique spécifique de prévention de la délinquance», *Revue de la Gendarmerie*, juin 91, pp. 24-31.
- ZIMMERMAN, M., (1987), «La violence dans les stades de football : le cas de l'Allemagne fédérale», *Revue de droit pénal et de criminologie*, 5, s.p.



le foot côté gazon

un entretien avec sergio sarnelli

Sergio Sarnelli est éducateur. Il appartient à la deuxième génération italienne, dont on peut penser qu'elle a au moins autant contribué à faire la Wallonie d'aujourd'hui que bien des enfants du cru. A l'évidence, son témoignage, outre qu'il éclaire le monde du foot à un niveau rarement placé sous les feux de la rampe, montre le liant social qu'a pu représenter le football pour des jeunes ne disposant pas d'autre point d'ancrage. A la période dont nous parle Sergio, il militait à la JOC - autre point de référence pour cette génération. Depuis, c'est aux Equipes Populaires qu'il consacre son énergie.

Tu aimes le foot et tu y joues depuis que tu es petit. Tu as commencé à Wasmes. Comment cela se passait-il alors ?

Sergio Sarnelli — C'était la seule activité pour les gamins de la cité, à majorité italienne; la seule parce qu'il n'y en avait pas d'autres. Tout le monde jouait au foot. C'est dire si cela comptait. Avec le recul, je perçois mieux la puissance du lien social que cela représentait. Le phénomène de «bande» était fort; on nouait des amitiés très fortes qui, sans le foot, nous auraient peut-être conduits à faire des conneries. De ce point de vue-là, le foot représentait une activité sociale plutôt positive.

Mais en même temps, dans un quartier à fort pourcentage d'immigrés, apparaissaient, chez certains dirigeants, des comportements

de type «raciste». Notamment, des pressions étaient faites pour «équilibrer» les équipes, entendez entre belges et étrangers.

Ceci dit, nous avons eu la chance d'avoir un entraîneur passionné de foot, et qui nous a accompagné jusqu'en 1^o Provinciale. Mais je voudrais d'abord préciser les étapes : on passe deux ans dans chaque catégorie d'âge (débu, à dix ou douze ans avec les minimes, puis les cadets, les scolaires et enfin les juniors). Tu aboutis enfin en 1^o Provinciale. Nous, on formait une équipe qui est montée ensemble avec une façon de jouer bien rodée, efficace, nos automatismes fonctionnaient. En «junior», à seize ou dix-sept ans, les organisateurs ont repéré l'un ou l'autre, qu'ils font monter en 1^o. Mais au compte-goutte, de sorte que le groupe s'est cassé, sans parler des jalousies ou des découragements. Et toi qui montes, tu te retrouves seul, avec un autre esprit, à être «réserve», c'est-à-dire à jouer dix minutes de temps en temps, et à glander sur le banc. Il y en a beaucoup qui abandonnent.

Quand on arrive en équipe première, les formes de violences sur le terrain ne sont-elles pas aussi plus marquées ?

SS. — Oui, mais la «progression» est insidieuse. Au début, chez les petits, il y a surtout le plaisir du jeu, c'est un jeu collectif. Plus tu montes, plus tu t'engages sur le terrain. On t'incite à coller de très près celui qui te fait face : faut pas qu'il touche la balle, faut pas qu'il passe. On ne te dit pas de lui faire des crocs en jambe ou de lui donner des coups de pied. Mais il faut le tenir à tout prix, et c'est le résultat qui compte. En première provinciale, cette mentalité est poussée à l'extrême, entretenue par les entraîneurs qui te disent de te battre.

... le vocabulaire de la guerre.

SS. — ... oui. Tu dois te battre. Et c'est encore plus vrai dans les équipes du bas de classement; il faut s'accrocher pour ne pas redescendre. J'ai vite regretté l'ambiance des équipes antérieures et j'ai arrêté vers vingt-deux ans.

Autre chose (que je n'ai compris que plus tard), ce sont les enjeux financiers et les tractations de club à club, même à ce petit niveau de compétition. Des gens investissent, achètent des joueurs, spéculent. Par exemple, un club achète en début de saison trois joueurs à un club, tente, sans trop de conviction, de les intégrer à l'équipe,

puis les revend un par un à l'un ou l'autre club; le but de la manoeuvre n'est pas d'améliorer l'équipe mais de spéculer sur la revente à la pièce des joueurs achetés.

Toutes proportions gardées, c'est le même type de stratégie qui a si bien réussi à l'Inter de Milan à propos d'Enzo Scifo¹. Cela représente des affaires énormes! Et les enjeux, même à un niveau aussi éloigné des sommets, engendrent combines et arrangements. Ça tourne même parfois au vaudeville, mais le comique de l'anecdote ne justifie évidemment pas ces pratiques lamentables. Ainsi, une année où nous étions très mal embarqués pour nous maintenir, nous devons gagner le dernier match de la saison face à l'équipe première du classement ! A tous les coups, nous aurions dû perdre. Dans les vestiaires, l'entraîneur nous avertit que le match était arrangé, que c'était gagné ! On nous informe d'ailleurs en passant que cette équipe avait bénéficié, une saison précédente, d'une «facilité» pour gagner, offerte par notre club (ce qui leur faisait gagner un point, etc.). Et qu'aujourd'hui ils acceptaient de renvoyer l'ascenseur.

On monte donc sur le terrain. A un certain moment, un gars de l'équipe adverse provoque un penalty en notre faveur. L'entraîneur de cette équipe (qui jouait «stopper») glisse au joueur chargé de botter le penalty que le «keeper plonge à gauche» (comprenez sur sa gauche). Notre gars, sans doute troublé et en délicatesse avec les questions de latéralisation, tire vers la droite... soit sur la gauche du keeper, qui arrête le penalty. Mais qu'à cela ne tienne, ils nous ont offert un autre cadeau un peu plus tard, et on a quand même gagné. Ce genre d'arrangement est possible à travers des personnes et parce que les équipes ne sont pas rivales dans l'ordre du classement. N'empêche, à dix-huit ans, découvrir ce genre de combine, ça secoue!

Finalement, ce qui t'a fait arrêter un jour, c'est la perte du plaisir de jouer ?

1. Enzo Scifo est acheté par l'Inter de Milan à Anderlecht, alors qu'il est encore très jeune, mais déjà célèbre. Pendant trois saisons, l'Inter loue Scifo en France, à Bordeaux et puis à Auxerre. Le prix de la location par saison est le tiers du prix d'achat qui est donc récupéré. Scifo, qui n'aura que très peu joué à l'Inter, est un peu plus tard revendu à Torino : bénéfice net!

SS. — Oui, bien sûr ! D'autant que cela prend beaucoup de temps. Comme tous les joueurs, j'appartenais à un club, et je ne pouvais pas partir ailleurs aussi facilement (ou il faut rester un an sans être convoqué !).

Plus tard, j'ai tâté des clubs amateurs où, là, ça se passait, en principe, plus gentiment. Les équipes de ces clubs sont constituées d'une part de joueurs qui veulent continuer le foot, mais pour qui le foot a cessé d'être un espoir d'ascension sociale, ce qui permet un jeu plus «cool», mais aussi des joueurs exclus de l'Union belge, notamment pour brutalité excessive. En fait, le mélange est explosif et ça se terminait parfois en bagarre générale.

Mais même-là, on retrouve cet esprit qui veut que l'on gagne à tout prix; on retrouve les enjeux financiers via le *sponsoring*, les classements...

atlas, ou la découverte d'un point d'appui

moustafa ouezekhti *

Le nom du Football-Club Atlas commence à être connu dans le petit monde du football bruxellois, de par ses résultats d'une part, et par l'originalité de ce qu'il représente socialement, notamment mise en évidence dans une séquence que Michel Lecomte, qui signe une autre contribution à notre numéro, lui a consacrée à la RTBF dans un week-end sportif. Utiliser une certaine forme de cohérence sociale, propre aux communautés immigrées, cohérence qui est souvent ressentie comme insupportable par les xénophobes de tous poils, pour donner une image de marque positive à l'immigration, il fallait y penser...

Nous avons fait parvenir quelques questions écrites à Moustafa Ouezekhti, président du club, qui nous a adressé les réponses que vous trouverez ci-dessous.

la genèse du club et son mode de recrutement

Le club a été créé il y a dix ans exactement, par une seule famille, dans un quartier de Molenbeek. Pendant quatre années consécutives, il a évolué au sein de la fédération travailliste, et ces quatre saisons l'ont vu décrocher trois fois le titre de champion de sa série. Ces succès ont conduit le comité à souhaiter une affiliation à l'Union

* Mustafa Ouezekhti est président du Football-Club Atlas.

belge : les ambitions du club étaient ainsi revues à la hausse. Le Football-Club Atlas a été accrédité auprès de l'Union belge il y a six ans, et nous avons d'abord joué en 4^e division provinciale du Brabant. Nous sommes immédiatement montés en 3^e division, où nous avons aussi été champions. Depuis, nous sommes en 2^e provinciale, et ce dimanche (le 18 avril) nous jouons le barrage pour le titre, avec l'espoir de monter en 1^e provinciale.

L'équipe plonge ses racines dans le milieu immigré d'origine maghrébine, même si plusieurs membres du comité sont de nationalité belge.

le foot comme une des voies de l'intégration

Nous ne sommes pas les seuls à penser que l'intégration par le sport est probablement l'intégration la plus saine, c'est aussi l'avis de l'ex-Commissariat Royal à l'immigration. Le sport impose le respect de règles, internationales en l'occurrence, auxquelles il faut se plier; nous mettons en pratique l'adage *mens sana in corpore sano* en l'appliquant à six cents jeunes. Le club entretient de très bons rapports avec l'Union belge, à qui il est arrivé de nous encourager. Ceci dit, nous sommes un club comme les autres, que l'Union belge traite comme un des nombreux clubs qu'elle affine.

Dans nos rapports avec les autres clubs, nous entendons apparaître comme les ambassadeurs de l'immigration dans le domaine du foot. Nous sommes le seul club regroupant des étrangers qui évolue à ce niveau. Parfois, lors du premier contact, nous constatons une certaine suspicion, mais la chaleur de notre accueil, l'ambiance que nous nous efforçons de créer... et nos qualités sportives ont vite fait de dissiper ces sentiments; au contraire, nous recevons souvent des demandes d'organisation de matches amicaux, et nos partenaires de jeu nous disent fréquemment qu'ils gardent un excellent souvenir des contacts qu'ils ont eus avec le Football-Club Atlas.

Avec les responsables communaux, nous avons connu des problèmes de communication. Mais cela va beaucoup mieux depuis cette saison-ci, grâce aux efforts accomplis des deux côtés. Les portes des maisons communales ne nous sont plus fermées comme elles ont pu l'être à une époque. Ils ont mis de l'eau dans leur vin, et nous dans le nôtre.

des années d'errance à travers l'agglomération bruxelloise...

C'est sans doute cette errance, à la recherche d'un terrain, qui a forgé le club, et qui en a fait ce qu'il est aujourd'hui. Il a fallu surmonter ces embûches, vaincre les refus qui nous ont été opposés - cela va de certains ministres à des échevins et à des conseillers communaux - tous avaient peur d'un rassemblement de maghrébins, peur d'une éventuelle violence, peur d'autrui, tout simplement... C'est vrai que nous avons connu six ans de calvaire, pendant lesquels nous nous demandions chaque jour où nous jouerions le lendemain, et c'est vrai aussi que nous avons été souvent accueillis sur des terrains qui n'appartiennent pas aux communes, mais à l'Etat - le dernier en date a été le terrain militaire de Zellik, pour lequel nous avons dû obtenir l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Mais c'est le passé, et nous considérons notre stabilisation comme une grosse victoire, comme une grande réussite du club.

le fric

Il faut évidemment en trouver. Notre budget annuel est de 6,5 millions. Notre comité y va de sa poche tous les mois, ce qui représente de 180 à 200 000 F par mois. Nous avons de nombreux supporters : nous en rassemblons environ un millier à chaque match, ce qui est extrêmement rare en provinciale. Les recettes des entrées-spectateurs représentent à peu près le tiers de nos dépenses. En dehors de ceci, nous bénéficions du soutien d'un sponsor, *Etape 5000*, qui intervient notamment dans nos dépenses vestimentaires, de publicités diverses payées dans leur majorité par les petits commerçants maghrébins, qui paient l'un 5 000 F, l'autre 10 000 F... On arrive finalement à nouer les deux bouts.

la dimension militante du club

Le club s'est interdit toute forme de prise de position nationaliste, religieuse ou politique, il se veut apolitique. Mais il est évidemment anti-raciste, il ne manquerait plus que cela ! Nous éduquons nos jeunes dans un esprit de tolérance - accepter l'autre, accepter la défaite ou la victoire, rester *fair-play*...

Nous n'avons pas de fan-club, Atlas n'organise pas ses supporters; ils sont libres, et s'ils ont envie de le faire, qu'ils le fassent, mais ce n'est pas à nous de prendre cette organisation en charge. Nos supporters n'ont toutefois pas besoin d'une organisation de ce type pour manifester leur présence : ils sont très bruyants - tam-tams, castagnettes et olés - nos matches sont de ce fait très colorés, et l'atmosphère est beaucoup plus joyeuse que celle que connaissent la plupart des autres clubs.

En toute modestie, je crois qu'on peut dire du Football-Club Atlas qu'il est exemplaire; nous le pensons, et les journalistes bruxellois qui nous ont décerné l'«iris» de l'intégration - nous en sommes fiers - sont certainement du même avis. Cette récompense va aux efforts que nous avons consentis depuis une dizaine d'années pour porter notre club à bras-le-corps; sportivement, les résultats sont là pour témoigner de nos succès. Sur un autre plan, les parents qui nous confient leurs enfants sont très satisfaits du travail accompli avec eux. Les politiques à qui il nous arrive d'avoir affaire nous tirent leur chapeau pour la qualité de notre travail d'intégration. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à demander leur affiliation, mais malheureusement, notre infrastructure ne nous permet pas de réserver une suite favorable à toutes ces demandes : le Football-Club Atlas n'est pas capable d'accueillir tous les jeunes Bruxellois ! Nous ne pouvons nous permettre d'avoir les yeux plus grands que le ventre; c'est la qualité du travail effectué qui en pâtirait, travail dont je crois important de souligner le caractère essentiellement bénévole (entraîneurs, aides-entraîneurs, soigneurs, moniteurs, délégués des jeunes, secrétariat des jeunes, ...), ce qui mérite de très sincères remerciements.



CREDIT AU LOGEMENT

ENSEMBLE,
TOUT DEVIENT
POSSIBLE.

CGER 

à propos de «chronique de la "piccola russia"» *

jacques moins

Hugues Le Paige nous donne un beau film évocateur de la campagne toscane, sans doute une des plus belles du monde, façonnée par l'homme et à sa mesure. Il nous fait vivre, avec sensibilité, la rencontre avec des paysans du centre de l'Italie, témoins sensibles de traditions séculaires et acteurs du monde contemporain. Dans une atmosphère de convivialité, de simples gens, riches d'humanité, s'interrogent, se remettent en question, à l'écoute des problèmes de notre temps au-delà des fatras sociologiques et des développements théoriques.

Une plongée nostalgique dans le *PCI* de Berlinguer, à l'époque où il semblait aux portes du pouvoir. On revit les grands rassemblements, les fêtes, l'atmosphère de confiance et de victoires joyeuses, la fierté d'un grand parti de masse qui a marqué de son empreinte des décennies de la vie politique et sociale de l'Italie, particulièrement dans les régions «rouges». Un passé qui, en vérité, nous paraît quelque peu idéalisé. Qu'il était beau le *PCI*... depuis qu'il n'est plus... Ne sacrifions pas aux mythes. Il fut un temps où les censeurs de la gauche caviar, chez nous et ailleurs, condam-

* *Chronique de la "piccola Russia"* est une émission d'Hugues Le Paige, produite par la RTBF; elle a été diffusée le jeudi 29 avril 1993.

naient le compromis historique au nom de la lutte des classes et brandissaient les garanties démocratiques face aux choix du *PCI* dans la lutte décidée contre le terrorisme politique et l'action des Brigades rouges, en défense des institutions démocratiques sévèrement secouées depuis. Cette idéalisation risque peut-être d'estomper l'importance d'un tournant, mieux d'une rupture avec le passé, condition nécessaire et difficile d'une mutation indispensable et peut être tardive. Le monde a changé depuis 1989, la vie aussi. Des espoirs ont été déçus, des certitudes remises en question, c'est toute la gauche qui est en crise. Comment doit-elle se profiler?

Après tous les bouleversements des dernières années, certains, orphelins du *PCI* s'accrochent au passé, s'efforcent contre vents et marées de maintenir l'identité d'un parti communiste qui avait bien des traits spécifiques. Il y a beau temps déjà qu'il n'était plus question de «faire comme en Russie». On peut d'ailleurs émettre quelque perplexité devant le titre du film. Tout le *PCI*, malgré la diversité des inspirations avait pris ses distances, à des degrés divers, du «socialisme réalisé», de sa valeur d'exemple. On peut comprendre et respecter ce souci de défendre un patrimoine de luttes et de fraternité, très bien évoqués, mais cette démarche peut conduire à l'isolement dans une protestation noble mais peu féconde, sans grande perspective.

D'autres, secoués par le cours des choses, se replient dans le privé, cédant inconsciemment à la mode du temps même s'ils se réclament avec émotion des luttes passées.

D'autres enfin, tentent de se situer au-delà des certitudes envolées, avec hésitations souvent et dans le souci de conserver ce qu'il y a de meilleur dans les traditions du *PCI*. Le pari du *PDS* nouvelle formation de la gauche démocratique, a généré des divisions. Le nouveau parti rencontre bien des difficultés à se construire dans la complexité contemporaine. Un accouchement laborieux, non sans traumatisme. Mais pouvait-on espérer encore un renouvellement dans la continuité ?

D'une manière particulièrement vivante et imagée, les protagonistes du film traduisent ces divers sentiments. Les diverses âmes du *PCI* s'y retrouvent. Du maximalisme au réformisme qui se veut moderne.

Comment continuer à défendre les valeurs de solidarité, de justice, de liberté, et sans changer de société, la modifier ?

La réalité politique italienne est particulièrement agitée, et depuis la sortie du film, le mouvement s'est accéléré. Si la fin de la *convention ad excludendum* qui frappait le puissant *PCI* durant toute la guerre froide a rouvert le jeu politique, avec la crise des partis, leur place et leur rôle dans la société italienne sont remis en cause. L'échec patent de la politique gestionnaire du *PSI* - qui au nom de la gouvernabilité a débouché sur une confusion entre les rôles de l'Etat et des partis démocratiques, a généré et institutionnalisé la pratique des pots de vin - rejailit sur toute la gauche, divisée entre le *PDS*, Refondation communiste, le *PSI*, le *PSDI*, le mouvement de la *Rete* qui met l'accent sur la question morale avant tout, sans parler des verts et des radicaux. La démocratie chrétienne, le parti le plus puissant, au pouvoir avec le *PSI* depuis des décennies, est agitée par les affaires de corruption, certains et non des moindres sont compromis avec la mafia. Comment s'étonner dès lors de l'agitation entretenue par le *MSI* (formation qui se réclame du fascisme) et surtout du succès des Liges dans le Nord de l'Italie ? Cette formation atypique chevauche le mécontentement général vis-à-vis de la corruption, de l'occupation des structures de l'Etat, des institutions par les partis et agite démagogiquement le problème de l'immigration de l'extérieur mais aussi du Sud vers le Nord. Il est un peu court de n'y voir que des tendances racistes d'extrême droite ou une forme italienne du poujadisme.

Dans une situation aussi chaotique, tout devient possible. Des tendances autoritaires voient le jour, le gouvernement n'arrête pas de chanceler, les partis de se diviser, l'opinion publique de réagir en ordre dispersé et de perdre confiance. Mais le tissu démocratique italien reste fort, les traditions du mouvement associatif puissantes, les syndicats - eux aussi en crise et en mutation - bien vivants.

Dans un tel climat, la gauche, en crise profonde, ne peut se contenter de formules rhétoriques souvent en rupture avec la pratique quotidienne. Les socialistes français viennent d'en faire la dure expérience. Aussi la recherche du *PDS* en un travail difficile et de longue haleine offre bien de l'intérêt. Elle peut aider toute la gauche à dégager de nouvelles perspectives. Elle est encore mal connue. Il est malaisé voire impossible de traduire tout cela par l'image. L'expression de protestations indignées, d'espoirs colorés qui sont parfois autant d'illusions, passe évidemment mieux sur le petit écran.

Le spectateur belge connaît peu ou mal les réalités italiennes si diverses. Il est influencé par des clichés faciles et faux. Le film de Le Paige l'aidera à retrouver des aspects de la réalité, lui donnera sans doute le désir d'en savoir davantage. Au-delà des spécificités et des différences, il s'apercevra que les problèmes de la gauche, de toute la gauche en Europe, sont voisins.

ERRATUM

Dans le n°188 des *CM*, lire page 95 (texte introductif à l'article de Philippe Herzog):

*On reconnaîtra un «style PCF», avec notamment ses **raideurs** sur l'Europe, et l'inclination à référer à des concepts d'économie politique (toutefois, difficilement évitable chez un économiste !, et limitée ci-après à un paragraphe où il sera question de coefficient et de taux de profit).*

Toutes nos excuses.

livres

*qui a tué patrice lumumba ? ** jacques brassinne et jean kestergat

Paris - Louvain-la-Neuve, Ed. Duculot, 1991, 229 p.

La thèse de doctorat en sciences politiques de Jacques Brassinne défendue le 15 février 1991 à l'Université Libre de Bruxelles a servi de base documentaire à l'ouvrage. Les quatre volumes de la thèse ont été résumés dans la 2^e partie : «la mort et les jours qui la précèdent» (pp. 94 à 209). C'est la partie originale de l'ouvrage. Sur ce sujet cependant on disposait depuis 1966 d'un texte important : *Lumumba Patrice - Les cinquante derniers jours de sa vie* aux éditions du CRISP à Bruxelles. Brassinne en était déjà le co-auteur sous le pseudonyme de H. Donnay. Conseiller du gouvernement Tshombe et présent à Elisabethville (Lubumbashi) au moment de l'arrivée des trois prisonniers et de leur exécution, Brassinne était bien placé pour fournir dès 1966 une version cohérente des événements et faire le tri des versions les plus fantaisistes. Il manquait cependant des détails, des précisions de lieu et de temps, des noms propres. C'est chose faite dans le dernier ouvrage.

Qui sont les auteurs ?

Jacques Brassinne, après avoir été brièvement en juin-juillet 1960 à l'ambassade de Belgique à Kinshasa, a figuré quelque temps

* Une version légèrement différente de cette recension a paru dans la revue *Genève-Afrique*, vol. 30, n°2, 1992.

parmi les conseillers des ministres du gouvernement Tshombe. Il était à Lubumbashi le jour de la mort de Lumumba. A partir de son expérience personnelle et des témoignages qu'il a recueillis auprès des principaux acteurs - zaïrois et européens - du drame, il a élaboré sa thèse de doctorat.

Jean-Marie (van der Dussen de) Kestergat était le journaliste belge le plus averti des années dramatiques de l'histoire du Zaïre (1958-1964). Il a publié, en deux ouvrages, l'essentiel de ses souvenirs et de ses reportages. Il est sans doute responsable de la rédaction générale et des chapitres sur la période précédant le transfert vers le Shaba (Katanga) et la mise à mort.

Leur ouvrage est important parce qu'il est fondé en partie sur une documentation (plus de quarante documents inédits) et sur des témoignages (cinquante-sept au total) tout à fait originaux et, aussi, parce que les auteurs sont des témoins exceptionnels de l'histoire du Zaïre.

Concernant les circonstances et les acteurs directs de la mise à mort, il sera difficile de réviser ou de compléter sur des points essentiels la présentation matérielle des faits par les auteurs.

Lumumba et ses deux compagnons ont été fusillés la nuit même de leur arrivée à Lubumbashi, près de la route menant à Likasi (Jadotville), par un groupe de policiers et militaires katangais, après une parodie de jugement. Lumumba est fusillé le dernier. Il meurt en silence comme ses compagnons. Sont présents : quatre ministres katangais (Tshombe, Munongo, Kibwe, Kitenge), trois militaires et un commissaire de police belges, le commissaire katangais Pius Sapwe et le major Muke. La décision de l'exécution a été prise quelques heures auparavant par le conseil des ministres unanime. Aucun magistrat ne participe aux délibérations et aucun avocat n'assiste les condamnés. Ceux-ci sont maltraités jusqu'au moment du départ pour l'exécution.

La relation des faits semble offrir peu de prise à la critique. Tout y est minutieusement décrit jusqu'au moindre détail. Nous savons par exemple qu'on a ramassé un kilo et demi de douilles. L'arbre de l'exécution est montré en photo. Les auteurs s'interrogent également sur la légitimité de l'emploi du terme «*peloton d'exécution*» pour désigner le groupe de quatre policiers et militaires chargé de la fusillade. Le Larousse et le Littré sont cités pour justifier l'emploi du terme. Ce souci n'est pas innocent puisque s'il s'agit d'une

exécution, on écarte l'assassinat. Ce dernier terme est réservé à l'exécution du colonel katangais Tschipola à Kinshasa en 1967, (p.179) alors que celui-ci, auteur d'une mutinerie sanglante, avait été jugé par un tribunal régulier.

La minutie des descriptions et l'abondance de détails détonnent avec les considérations d'ordre psychologique qui émaillent la fin du récit. Les acteurs (ou spectateurs ?) belges du drame sont tous «consternés», «atterrés» par ce qui se passe et «effondrés» après l'exécution. Mais aucune preuve matérielle ne vient étayer ces bons sentiments supposés ou déclarés après coup, alors que les auteurs nous apprennent que le principal acteur de l'incinération des corps des trois suppliciés a déclaré à Brassinne en 1987 qu'il avait voulu revenir au Congo en 1960 «pour tuer Lumumba» (p.183)! En cela il ne faisait que répondre au vœu du professeur Decorte de l'Université de Liège, cité également par les auteurs, qui avait déploré dans un article publié dans *La Libre Belgique* qu'aucun des militaires belges présents au Congo n'ait eu «le geste viril» qui aurait débarrassé le monde de ce personnage (p. 206).

Les derniers chapitres abordent le problème de la responsabilité des acteurs et témoins, tant africains qu'européens. Il n'est pas besoin d'ouvrir le livre pour savoir qu'il s'agit de la clé de l'ouvrage. Brassinne, au dos de la couverture, écrit avec une certaine désinvolture qu'«Il se trouvait à Elisabethville le jour du drame et n'en a presque rien su à l'époque. Vexé, il a aussitôt décidé de savoir. Il y a mis trente ans».

La quête des responsabilités conduit l'auteur en dehors du domaine de la recherche historique et de la thèse de doctorat pour aborder celui des spéculations et de la thèse politiques. Il s'agit de démontrer que les conseillers belges du gouvernement katangais n'ont eu aucune part de responsabilité dans le drame, et que celle de la Belgique est plutôt d'avoir bâclé l'indépendance' (p. 208).

-
1. Un commentateur, le journaliste Eric de Bellefroid, a pu sous-titrer un article consacré à la thèse : «La Belgique dédouanée» (*La Libre Belgique*, 19 février 1991). Cette conclusion n'est pas partagée par un autre acteur important de la sécession katangaise, le major belge Guy Weber, conseiller militaire de Tshombe et présent à l'aéroport de Lubumbashi lorsque les trois prisonniers débarquent. Il estime que «les Belges présents à cette exécution auraient pu l'éviter» (G.Weber, *Comment je les ai connus*, Dinant, 1991, p. 115). C'est peu probable au dernier moment et à leur niveau, mais le rôle des «conseillers» et des dirigeants politiques belges reste encore à évaluer.

Une distinction très nette est faite entre les «conseillers» et les cadres belges subalternes mis à la disposition du gouvernement katangais par la Belgique. La participation de ceux-ci à l'exécution est décrite dans le moindre détail et à l'aide de sources incontables, c'est-à-dire leurs propres récits des faits, recoupés et contrôlés avec une extrême minutie. C'est le point fort de l'ouvrage.

Les chefs de cabinet et conseillers, par contre, parmi lesquels Brassinne, auraient été écartés de toute décision, y compris celle de l'accord au transfert des prisonniers vers le Katanga, donné par Tshombe le 15 janvier. Les auteurs affirment que les autorités katangaises «ont eu soin de garder leur décision secrète, évitant d'avertir leurs conseillers belges qu'ils savaient hostiles à pareille décision». Mais le même jour, Tshombe dicte sa lettre d'accord à sa secrétaire belge. Peut-on imaginer que le chef de cabinet de Tshombe, Bartelous, n'ait pas été mis au courant par sa compatriote ?

Le terme de «conseiller» est d'ailleurs inadéquat pour plusieurs Belges qui exercent les fonctions de «chef de cabinet» notamment chez le Premier Ministre et le Ministre de l'Intérieur, Munongo. Il faut également se souvenir qu'en janvier 1961, le Katanga sécessionniste ne fonctionne que grâce à l'encadrement belge à tous les niveaux et dans tous les domaines.

En décrivant avec une extrême minutie la participation des cadres belges subalternes militaires et policiers, en chargeant les autorités de Léopoldville et leurs conseillers belges, en désignant les Ministres Munongo et Kibwe comme principaux responsables de la mort de Lumumba et de ses compagnons, les auteurs font un partage inégal des responsabilités et détournent l'attention de celle des Belges, à Bruxelles et à Elisabethville, qui tenaient à l'époque à bout de bras le Katanga et son gouvernement (*voir note 1*).

L'argument selon lequel les «conseillers» ignoraient, ne semble pas pertinent dans le contexte de l'époque. Disculper les cadres subalternes belges de toute responsabilité directe en invoquant «l'obéissance aux ordres de leurs supérieurs katangais» est également trop facile. Même s'il existait des relations d'autorité entre Katangais et cadres belges, celles-ci n'étaient pas aussi contraignantes que dans un pays réellement indépendant et n'autorisaient en aucun cas la participation à ce que les auteurs eux-mêmes appellent un crime. Il n'y a pas de morale sans liberté, c'est-à-dire sans le droit et le devoir de désobéir aux ordres iniques.

Même la responsabilité des autorités katangaises et congolaises est diluée par un « morceau de bravoure » de sociologie africaine des auteurs qui font appel « *aux tribus africaines... isolées il y a cent ans à peine dans l'immensité des forêts et des savanes* », « *à une renaissance des sauvageries anciennes* » dans un « *pays restitué soudainement à ses âges profonds par la dispartion trop soudaine de l'ordre colonial...* » (p. 209).

Nous ne pouvons terminer la recension de cet ouvrage sans évoquer la thèse du doctorat qui en est l'origine et la base documentaire. L'auteur a reçu la mention « avec la plus grande distinction » de la part d'un jury composé d'éminents historiens.

On peut d'abord se demander si une enquête - c'est le mot que les auteurs emploient pour désigner leur travail (p. 199) - à caractère judiciaire, aussi minutieuse et féconde soit-elle, peut être assimilée à une recherche scientifique conduisant au doctorat. Les Etats-Unis sont accablés au passage (p. 207) bien qu'ils n'aient pas été mis en cause par les auteurs dans le récit du transfert et de l'exécution.

La forte personnalité de l'auteur de la thèse et le rôle qu'il joua au moment des faits dans la consolidation du pouvoir sécessionniste katangais, posent le problème de son objectivité. Peut-on écrire sereinement le récit d'un assassinat lorsqu'on doit se défendre d'y avoir une part de responsabilité ? Cette réserve s'applique au cas particulier de l'auteur et à la nature de son engagement, mais non au statut scientifique de la méthode d'histoire immédiate; celle-ci, appliquée selon les règles de la critique historique, permet l'analyse historique rigoureuse des faits et des situations récentes dont les acteurs encore vivants peuvent être interrogés. Les travaux de Jean Lacouture en sont une illustration.

Enfin, les conditions dans lesquelles se déroulèrent les enquêtes ne relèvent pas de la recherche scientifique. Utilisant, tour à tour, ses fonctions de conseiller du gouvernement Tshombe, son rôle dans la coopération belge, sa position de chef de cabinet du Ministre de la Défense nationale, Brassinne a pu obtenir des documents et des informations orales auxquels un doctorant ou un simple chercheur n'aurait pas eu accès. On ne peut reprocher à l'auteur d'avoir utilisé les pouvoirs liés à ses fonctions officielles pour collecter ces informations et les publier, mais l'utilisation de telles procédures d'enquête ne relève pas de la méthodologie scientifique qu'on attend d'un doctorant, fût-il déjà - pour employer ses propres

termes - «*bardé de diplômés européens et américains*» (cf. dos de la couverture).

Nous ne trancherons pas la question de savoir si l'auteur a bénéficié de la sympathie ou de la complaisance du jury, mais il est certain que la thèse principale qu'il a défendue - à savoir l'innocence des Belges et de la Belgique - rencontrait le désir inavoué de beaucoup de Belges : que la Belgique soit disculpée du crime d'avoir tué Lumumba. Dès lors, on peut se demander si ce n'est pas plus à l'avocat de la défense ou au juge d'instruction que le doctorat a été attribué.

la définition sociale de la femme à travers la publicité
claude herne

Coédition Contradictions/L'Harmattan/FPS.
214 pages, 1993.

Dans la préface qu'elle signe à ce numéro spécial de *Contradictions*, Marie-José Laloy, secrétaire nationale des Femmes Prévoyantes Socialistes, se félicite du travail mené par Claude Herne¹. Un travail ou plus précisément une *recherche-action* qui vise à dégager, à travers la publicité, «l'image sociale de la femme, véhiculée par les médias». Et Marie-José Laloy de dénoncer, avec Claude Herne, le poids de l'idéologie dominante. On regrettera que cette notion-clé n'ait pas fait l'objet d'entrée de jeu d'une définition; on découvrira cette définition par fragments au fil de l'ouvrage. De fait, elle en prend pour son grade, l'idéologie dominante, via l'analyse de quelque cent vingt textes et images publicitaires publiés dans trois magazines : *Femmes d'aujourd'hui*, *Pourquoi Pas?*, *Marie-Claire*.

Cette analyse concrète est précédée d'une introduction théorique

1. Claude Herne est enseignant à l'Institut supérieur d'enseignement pédagogique et économique de la Communauté française, Mons-Tournai. Il est aussi membre de l'équipe rédactionnelle des *CM*.

qui s'abreuve aux meilleures sources sociologiques : Pierre Bourdieu, Erving Goffman, Norbert Elias, sans ignorer Marx.

Il y a deux raisons de parler de «recherche-action» :

1/ l'auteur reproduit les dialogues menés entre lui («l'animateur») et des groupes d'étudiants, face aux susdites publicités;
2/ les Femmes Prévoyantes Socialistes entendent se servir de cet ouvrage comme d'un outil «*permettant aux femmes de prendre distance par rapport aux modèles qui leur sont imposés, et même de modifier ceux-ci ou de les assouplir*». Il y a donc en amont et en aval exercices pratiques d'analyse critique à propos d'une image falsifiante de la femme, véhiculée par la publicité.

Le choix des trois magazines n'est évidemment pas innocent : *Femmes d'aujourd'hui* a une clientèle populaire à laquelle est offerte comme modèle la femme de la petite bourgeoisie, de l'on verra essentiellement dans ses activités de ménagère et de mère. Feu le *Pourquoi pas?* s'adressait surtout à un public petit bourgeois, et c'était plutôt la femme professionnellement qualifiée qui dominait le paysage. Enfin dans *Marie-Claire*, les yeux sont tournés vers ce qui se passe dans «le beau monde», la bourgeoisie cossue.

Car il est bien évident pour Claude Herne que la culture est façonnée par l'appartenance de classe. C'est précisément ce qui lui fait écrire que l'adoption imposée d'une culture étrangère, d'une culture de la classe dominante, est «*la forme de violence symbolique la plus dure, la plus implacable qui soit...*». Il illustre son propos en décodant les images offertes aux lectrices des trois magazines. Parmi d'autres caractéristiques, il souligne la solitude des «héroïnes» de la pub, jamais représentées en collectifs; l'évacuation du travail non domestique; la place hallucinante des cosmétiques; la mystification opérée sur le corps féminin. «*Dans l'image publicitaire, pour inférioriser la femme, observe l'auteur, les signes se multiplient, marquant la faiblesse, le manque d'assurance, la fragilité, l'hésitation, la dissimulation, la soumission, l'enfantillage aussi, et l'infantilisation*».

Cohérent avec son ambition de recherche-action, Claude Herne pose *in fine* la question : «quelles solutions pour quel choix de société ?» Réponse : c'est principalement sur le mode de production et sur les rapports humains qui s'y nouent qu'il faut agir. Il revendique avec énergie le droit au travail - notamment via la réduction du temps de travail -, le salaire social garanti, l'allègement du

travail domestique, l'établissement de quotas sociaux pour combattre le sexisme dans les emplois publics...

Comparée à la réalité d'un chômage massif et croissant, l'exigence même énergique du droit au travail laissera le lecteur sur sa faim. Il n'empêche, le travail de Claude Herne contribuera à éclairer les consciences féminines. Chez les FPS et ailleurs.

R. L.

ni ghetto, ni tour d'ivoire
 sous la direction de philippe van parys

Editions Academica, 1993, 140 pages.

On retrouvera sous ce titre (sous-titre : L'éthique économique et sociale aujourd'hui) le texte des interventions et interpellations suscitées par la création à l'Université Catholique de Louvain d'une Chaire d'éthique économique et sociale. L'événement s'est produit le 22 novembre 1991, et nous y avons fait écho dans le numéro des *CM* «Ethique, au-delà de la mode» (N° 184).

Les contributions sont très diverses; elles sont signées Ph. Busquin, A. Carton, R. Cobbaut, Ph. Delaunois, Ph. de Woot, J. Drèze, M. Falise, P. Galand, A-M Kumps, J. Ladrière, P. Löwenthal, X. Malou, F. Martou, Ph. Maystadt, A. Modave, A. Siaens, Ph. Van Parys, Ph. Wilmès et J. Yerna.

Ce volume sera volontiers consulté par tous ceux qui veulent savoir où en est aujourd'hui la quête entreprise par l'UCL d'une éthique économique et sociale. Incertitudes et ambiguïtés n'y manquent pas, quels que soient les mérites scientifiques du professeur Van Parys .

R. L.

**Les Cahiers
Marxistes sont
déposés dans les
librairies suivantes :**

- **CLUB ACHILLE CHAVEE**
rue Abelville 34 - 7100 La Louvière
- **F.N.A.C.**
City II, rue Neuve - 1000 Bruxelles
- **LE LIVRE INTERNATIONAL**
bd. Lemonnier 171 - 1000 Bruxelles
- **LE MONDE ENTIER**
rue du Midi 162 - 1000 Bruxelles
- **LIBRAIRIE L'AVENIR**
rue St Léonard 102 - 4000 Liège
- **LIBRAIRIE LA DERIVE**
Grand'Place, 10 - 4500 Huy
- **LIBRAIRIE ANDRE LETO**
rue d'Havré 35 - 7000 Mons
- **LIBRIS - TOISON D'OR**
av. de la Toison d'Or 29 - 1060 Bruxelles
- **PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES**
av. Paul Héger 42 - 1050 Bruxelles
- **TELE-LIVRES**
Court St Michel - 1040 Bruxelles
- **TROPISMES**
Galerie des Princes - 1000 Bruxelles

REVUE BIMESTRIELLE

Editeur responsable :
Pierre GILLIS
6, rue N.-D. Débonnaire
7000-Mons

ISSN : 0591-0633

Membre de l'Association des revues
scientifiques et culturelles (ARSC)

Dépôt Bruxelles X

200 F